Arts et Spectacles : les créateurs de 1994

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15218 – 7 F

JEUDI 30 DÉCEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La mort d'un poète en Algérie

LES poètes *n'ont plus leur place* dans l'Algérie d'aujourd'hui : l'assassinat de Youssef Sebti, mardi 28 décembre, après celui de Tahar Djaout, le 26 mai dernier, illustrent ce tragique constat. Le fanatisme ne supporte pas l'existence d'intellectuels de bonne volonté, fussent-ils peu engagés.

Le paradoxe veut qu'au moment où d'aucuns tentent de donner un peu de consistance à l'idée de *« dialogue national »* autour de quelques principes élémentaires de vie en commun, certains s'emploient, sur le terrain, à le rendre impossible. Comme si la victoire d'un camp sur l'autre était autre chose qu'une vue de l'esprit.

Le prochain passage – à la fin du mois de janvier – d'une première période de transition à une seconde, notamment marquée par la réunion d'une Conférence nationale, explique ce brusque regain d'actions terroristes et de tensions politiques. Chaque camp – celui des islamistes aussi bien que celui des « républicains » – fourbit ses armes, s'efforce, à sa manière, de se placer en position de force dans une négociation qui, tôt ou tard, s'imposera aux uns et aux autres.

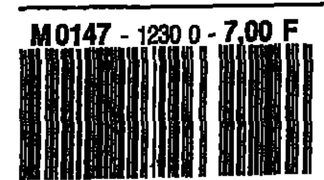
POUR l'heure, l'idée même de dialogue sème la division dans tous les camps. En pareille circonstance, ce sont les plus récalcitrants au dialogue qui donnent de la voix, lancent des anathèmes, obligeant les plus pragmatiques à s'aligner sur les positions maximalistes.

Ainsi, la confusion est-elle à son comble au sein de la mouvance intégriste, les « groupes armés » refusant de se placer sous la tutelle des « politiques », qu'ils aient ou non choisi le chemin de l'exil, eux-mêmes divisés en de multiples chapelles, au gré des légitimités qu'ils revendiquent. Un des responsables de l'ex-Front islamique du salut (FIS) ne vient-il pas d'appeler ses frères à *« unifier leurs rangs sous une bannière unique »* ?

SOLLICITÉS de s'engager plus ouvertement dans la gestion des affaires de l'État, les chefs militaires n'ont pas, eux non plus, une même vue des choses. Si les uns se montrent partisans de la manière forte, d'autres seraient tentées par un traitement moins brutal du mal islamiste. Si les uns sont favorables à un « replâtrage » politique, d'autres ne seraient pas hostiles à une véritable rupture avec l'ordre ancien. Et le pays vit à l'écoute des hésitations de son armée.

Il y a fort à parier que celle-ci ne se décidera pas à abandonner, sans de sérieuses garanties, la confortable position qu'elle occupe en arrière de la scène politique et qui lui permet, tout en tirant les ficelles, de rejeter les responsabilités des erreurs et des fausses manœuvres sur ceux qu'elle envoie au charbon. La période de transition qui s'annonce risque malheureusement de ressembler beaucoup à celle qui s'achève.

M 0147 - 1230 0 - 7,00 F



Avant conclu un accord pour normaliser leurs relations

Israël et le Vatican échangeront des ambassadeurs l'an prochain

Israël et le Saint-Siège doivent signer, jeudi 30 décembre, un « accord fondamental » qui, notamment, garantit le statut juridique et économique des institutions et communautés catholiques en Israël et dans les territoires occupés. Il prévoit aussi la création de commissions mixtes et surtout l'échange, à partir du 1er juin 1994, de représentants permanents, avec rang d'ambassadeur, à Rome et Jérusalem. Une partie au moins de la hiérarchie catholique et orthodoxe orientale estime cependant que le Vatican a agi avec une certaine précipitation et aurait souhaité que le processus de paix prenne davantage de consistance avant cette normalisation entre le Saint-Siège et Israël.

Le début d'une réconciliation

Comment surmonter un passé aussi long – près de deux mille ans – et aussi douloureux d'affrontement entre le judaïsme et le christianisme, deux religions nées, sur la même terre, *« des mêmes fécondités de la Bible »*, comme dit André Chouraqui, mais dont l'une s'est imposée aux dépens de l'autre, parfois en l'écrasant ? Sans remonter aux périodes noires des croisades et de l'Inquisition, l'histoire récente témoigne encore de ce duel à distance, où entrent en jeu l'Histoire, la foi et la politique, opposant Rome et Jérusalem.

1904 : le « père » du sionisme, Theodor Herzl, se rend au Vatican quérir le soutien du pape Pie X dans sa campagne pour un foyer national juif en Palestine. Impossible (*« Non possumus »*), lui répond le chef de la catholicité. Et il étale des griefs qui en disent long sur l'étendue du fossé : *« Les juifs auraient dû être les premiers à reconnaître le Christ. Ils ne l'ont pas encore fait. Vous donner la place* (NDLR : dans les Lieux saints), *nous ne le pouvons pas. Si vous allez en Palestine et si vous y établissez votre peuple, nous voulons au préalable être prêts là-bas avec des églises et des prêtres. Prêts à vous baptiser tous.* (1) *»*.

Jusqu'à très tard, le nom d'« Israël » est tabou au Vatican. Quand, en 1957, l'Orchestre philharmonique de Jérusalem vient se produire devant Pie XII, on croit à un dégel. Mais le lendemain, l'*Osservatore Romano* écrit que le pape s'est adressé à *« des musiciens juifs originaires de quatorze nationalités différentes »* ! En 1964, visitant la Terre sainte, le pape Paul VI fait ouvrir un passage à la frontière entre la Jordanie et Israël pour éviter d'être reçu officiellement à Jérusalem. Il ne prononce pas une seule fois les mots « Israël » ou « juif », ne s'adressant à ses hôtes que par l'expression sibylline de *« fils du peuple de l'Alliance »*. Il défend même la mémoire de Pie XII, alors que la polémique sur la pièce d'Hochhuth, *Le Vicaire*, n'a pas encore atteint Israël. Rentré à Rome, enfin, il envoie un télégramme à *« Son Excellence M. Shazar. Tel-Aviv »*, feignant d'ignorer que M. Shazar est président d'Israël et réside à Jérusalem. Le concile Vatican II, entre 1962 et 1965, met fin à cet *« enseignement du mépris »* du judaïsme, que l'historien français Jules Isaac avait dénoncé jusque devant Jean XXIII.

HENRI TINCQ

Lire la suite page 3

(1) Dans le *Journal* de Theodor Herzl.

Serbie : les ravages de la planche à billets

Une inflation colossale désorganise l'économie et pénalise lourdement la population



BELGRADE

de notre correspondante

« Des milliers de milliards, des billions, des trillions, des quadrillions, vous y comprenez quelque chose ? » Au rythme de l'hyperinflation, les Serbes plongent le nez dans leur dictionnaire, enrichissent leur vocabulaire et essaient tant bien que mal de donner un nom au cortège de zéros qui se bousculent sur les billets et sur les étiquettes. Ils sont tous multimilliardaires mais n'ont pas de raison de s'en réjouir : l'argent leur fond dans les mains.

FLORENCE HARTMANN

Lire la suite page 6

Impôts modérés dans les régions

Alors que, toutes sensibilités confondues, les élus s'étaient plaints, à l'automne, des restrictions de crédits prévues par la loi de finances pour 1994 et des transferts de charges qui devaient en résulter, les conseils régionaux ont choisi de limiter la pression fiscale. Dans la plupart des régions qui ont déjà procédé à l'examen du projet de budget pour 1994, une volonté transparaît, celle de recentrer les politiques régionales sur quelques grands secteurs : l'emploi et la formation, le développement économique, l'aménagement du territoire.

Dans plusieurs assemblées où l'exécutif en place ne dispose que d'une majorité relative, les socialistes, les communistes, les écologistes, tour à tour, ont évité d'entraver le fonctionnement de l'institution régionale. La droite, en revanche, a bloqué le projet de budget en Nord-Pas-de-Calais, l'une des deux seules régions, avec le Limousin, qu'elle ne contrôle pas.

page 8

L'Europe sans frontières fiscales

Un an après la réalisation du marché unique les Douze ont bien du mal à coopérer en matière de TVA

Les douze pays de l'Union européenne vont à peine fêter début 1994 le premier anniversaire de l'achèvement du grand marché que déjà apparaissent de graves difficultés dans la mise en œuvre d'un espace sans frontières intérieures. Et parmi celles-ci des présomptions portant sur une fraude fiscale de grande ampleur. Des présomptions qui semblent si graves que le paiement, prévu en 1997, de la TVA sur le lieu d'achat, c'est-à-dire dans le pays vendeur, pourrait être repoussé sine die. Une étape pourtant importante de la construction européenne, puisqu'elle aurait abouti à supprimer de facto, dans trois ans, la notion d'exportation entre pays européens.

Depuis le 1er janvier 1993, les camions chargés de marchandises traversent les frontières intracommunautaires sans s'arrêter aux postes douaniers, dont beaucoup ont d'ailleurs matériellement disparu. La TVA, que les chauffeurs acquittaient auparavant en déposant leurs documents dans les bureaux de douane, est dorénavant payée en bout de chaîne par l'entreprise acheteuse, une fois la marchandise arrivée à bon port. Un système qui voit donc l'ensemble des marchandises transportées à l'intérieur de l'Union européenne (quelque 4 700 milliards de francs par an d'exportations intracommunautaires) circuler à partir de leur point de départ sans avoir acquitté de TVA.

Les présomptions d'une fraude massive à la TVA ne reposent pas encore sur les pertes de recettes fiscales considérables qu'enregistrent les grands pays européens. Les preuves manquent encore, et la récession que connaît l'Europe est suffisamment grave pour expliquer en grande partie la baisse des rentrées d'impôts. Ce qui dès maintenant inquiète beaucoup les pouvoirs publics en Allemagne, en France, en Belgique, en Grande-Bretagne... est de constater que contrôles et recoupements sont extrêmement difficiles, souvent même impossibles, avec certaines administrations fiscales. L'Italie et la Grèce posent, de ce point de vue, des problèmes graves à leurs partenaires.

Le passage sans arrêt aux frontières aurait dû avoir pour contrepartie des contrôles sérieusement menés à l'intérieur des entreprises. Maurice Lauré, l'inventeur de la TVA, aime dire que le douanier a été, jusqu'à la fin de l'année 1992, le concierge qui gardait l'accès de l'immeuble et que, sa loge d'entrée ayant été supprimée début 1993, on devrait logiquement le retrouver dans les escaliers. Tel était en tout cas le souhait de plusieurs gouvernements, auxquels n'avaient pas échappé les risques d'un développement considérable de la fraude.

Depuis le début de 1993, un camion ayant chargé – hors taxes – des marchandises en France à destination de l'Italie peut passer une ou deux frontières et revenir sur ses pas vendre sa cargaison sans acquitter de TVA. Dans ce cas de figure, aucune exportation n'a eu lieu, la marchandise étant restée sur le territoire où elle a été vendue : l'Etat français perd alors la TVA qui aurait normalement dû lui être versée.

D'autres combinaisons sont également possibles qui voient la marchandise bel et bien exportée, mais l'acheteur ne rien déclarer à l'administration fiscale de son pays.

ALAIN VERNHOLES

Lire la suite page 13

Le TGV sud-coréen en suspens

La construction d'un train à grande vitesse entre Séoul et Pusan fait l'objet d'âpres négociations entre GEC-Alsthom et le gouvernement sud-coréen. L'annonce de la prolongation de l'offre de Siemens jusqu'au 31 mars 1994 a fait monter la pression d'un cran. Initialement, la validité des offres devait expirer le 31 décembre 1993 avec la conclusion du contrat entre GEC-Alsthom et le gouvernement coréen.

Une nouvelle offre de Siemens est venue compliquer les négociations. Le constructeur allemand aurait proposé de réduire son offre de 10 % à 2,11 milliards de dollars. Compte tenu de ce nouvel élément, GEC-Alsthom pourrait être amené à faire des efforts supplémentaires. Le consortium franco-britannique signale, pour sa part, qu'il reste le seul concurrent sélectionné pour négocier.

page 14

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

résume en une phrase : ... par la CDU de Steffen Heitmann

Europe

La seconde mort de Jean Monnet

Pour André Grjebine, la construction européenne, qui a jusqu'à présent toujours contourné le champ du politique, ne pourra se poursuivre que si les États membres acceptent de créer un pouvoir exécutif fédéral.

par André Grjebine

LES gouvernements européens ont beau nier l'évidence, le scénario défini à Maastricht a été remis en question début août par l'élargissement des marges de fluctuation des monnaies. Plus fondamentalement, c'est la logique même de contournement du politique, initiée par Jean Monnet, qui a guidé la construction européenne depuis ses origines et présidé à l'élaboration de ce traité, qui paraît maintenant caduque.

A force d'arrière-pensées, de confusions entre un idéal européen éminemment respectable et des modalités techniques discutables, de positions inspirées par des intérêts nationaux à court terme, quand ce n'est pas par la volonté de flatter certains corporatismes, de rejet péremptoire des arguments avancés par les adversaires du traité qui n'étaient pas tous anti-européens, d'erreur sur l'ordre logique des progrès à accomplir, les dirigeants européens ont réussi, ces dernières années, à compromettre la construction européenne. A chacune de leur proclamation d'autosatisfaction répond désormais un renforcement du scepticisme ambiant. En l'état actuel des choses, seul sans doute un rétablissement de la primauté des choix politiques pourrait permettre de reprendre la marche en avant. Reste à savoir s'il en est encore temps.

Sceptique sur la capacité des dirigeants politiques de déléguer une part de leur pouvoir à une communauté plus large, Jean Monnet entendait privilégier des avancées partielles et techniques qui soient à la fois décisives et peu spectaculaires et qui amènent des dessaisissements de souveraineté politiquement aussi indolores que possible. Faut-il rappeler que la construction européenne a débuté avec la Communauté du charbon et de l'acier et s'est poursuivie avec l'harmonisation des droits de douane? Jusqu'à ces derniers temps, cette stratégie a été couronnée de succès, à une exception près : celle de la CED, qui supposait un abandon de souveraineté trop spectaculaire pour pouvoir être adoptée « en douce ».

Elle paraît avoir atteint désormais ses limites. La place qu'elle confère à des instances communautaires sans responsabilité devant les électeurs au détriment de gouvernements émanant du suffrage universel constitue non seulement une régression démocratique, mais, par là même, finit par compromettre la progression de la construction européenne. L'accent mis sur l'indépendance des banques centrales et le rôle prépondérant assigné dans le futur système à une banque centrale européenne sont à cet égard révélateurs. Du reste, cette volonté d'assurer l'indépendance des autorités monétaires à l'égard d'instances élues ne résultait pas seulement des exigences allemandes en la matière, mais tout simplement de l'inexistence de tels pouvoirs à l'échelle communautaire. On voit mal douze gouvernements négocier chaque décision monétaire. Par conséquent, une banque centrale européenne non indépendante n'aurait été concevable que si un exécutif européen élu avait été créé et aurait été alors à même de lui dicter son comportement.

Les signataires du traité de Maastricht n'ont pas compris que le passage à une monnaie unique supposait un renoncement aux souverainetés nationales d'une telle ampleur qu'il n'était pas concevable d'adopter l'approche technique qui avait prévalu jusqu'alors sans l'accompagner, et même la précéder, d'une avancée politique fondamentale : la création d'un exécutif européen élu, capable de définir une politique économique communautaire tenant compte des intérêts spécifiques de tous les Etats membres, et s'imposant à chacun d'eux. Faute d'avoir compris que la monnaie unique devait s'inscrire dans le cadre d'une Europe fédérale, on a laissé éclater la contradiction entre la volonté d'unification européenne et la volonté d'un Etat – l'Allemagne – de mener une politique économique inacceptable pour un bon nombre de ses partenaires.

Crise prévisible

La crise était d'autant plus prévisible que, toujours au nom du principe du fait accompli technique qui s'impose au politique, les négociateurs du traité se sont bien gardés d'expliciter les objectifs et les vues des différents partenaires sur des questions essentielles telles que l'utilisation de la politique budgétaire comme instrument de régulation conjoncturelle. Les marchés financiers ont perçu ces contradictions et ont réagi avec d'autant plus de vigueur que la récente libéralisation des mouvements de capitaux a entraîné une formidable disproportion entre le marché mondial des capitaux et les capacités d'action des banques centrales. La construction monétaire européenne est ainsi en passe de s'inscrire dans la liste déjà longue des tentatives de création d'union monétaire qui ont avorté parce qu'elles n'ont pas été précédées par une union politique.

En persévérant dans cette voie, on risque de provoquer un contrecoup suicidaire pour l'idée européenne. A l'ombre des professions de foi communautaires, des forces de désintégration s'amplifient et peuvent conduire au morcellement de l'Europe monétaire et à la formation de zones monétaires plus restreintes, en premier lieu d'une zone mark dominante. Le moment paraît donc venu de tirer les conséquences de cette remise en question pour préciser les véritables options qui s'offrent aux pays européens et que les accords de Maastricht ont jusqu'à présent masquées.

En reprenant une démarche gaullienne, on peut prétendre qu'un approfondissement de la construction européenne n'est concevable que s'il y a accord sur l'essentiel, c'est-à-dire sur la politique extérieure, la défense, la monnaie, voire la politique budgétaire. Il faut cependant être conscient qu'une telle approche conduirait à repousser la construction d'une Europe politique à un horizon indéterminé. Après tout, quel Etat au monde peut se flatter d'un consensus de ses citoyens sur ces questions fondamentales?

Une option alternative consisterait à faire confiance aux règles de la démocratie en transférant des pans importants de souveraineté nationale à des instances communautaires élues. Aucun Etat ne pourra alors imposer ses vues à ses partenaires. Les uns et les autres seront contraints d'accepter les décisions prises au niveau fédéral, de même que le Massachusetts ou le Nebraska appliquent les décisions des instances fédérales à l'élection desquelles leurs citoyens ont participé et qui tiennent compte de leurs intérêts spécifiques, alors qu'ils auraient répugné à s'aligner systématiquement sur le Texas ou la Californie. La création d'un exécutif communautaire élu rendra possible, à terme plus ou moins rapproché, le passage à une monnaie unique, sans que celui-ci attente à la démocratie, ni exige des Européens des sacrifices démesurés.

Ces dernières années, les partenaires de l'Allemagne sont de moins en moins parvenus à surmonter la contradiction entre leur volonté de progresser dans la voie de la construction européenne pour échapper à une « germanisation » de l'Europe et la nécessité d'accorder une place primordiale à l'Allemagne pour la convaincre de renoncer à ses prérogatives nationales, notamment au deutschemark. Les difficultés actuelles de la construction européenne favorisent les comportements timorés. Il faut pourtant se demander si le saut en avant que constituerait une Europe politique n'est pas le seul moyen de dépasser cette contradiction. Dans un groupe où prévaut la défense des intérêts nationaux, c'est le poids démographique, économique, éventuellement militaire de chaque Etat qui détermine son importance. En revanche, dans un système fédéral, la force de conviction de chacun peut s'imposer à tous. Après tout, Bill Clinton est président des Etats-Unis, alors que l'importance de son Etat d'origine, l'Arkansas, est pour le moins réduite.

On nous rétorquera qu'une telle clarification suscitera des oppositions virulentes. Certes, mais l'expérience ne vient-elle pas de montrer qu'on ne saurait avancer plus loin sans l'accord explicite des populations concernées, non sur des modalités techniques dont la portée réelle est difficile à saisir, mais sur les fondements mêmes d'un tel projet? Dans l'hypothèse où le caractère prématuré du passage à une monnaie unique serait avalisé sans que les aspirations européennes faiblissent pour autant, une position médiane consisterait à développer une monnaie commune parallèle aux monnaies nationales en dotant l'écu de nouveaux avantages qui en accroîtront l'attrait.

Clarifications

Cette première clarification devrait en entraîner une seconde. Dès lors que la progression vers une Europe fédérale aura été clairement formulée et ratifiée par les peuples, l'affirmation de l'esprit communautaire n'aura plus à prendre les chemins de traverse de la politique économique, dont les missions spécifiques – favoriser la croissance, lutter contre le chômage – seront rétablies. Un débat pourra alors s'instaurer sur les mérites propres des différentes stratégies envisageables à l'échelle des Etats, en attendant que ce débat s'amorce au niveau d'une Europe fédérale. La configuration de cette dernière devra également être débattue dans cette optique. Celle-ci sera évidemment très différente selon qu'elle sera dessinée par des gouverneurs de banques centrales, avant tout – pour ne pas dire exclusivement – préoccupés par la stabilité monétaire, ou qu'elle adoptera comme fil directeur le développement de la démocratie et du progrès économique et social, la monnaie n'étant alors perçue que comme un instrument au service de ce dernier.

Cette double clarification en suscitera une troisième, en contraignant les uns et les autres à révéler leurs véritables aspirations. La priorité accordée à un objectif géopolitique – la construction de l'Europe – au détriment de toute autre considération, notamment de l'emploi, a induit un clivage, au sein de la gauche comme de la droite, entre ceux qui acceptaient un alignement sur l'orthodoxie monétariste imposée par notre principal partenaire, l'Allemagne, et ceux qui le récusaient. Les vrais orthodoxes, qui prônaient une politique conservatrice sous prétexte d'Europe, ont pu ainsi voiler leurs véritables motivations. De même, dans le camp adverse, où les penchants nationalistes ont été parfois camouflés derrière la défense de l'emploi. La confusion qui prévaut actuellement dans la majorité comme dans l'opposition pourrait ainsi s'estomper au profit d'une redéfinition des quatre grandes familles politiques à partir d'une combinaison des deux clivages – nationaliste/européen, conservateur/réformiste.

▶ André Grjebine est économiste à la Fondation nationale des sciences politiques, Centre d'études et de recherches internationales. Dernier ouvrage : *la Politique économique ou la Maîtrise des contraintes*, Points-Seuil.

BIBLIOGRAPHIE

Dérives médiatiques

LE BUCHER DES INNOCENTS
de Laurence Lacour, Plon, 677 pages, 128 F.

L'AFFAIRE DE LA PETITE CÉLINE
de Philippe Boudin et Sylvie Turillon, Editions du Rocher, 376 pages, 125 F.

Après l'orage, quand enfin la tempête se calme, le brusque silence qui suit les grands événements provoque une étrange impression de vide. Déjà la mémoire s'effrite alors que c'est dans la paix enfin retrouvée que l'on voudrait comprendre, peser, analyser. Parfois, un petit livre édité dans la précipitation permet seulement de rafraîchir quelques souvenirs épars en leur ajoutant les erreurs commises par un auteur trop pressé. Malmenée pendant neuf ans, l'affaire Villemin méritait mieux et, grâce à Laurence Lacour, le lecteur dispose d'un ouvrage solidement charpenté dont la corpulence (près de sept cents pages) ne doit pas être assimilée à l'obésité du procès de Jean-Marie Villemin.

Par un étrange détournement de la procédure criminelle, la cour d'assises de la Côte-d'Or a examiné pendant sept semaines la totalité de l'affaire comme si les jurés devaient juger l'assassinat de l'enfant. Cette *« paranoïa judiciaire »*, selon la formule de l'avocat général Jacques Kohn, a cependant permis d'évoquer en audience publique une foule de perversions dans les comportements. *Le Bûcher des innocents* décrit aussi ces perversions. Mais la relation infiniment précise des faits s'accomplit au travers du contact direct, et souvent brutal, que Laurence Lacour a pu avoir avec les acteurs d'un drame ininterrompu quand elle était correspondante d'Europe 1.

Ce livre est le regard parfois épouvanté qu'une journaliste porte sur sa profession, ses confrères et sur elle-même. *« Dans la précipitation, j'écris mes textes avant de les lire à l'antenne, la mâchoire crispée et les mains fébriles, sans un égard pour l'inculpé ni pour sa présomption d'innocence à laquelle je ne songe pas un instant »*, note Laurence Lacour en se souvenant des instants qui ont suivi l'arrestation de Bernard Laroche en novembre 1984.

« Vint le temps du doute. Nous regrettions nos convictions d'hier, notre emportement et l'absence de recul qui nous avait fait oublier que la présomption d'innocence doit toujours être un principe absolu. » Cette phrase, placée dans la préface d'un autre livre consacré par deux journalistes, Philippe Boudin et Sylvie Turillon, à l'affaire de la petite Céline Jourdan tuée le 26 juillet 1988 à La Motte-du-Caire montre une certaine permanence dans le défaut de prudence d'une presse qui, d'affaire en affaire, ne parvient pas à se raisonner.

Cependant, l'affaire Grégory va bien au-delà des excès engendrés par la colère face à la mort d'un enfant. Ce n'est pas seulement un affligeant cumul de dérives constatées chez les journalistes, les magistrats, les gendarmes, les policiers – et même les avocats. C'est tout un ensemble médiatique et judiciaire qui a basculé, poussé par un curieux phénomène dont Laurence Lacour démonte le mécanisme. Un phénomène qui a troublé la vision du juge, celle des enquêteurs, celle des journalistes et celle de leurs lecteurs. Il a été étudié dans un mémoire de maîtrise en ethnologie réalisé sur l'affaire Grégory en 1989 par Léonore Le Caisne. Ce mémoire, qui s'appuie notamment sur les travaux d'une ethnographe du CNRS, Jeanne Favret-Saada, explique le cheminement qui a conduit successivement Bernard Laroche et Christine Villemin à être considérés comme *« des sorciers des temps modernes »*, irrésistiblement menés au bûcher.

MAURICE PEYROT

Economie

Ils avaient des yeux pour voir...

Selon le sénateur Jean Arthuis, la mondialisation de l'économie révèle les retards de la France en matière de charges sociales. Elle souligne également la nécessité pour l'Union européenne de parvenir rapidement à la monnaie unique et à l'instauration de règles de concurrence loyale dans le commerce international.

par Jean Arthuis

NUL besoin d'être grand clerc pour constater la mondialisation de l'économie. Annoncée depuis longtemps, l'*« l'économie-monde »* se met en place sous nos yeux : montée en puissance du Sud-Est asiatique, ALENA, cycle de l'Uruguay, concentration accélérée dans toutes les branches d'activité, et... délocalisations. Terme inconnu hier, surmédiatisé aujourd'hui. Candide y verrait l'application du libre-échange dans le meilleur des mondes libéraux possibles. Cassandre dénoncerait les cartes biseautées du grand jeu du renard libre dans le poulailler libre.

Au risque de décevoir les commentateurs avisés, nous avons la conviction de ne jouer ni les thuriféraires ni les contempteurs du libre-échange. Notre propos est simple, c'est peut-être ce qui le rend suspect.

Simple quand il constate que cette mondialisation est le révélateur aveuglant de nos retards structurels. Affirmer la liberté absolue des échanges et défendre le respect intégral des acquis sociaux conduit à faire du chômage des travailleurs les moins qualifiés la variable d'ajustement. Notre pensée économique et notre arsenal juridique ont été conçus et éprouvés en période de plein emploi, de frontières étanches, de croissance et d'inflation. Ainsi, les contributions sociales à la charge des employeurs représentent en France 12 % du PIB contre 6,5 % dans la Communauté européenne et 5,2 % dans les pays membres de l'OCDE. Si le coût du travail n'est pas le seul facteur explicatif des échanges, il y contribue fortement.

Sauf à accepter un chômage croissant, nous devons donc procéder à un basculement des prélèvements obligatoires vers la consommation (TVA) et vers les ménages (IRPP, CSG). Rappelons au passage que l'impôt sur le revenu ne représente en France que 5 % du PIB contre 10 % chez nos principaux partenaires. La TVA dite *« sociale »* doit être replacée dans cette perspective. Rude chemin à parcourir, mais il n'y a pas d'autre voie connue que de mettre à la charge de l'Etat le coût de la solidarité, ce que le gouvernement a courageusement entrepris. De grâce, ne rejouons pas le triste scénario de la marine marchande, activité emblématique de la mondialisation : n'attendons plus la menace sur l'emploi du dernier marin français pour modifier le financement de la protection sociale.

Propos simple encore, quand il regrette que l'Europe ne soit pas à la hauteur de nos espérances. Est-ce jouer la Communauté que de réclamer la monnaie unique à bref délai et que d'attendre avec impatience une volonté unique en matière de politique commerciale ? Est-ce être un mauvais européen, après avoir ferraillé pour Maastricht, que de constater que l'Europe souffre de sa faiblesse institutionnelle et de son libre-échangisme dogmatique ? Est-ce être franchouillard que se désoler du spectacle affligeant de la France et de l'Allemagne se saignant aux quatre veines pour surenchérir sur le TGV coréen ?

L'Europe papote, ergote et finalement ferme les yeux sur les pratiques commerciales abusives et multiples quand les Etats-Unis appliquent avec vigueur et célérité la section 301 du Trade Act. Pour exister et se faire respecter, à l'intérieur comme à l'extérieur, la Communauté doit faire mouvement – c'est notre conviction – vers la monnaie unique, vers une lutte opiniâtre contre les contrefaçons, vers une nouvelle organisation du commerce mondial, vers des procédures antidumping dignes de ce nom. Elle doit aussi apprendre à mieux « se vendre ».

Bouc émissaire de toutes les attaques des pays asiatiques ou sud-américains, l'Europe est pourtant – à l'exception de l'agriculture – le marché le plus ouvert du monde, celui qui pratique les tarifs douaniers réels les plus bas de la planète. Sur quel ton, sur quel mode ou sur quel support faudra-t-il le répéter pour que le message soit enfin perçu ? Faudra-t-il attendre que tous les chômeurs des pays membres descendent dans la rue pour faire comprendre – sans ménagements – à leurs gouvernants qu'il y a « le feu dans la maison » ?

Propos simple, enfin, quand il affirme que la critique des excès de concurrences anormales n'est pas le refus de l'internationalisation des échanges. Les bons esprits qui veulent laisser entrer sur notre territoire les bois du Sud-Est asiatique, les thons à bas prix, les appareils chinois ou les jouets thaïlandais sont complices de la déforestation de toute une région du globe, de la dévastation des océans par les filets dérivants, du travail forcé des enfants et des prisonniers ; ils acceptent que l'incendie d'une usine thaïlandaise non munie de dispositifs de sécurité sacrifie la vie de deux cents jeunes filles. Nous savons que *« l'économie est une science lugubre »*. Elle a encore accompli de grands progrès depuis Carlyle... Qu'on ne caricature pas notre propos non plus en nous accusant de malthusianisme à l'albanaise, de prendre parti pour les corsets et la mercerie contre Airbus et le TGV. Deux exemples intéressants, par ailleurs, puisqu'il s'agit d'entreprises publiques qui entretiennent avec les lois du marché des relations parfois curieuses...

Investissements chinois en Mayenne

Si nous persistons à mettre à la charge des entreprises des dépenses sociales croissantes par suite d'un développement non maîtrisé des importations et du chômage qui en résulte, il n'y aura plus d'Airbus ni de TGV : les « frais généraux » de la nation conduiront à sacrifier les investissements au profit de ces dépenses sociales. Et les entreprises « françaises » performantes ne conserveront en France qu'une partie décroissante de leurs activités. Le divorce entre la logique de l'Etat et la logique de l'entreprise sera consommé.

Est-ce une ironie de l'Histoire que d'accueillir dans notre département de la Mayenne des investisseurs chinois ? Est-ce une caution donnée aux vertus du libre-échangisme quand nous manifestons quelque impatience à l'égard des réformes proposées ? Rien de tout cela. Il s'agit simplement d'un groupe spécialisé dans l'électronique grand public qui, depuis plusieurs années, commercialise ses productions asiatiques en France et en Europe par l'intermédiaire des réseaux modernes de distribution.

Deux motifs ont emporté cette décision : la conviction que l'Europe cherchera un jour à mieux se défendre, et le souci d'offrir aux réseaux de distribution un argument déjouant les accusations selon lesquelles la recherche des prix les plus bas accélère l'importation en provenance des pays à main-d'œuvre bon marché. Cette opération recréera quelques emplois dans notre espace de consommation et nous nous en réjouissons, comme de toute autre « relocalisation » en France sur le modèle proposé récemment par mon ami Georges Chavannes. Mais elle ne dissipe en rien nos craintes à long terme. Nous ressentons parfois quelque amertume à constater que notre « message » est caricaturé pour être mieux occulté.

« Avec leurs yeux,
ils ne voient rien.
Avec leurs oreilles,
ils n'entendent rien. » (Jérémie).

▶ Jean Arthuis est rapporteur général de la commission des finances du Sénat.

INTERNATIONAL

Signature d'un accord en quinze points

La normalisation des relations diplomatiques entre Israël et le Saint-Siège devrait être effective en juin 1994

■ « ACCORD FONDAMENTAL ». Après la signature, jeudi 30 décembre, d'un « accord fondamental », Israël et le Vatican, échangeront, le 1er juin 1994, des représentants permanents. Mgr di Montezemolo, aujourd'hui délégué apostolique à Jérusalem, deviendra nonce apostolique, et Myriam Ziv, actuellement chargée des relations avec le Saint-Siège à l'ambassade d'Israël en Italie, sera ambassadeur au Vatican.

■ UNE HATE DÉNONCÉE AU PROCHE-ORIENT. L'accord met fin à quarante-cinq années de relations tourmentées, mais sa portée demeure limitée car il ne traite que de principes généraux sur la liberté religieuse et le fonctionnement des institutions catholiques. Il est muet sur la question des Palestiniens et sur l'avenir de Jérusalem. C'est ce que lui reproche une bonne partie des clergés catholique et orthodoxe oriental, qui ont du mal à comprendre la hâte mise par le Vatican à normaliser ses relations avec l'Etat juif, alors que le processus de paix commence à peine (page 4).

[redacted]

CLÉS/ Chronologie

■ 29 novembre 1947. Adoption par l'ONU du plan de partage de la Palestine, qui prévoit l'internationalisation de Jérusalem.

■ 14 mai 1948. Naissance de l'Etat d'Israël qui déclenche la première guerre israélo-arabe.

■ 11 octobre 1962-8 décembre 1965. Concile Vatican II, avec l'adoption, le 28 octobre 1965, de la déclaration *Nostra aetate* ouvrant le dialogue avec les juifs.

■ 3 juin 1963. Mort de Jean XXIII. Une délégation israélienne participe à ses obsèques et une autre assistera, le 30 juin, au couronnement de Paul VI.

■ 4-6 janvier 1964. Voyage en Terre sainte de Paul VI, reçu en Jordanie et en Israël.

■ 5-10 juin 1967. Guerre de six jours et annexion de la partie orientale de Jérusalem, où se trouvent les Lieux saints. Le 25, une loi est votée par la Knesset pour assurer le libre accès à ces sites et leur protection. Le 22 décembre, Paul VI réclame pour Jérusalem un *« statut propre »*, garanti par une instance internationale.

■ 16 janvier 1973. Golda Meir est le premier chef du gouvernement israélien reçu au Vatican, par Paul VI.

■ 16 octobre 1978. Election de Jean-Paul II. Une délégation israélienne assiste à l'inauguration de son pontificat.

■ 30 juillet 1980. La Knesset approuve une *« loi fondamentale »* qui fait de Jérusalem la *« capitale unie et éternelle »* de l'Etat d'Israël.

■ 5 octobre 1980. Jean-Paul II, pour la première fois, parle d'« Etat d'Israël ».

■ 15 septembre 1982. Yasser Arafat, chef de l'OLP, est reçu au Vatican.

■ 19 février 1985. Le pape reçoit Shimon Pérès, premier ministre israélien. La question de la « normalisation » des relations diplomatiques est à l'ordre du jour.

■ 13 avril 1986. Pour la première fois, un pape, Jean-Paul II, rend visite à la synagogue de Rome.

■ 28 décembre 1987. Un évêque palestinien, Mgr Michel Sabbah, est nommé pour la première fois par Jean-Paul II à la tête du patriarcat latin de Jérusalem.

■ 29 juillet 1992. Création d'une commission bilatérale entre le Saint-Siège et Israël.

■ 30 décembre 1993. Fin de la première phase des travaux de cette commission et signature d'un *« accord fondamental »* entre l'Etat d'Israël et le Saint-Siège.

L'accord du 30 décembre entre Israël et le Saint-Siège comprend une quinzaine d'articles. Dans son préambule, il rappelle la *« signification universelle »* de la Terre sainte, le caractère particulier des relations entre l'Eglise catholique et la communauté juive, ainsi que le processus de réconciliation marqué par la création, le 29 juillet 1992, d'une commission de travail bilatérale, chargée d'examiner les sujets d'intérêt commun et de *« normaliser »* les relations entre les deux Etats.

Les deux parties signataires – Israël, appuyé sur sa déclaration d'indépendance de 1948 et sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, et le Saint-Siège, invoquant l'enseignement des derniers papes et du concile Vatican II – affirment leur égal attachement aux grandes libertés de religion, de conscience, d'éducation et de culte, ainsi que leur souhait commun de les voir respecter à Jérusalem.

Elles garantissent en particulier le statut juridique et économique des institutions et des communautés catholiques (églises, convents, écoles, hospices, hôpitaux, centres culturels) présentes en Israël et dans les territoires sous administration israélienne.

Les droits des institutions chrétiennes ont été définis au XIXe siècle alors que la ville était sous domination ottomane. C'est ce qu'on appelle les accords de *statu quo*, qui prévoyaient d'importantes exonérations fiscales. Ils ont été maintenus durant toute la période du mandat britannique (1920-1948) et de l'occupation jordanienne de la partie orientale de la ville (1948-1967). Bien que respectant ces accords, Israël n'était pas formellement engagé par eux, pas plus que le Saint-Siège, celui-ci ne pouvant négocier que pour le compte des institutions catholiques (une trentaine d'Eglises de dénominations diverses sont présentes dans la région).

Pas de législation nouvelle

L'accord du 30 décembre ne crée donc pas de législation nouvelle. Il ne fait qu'inscrire dans le droit une situation et des privilèges existants. *« Une simple déclaration de principe nous suffirait »*, affirmait d'ailleurs au *Monde*, en juin, Mgr Di Montezemolo, délégué apostolique à Jérusalem.

Il ajoutait : *« Les libertés existent déjà à Jérusalem. Nous convenons même qu'elles sont plus fortes aujourd'hui qu'à l'époque de l'Empire ottoman, du mandat britannique et de l'occupation jordanienne. Mais elles n'existent pas de droit. Nous souhaitons donc des garanties internationalement définies pour un accès libre aux Lieux saints, un respect du patrimoine religieux de Jérusalem et un fonctionnement correct de nos institutions. »* Il a obtenu en partie satisfaction.

L'accord prévoit aussi les étapes à suivre : création de commissions mixtes techniques et échange, à partir du 1er juin 1994, de représentants permanents.

H. T.

Le début d'une réconciliation

Suite de la première page

Vatican II condamne l'antisémitisme. Il renonce aux stéréotypes sur les juifs (*« peuple déicide »*, *« perfide »*) et ouvre avec eux un dialogue officiel qui dure jusqu'à aujourd'hui. Mais il n'a pas un mot sur l'Etat d'Israël. Craignant des représailles pour les minorités catholiques d'Orient, les évêques des pays arabes, ennemis d'Israël, font même le *forcing*, pendant les deux dernières sessions du concile, pour empêcher l'adoption de la déclaration favorable aux juifs (dans le document *Nostra Aetate* sur les religions non-chrétiennes).

Il faudra attendre encore près de vingt ans pour que le pape Jean-Paul II parle enfin, le premier, d'*« Etat d'Israël »*. Il le fait le 5 octobre 1980 au cours d'un voyage à Otrante, en Italie, affirmant que *« poussé par l'angoisse de sa sécurité, le peuple juif a donné vie à l'Etat d'Israël »*. Quatre ans plus tard, dans une lettre restée célèbre sur Jérusalem, intitulée *Redemptionnis Anno*, le pape souligne le droit de l' *« Etat d'Israël à la sécurité et à la tranquillité »*.

En 1985 enfin, pour la première fois dans un document théologique (2), le Vatican évoque l'existence de l'Etat d'Israël et souligne la centralité de la notion de « terre » pour les juifs. Mais, ajoute t-il aussitôt, *« les options politiques d'Israël doivent être envisagées dans une optique qui n'est pas elle-même religieuse, mais qui se réfère aux principes communs du droit international »*. On est là au cœur du conflit sur la reconnaissance d'Israël.

Une reconnaissance « de facto »

En janvier 1991, en pleine guerre du Golfe, émus par les attaques de *Scud* irakiens sur Tel-Aviv et Haïfa, des groupes manifestent place Saint-Pierre pour que le pape reconnaisse enfin Israël. Sous la pression, le Vatican publie alors un texte détaillé, signé de son porte-parole, Joaquim Navarro-Valls. Il est faux, réplique t-il, de prétendre que le Vatican ne *« reconnaît »* pas Israël. L'absence d'ambassadeurs et de relations diplomatiques n'empêche pas une reconnaissance *de facto*, implicite, et à cet égard Israël ne fait pas exception. La Jordanie, mais aussi les Etats-Unis, la Pologne, le Mexique ont été ou sont dans la même situation vis-à-vis du Vatican. Seules, conclut M. Navarro-Valls, des *« difficultés juridiques »* – c'est-à-dire politiques – empêchent des relations formelles entre le Saint-Siège, c'est-à-dire le gouvernement de l'Eglise, et celui de Jérusalem (3).

M. Navarro-Valls n'a pas tort d'écrire qu'une reconnaissance *de facto* existe depuis longtemps. La porte du pape a toujours été ouverte aux dirigeants israéliens. Et de Golda Meir, reçue par Paul VI le 16 janvier 1973, à Shimon Pérès le 23 octobre 1992, tous, ou presque, ont été les hôtes du Vatican. En 1963, à Jérusalem, on pleure la mort du *« bon »* pape Jean XXIII. Des délégations viennent d'Israël aux obsèques et aux cérémonies d'installation des papes. Des contacts étroits sont maintenus grâce à la délégation apostolique de Terre sainte à Jérusalem et à l'ambassade d'Israël à Rome. Les ponts n'ont jamais été coupés, même aux pires heures du conflit israélo-arabe.

Et pourtant, l'opinion et les autorités en Israël ne comprennent pas le refus, par le gouvernement de l'Eglise, de relations normales et complètes. La reconnaissance du Vatican aurait autrement plus de valeur que celle du Zimbabwe ou de l'Albanie !

Un statut particulier pour la Ville sainte

C'est une déception partagée par les communautés juives aux Etats-Unis et en Europe, qui entraîne des questions : est-il sûr que seules des raisons politiques expliquent la distance maintenue par Rome ? On peut reconnaître un Etat, sans bénir tous ses choix politiques. L'obstacle n'est-il pas d'abord religieux ? Autrement dit, l'Eglise, qui s'est toujours présentée comme le *« nouvel Israël* (4) *»*, n'admettrait pas la renaissance, sur la terre d'Israël, d'un peuple qu'elle a considéré pendant près de deux mille ans comme maudit, chassé par Dieu pour avoir été infidèle et n'avoir pas reconnu le Messie. Le Vatican s'inscrit en faux contre une telle interprétation théologique. Le débat est, selon lui, exclusivement politique, nourri de ses réserves anciennes sur le statut de Jérusalem, notamment après l'annexion, en 1967, de la partie orientale de la ville, de sa condamnation répétée de la répression dans les territoires occupés et de sa défense du droit des Palestiniens à une terre et à une patrie.

Dès le premier vote de l'ONU sur le partage de la Palestine en 1947, confirmé par les résolutions de 1948 et 1949, Rome s'aligne sur la position prise par les grandes puissances et réclame l'*« internationalisation »* de Jérusalem, une sorte de *corpus separatum* qui ne sera jamais appliqué. Réunifiée après la guerre de Six jours en 1967, Jérusalem devient, en 1980, la capitale *« éternelle »* d'Israël. Le Saint-Siège réajuste donc sa demande et réclame un *« statut particulier, internationalement garanti »*, permettant la protection du *« caractère sacré »* de la ville de Jérusalem et l'accès libre aux sanctuaires juifs, chrétiens et musulmans.

C'est une position constante sous le pontificat de Paul VI (1963-1978) et, depuis 1978, celui de Jean-Paul II. Les vagues successives de migrants juifs, les transformations de la ville, l'exode croissant des chrétiens arabes (10 000 aujourd'hui, soit trois fois moins qu'en 1948), sont perçus comme des menaces pour le caractère pluriconfessionnel de Jérusalem. C'est une ville, dit-on au Vatican, qui appartient au *« patrimoine universel de l'humanité »*.

Les Lieux saints doivent être protégés contre l'instabilité gouvernementale, les aventures politiques ou militaires. Rome ne nie pas les efforts du gouvernement israélien pour faire respecter les libertés religieuses. Elle ne se prononce pas sur la question de la souveraineté politique de la ville, mais exige un « statut particulier », aujourd'hui limité aux seuls « lieux saints » de la Vieille Ville.

Le deuxième gros « cactus », dans les relations entre Rome et Jérusalem, est bien sûr la question palestinienne. Dès la première guerre israélo-arabe de 1948, l'Eglise choisit son camp. Elle se bat pour faire reconnaître les droits des Palestiniens, mobilise en leur faveur l'opinion internationale, organise l'aide aux réfugiés, crée une mission pontificale pour la Palestine. Et une fois de plus, le facteur religieux interfère : en Israël, on dit que l'Eglise préférera toujours à Jérusalem une domination arabe et musulmane plutôt que juive.

Rome dément : son soutien aux Palestiniens est un devoir de justice internationale et de respect des droits de l'homme, violés dans les territoires occupés. Il s'explique aussi par un facteur affectif tenant à la place des chrétiens arabes de Terre sainte, par la pression diplomatique des capitales arabes sur le Vatican, par la routine de la Curie romaine proche des diplomaties française et italienne (également pro-arabes). Même si, le 15 septembre 1982, Jean-Paul II reçoit Yasser Arafat, déchaînant la colère en Israël et dans toute la diaspora juive, et nomme pour la première fois, en 1987, un évêque palestinien, Mgr Michel Sabbah, comme patriarche latin de Jérusalem, le pape condamne toute forme de terrorisme et prend soin de maintenir l'équilibre, dans ses discours, entre *« le droit à la sécurité d'Israël »* et le *« droit des Palestiniens à une patrie »*.

La commission bilatérale de 1992

Alors qu'en octobre 1991, après la guerre du Golfe, un processus de paix est enclenché, à Madrid, entre l'OLP et Israël, le Saint-Siège redoute de rester sur la touche d'une négociation internationale susceptible de déboucher, à terme, sur un règlement au Proche-Orient et une toute nouvelle donne pour la ville de Jérusalem. Il accepte donc de participer à une commission bilatérale avec Israël, en vue de régler les points litigieux et de « normaliser » les relations entre les deux Etats. Le dialogue s'ouvre donc enfin officiellement. La commission est créée le 29 juillet 1992 et depuis se réunit régulièrement à Rome et à Jérusalem.

Mais l'ordre du jour est très vite circonscrit aux questions purement « bilatérales », c'est-à-dire au statut des établissements et des communautés catholiques à Jérusalem et dans les territoires sous occupation israélienne. Les questions « multilatérales », plus politiques – le statut de Jérusalem et des Lieux saints, les droits des Palestiniens –, sont soigneusement mises de côté, ou plus exactement traitées à un autre niveau entre l'OLP et Israël. Ce qui fait dire à Mgr Di Montezemolo, délégué apostolique à Jérusalem, à propos de cette négociation parallèle : *« Des parallèles ne se rencontrent jamais, sauf à l'infini. Mais nous espérons bien ne pas avoir à attendre jusque là* (5)*»*.

Il n'aura pas à attendre trop longtemps. Le bond en avant de la négociation entre Israël et l'OLP, l'accord d'autonomie partielle pour les Palestiniens à Jéricho et à Gaza, la poignée de main du 13 septembre à Washington entre Yasser Arafat et Itzhak Rabin prennent de court les diplomates du Vatican. Pour Rome, au risque de faire partie des derniers (avec Téhéran, Bagdad, Damas ou Tripoli) à reconnaître Israël, il devient urgent de conclure la discussion « bilatérale » avec Jérusalem. Le terrain se dégage aussi pour le pape, qui peut exprimer publiquement, le 21 septembre devant le grand rabbin Lau de Jérusalem, et trois mois après devant la Curie romaine, son désir de répondre à l'invitation israélienne et de se rendre en Terre sainte.

On en est là aujourd'hui. L'*« accord fondamental »* qui devait être signé le 30 décembre à Jérusalem par les deux chefs de délégation à la commission bilatérale – Mgr Celli, bras droit du ministre des affaires étrangères du pape, et Yossi Beilin, vice-ministre israélien des affaires étrangères – met fin, en partie, à un contentieux passionnel. Il est une étape décisive avant la reconnaissance formelle d'Israël par le Saint-Siège et un voyage du pape à Jérusalem qui parachèverait cette *« normalisation »*. Il devrait être suivi, le 1er juin 1994, d'un échange de représentants permanents entre Rome et Jérusalem, Mgr Di Montezemolo, délégué apostolique, devenant nonce, et Myriam Ziv, chargée des relations avec le Saint-Siège à l'ambassade d'Israël en Italie, devenant ambassadrice au Vatican.

La portée de cet accord paraîtra pourtant limitée. S'il est *« fondamental »*, il ne traite que de principes généraux sur la liberté religieuse et du fonctionnement des institutions catholiques. Il est muet sur la question des Palestiniens et sur l'avenir de Jérusalem. Moins que jamais, le Vatican ne souhaite s'immiscer dans les négociations. Trop tardif, cet accord du 30 décembre n'aura pas l'imact historique qui était escompté à Jésusalem.

HENRI TINCQ

LIBAN
GOLAN
Lac de Tibériade
CISJORDANIE
Amman
Jérusalem
BANDE DE GAZA
ISRAËL
JORDANIE
EGYPTE
Porte de Damas
Saint-Sépulcre
Dôme du Rocher
Mosquée El Aqsa
Porte de Jaffa
Mur des Lamentations
Ligne de démarcation d'avant 1967
Les murailles de la "Vieille Ville"

Les lieux saints de Jérusalem sont presque tous situés dans la vieille ville. Les plus vénérés par les chrétiens sont la basilique du Saint-Sépulcre, la Via dolorosa et le mont des Oliviers, à l'extérieur des remparts. Il y a d'autres lieux saints chrétiens en territoire occupé, à Bethléem (la basilique de la Nativité), à Nazareth (l'église de l'Annonciation) et au Mont-Thabor, au sud de Nazareth. Parmi les lieux saints juifs, le plus important est le mur des Lamentations, ou mur occidental, dernier vestige du temple détruit ainsi que le tombeau du roi David sur le mont Sion. Enfin, pour les musulmans, Jérusalem est la troisième des villes saintes (après La Mecque et Médine). Ils vont prier sur l'esplanade du Temple, où se font face le dôme du Rocher et la mosquée El Aksa.

(2) Dans *Notes sur la manière correcte de présenter le judaïsme dans l'enseignement de l'Eglise catholique*. 1985.

(3) Cette déclaration est capitale pour comprendre les relations entre le Saint-Siège et Israël. Dans *La Documentation catholique* (Bayard-Presse) du 3 mars 1993, n° 2 023.

(4) L'expression figure encore dans le *Catéchisme universel de l'Eglise catholique*, publié en 1992.

(5) Conversation avec l'auteur à Jérusalem. Juin 1993.

► A lire :

– *Le Vatican et Israël*, de Meïr Mendès. Cerf, 1990.

– *Le Saint-Siège et le conflit du Proche-Orient*, de Georges-Emile Irani. Desclée de Brouwer, 1991.

– *Vaticano e Israele, dal secondo conflitto mondiale alla guerra del Golfo*, de Silvio Ferrari. Sansoni Editore, Bologne, 1991.

– *La reconnaissance, le Saint-Siège, les Juifs et Israël*, d'André Chouraqui. Robert Laffont, 1992.

– *L'Etoile et la Croix. Jean-Paul II-Israël : l'explication*, d'Henri Tincq. Jean-Claude Lattès, 1993.

Les relations entre Israël et le Saint-Siège

Les chrétiens d'Orient se montrent circonspects

Nombreux sont ceux qui estiment que le Vatican a pris une décision prématurée dans la mesure où le processus de paix israélo-palestinien en est encore à ses balbutiements. Mais il y a aussi ceux qui pensent au contraire que l'Eglise doit accompagner ce processus dès le début du chemin. Les responsables des communautés chrétiennes d'Orient sont partagés, quant au contenu de l'accord de principes que l'Etat juif devait signer jeudi 30 décembre, mais surtout quant à son calendrier.

Le document en question ne porte que sur les «problèmes bilatéraux» garantissant l'existence des lieux de culte et d'enseignement catholique à Jérusalem et dans les territoires occupés. Mais les réponses des partisans de ces accords, comme de ceux qui expriment leurs réserves, vont au-delà de la simple lettre du document, qu'ils placent dans une perspective politique. Un peu comme si, au moins pour une partie de nos interlocuteurs, le pas franchi par le Vatican devait mener inévitablement à l'établissement de relations diplomatiques entre l'Etat juif et celui du Vatican.

«Certes, l'Eglise catholique ne représente qu'elle-même, nous a déclaré l'évêque grec orthodoxe, Georges Khodr. *Mais la tendance générale dans de nombreux milieux* [au Proche-Orient notamment], *est de confondre Vatican et chrétiens, de la même manière qu'un certain Etat arabe* [entendre : l'Arabie saoudite] *représenterait les musulmans. Or les orthodoxes pas plus que les autres communautés chrétiennes orientales n'ont renoncé à leur existence propre».* Mais surtout, ajoute Mgr Khodr, *«conclure un accord sur les seuls Lieux saints, c'est établir une séparation entre* [le sort de] *ces institutions et le problème de fond, celui du peuple palestinien. Or c'est le peuple palestinien, dans ses fractions chrétienne et musulmane qui garantira les Lieux saints».*

Risque d'«amalgame»

Ce qui serait encore plus dommageable pour l'ensemble des chrétiens du Proche-Orient, selon Mgr Khodr, serait un éventuel établissement de relations diplomatiques entre le Saint-Siège et l'Etat juif. *«Cela renforcerait Israël – car le Saint-Siège représente une force morale et près d'un milliard de catholiques à travers le monde –, alors même que l'Etat juif est encore en conflit avec son entourage arabe.»* Et puis, ajoute-t-il, cela apporterait, à tort, selon lui, *«de l'eau au moulin de tous ceux qui ont toujours traité les chrétiens d'Orient comme les suppots de l'Occident, des traîtres, un corps étranger et des croisés».* Si l'on suivait Mgr Khodr, on s'arrêterait notamment à tous ces extrémistes islamistes dont les principales organisations ont exprimé sans ambiguïté leur hostilité au processus de paix. Et l'on pourrait en effet se demander pourquoi les chrétiens d'Orient serviraient de bouc émissaire pour une paix mise en route par des régimes politiques... musulmans.

On aurait pu penser que les propos de Mgr Khodr représentent le point de vue des seuls chrétiens qui ne relèvent pas du pape. Mais si le chef de la communauté maronite, Mgr Nasrallah Sfeir, se mure dans le silence à ce sujet – un silence peut-être éloquent –, d'autres évêques de cette communauté parlent. Ainsi en est-il de Mgr Harfouche qui reste sur son quant-à-soi. *«Nous traversons,* dit-il, *une période décisive dans un jeu très serré, où chacun essaie de marquer le maximum de points»* et à ce jeu, les arrière-pensées de l'une et l'autre parties contractantes ne sont pas les mêmes.

«Le Saint-Siège a une mission spirituelle, il essaie de défendre des valeurs humaines et spirituelles», précise-t-il alors qu'Israël, en tant qu'Etat, fait d'autres calculs d'intérêt immédiat et à plus long terme sur les plans intérieur et international. Il y a donc risque d' *«amalgame»* de voir s'installer une *«certaine confusion»* quant à la finalité de ces accords, indique-t-il.

Et s'il considère que *«le processus de paix est irréversible»* et affirme que *«les chrétiens d'Orient aspirent profondément à la paix»*, il n'en souligne pas moins que cette paix a ses conditions. A preuve, fait-il valoir, les difficultés des pourparlers en cours, qu'il s'agisse de ceux qui mettent face à face Israël et l'OLP ou de ceux plus laborieux encore entre l'Etat juif et la Syrie et le Liban, sans oublier ceux qui ne sont même pas encore engagés entre Israël et l'Irak.

La thèse qu'il défend tient en ceci : pourquoi une telle hâte de la part du Vatican, alors que le processus de paix commence à peine, que le Saint-Siège a bien pris la peine d'attendre depuis la création d'Israël en 1948 et que l'on sait que des accords diplomatiques si *«utiles»* soient-ils, ne valent rien sans *«garanties internationales»*, mais surtout sans un *«changement radical des mentalités et de la situation sur le terrain, ce qui n'est pas encore le cas»* ?

Cet évêque déplore, au demeurant, la qualité des rapports établis entre le Saint-Siège et les chrétiens d'Orient, qui ne sont pas fondés sur la consultation – *«C'est le Vatican qui nous informe et pas le contraire»*, fait-il remarquer – et qui font que des décisions peuvent être prises au Vatican abstraction faite de la réalité sur le terrain.

Tel n'est pas l'avis de Mgr Hayek, nonce apostolique pour l'Algérie, la Tunisie et le Maroc : *«La situation a changé»* depuis la création de l'Etat d'Israël, *«surtout ces derniers temps et les craintes ne sont plus justifiées.»* Il s'interroge : *«L'accord conclu avec l'Etat juif est une bonne chose. Pie XII ne disait-il pas qu'avec la guerre tout est perdu, avec la paix on peut tout sauver?»*

«Cela peut désamorcer les intégrismes»

«Non», la décision prise par le Vatican n'est pas prématurée, estime Mgr Hayek. *«L'Eglise doit accompagner le processus de paix même s'il n'est qu'à ses débuts.»* Le Saint-Siège a pris des contacts avec l'OLP, la Jordanie et les autres pays concernés par le processus de paix et le sentiment *«majoritaire est la réjouissance». «Je suis naïf peut-être, mais je ne crois pas que les intégristes islamistes se vengeront contre les chrétiens»*, ajoute-t-il. L'intégrisme est l'expression du *«dépit»* de certains de voir que *«les Arabes ont été frustrés pendant quarante ans».* Maintenant que le processus de paix est en marche et *«que les Arabes sont enfin pris au sérieux, cela peut désamorcer les intégrismes»*.

Les responsables religieux coptes orthodoxes égyptiens pour leur part, nous signale notre correspondant au Caire Alexandre Buccianti, se sont abstenus de commenter l'accord. Mais, selon un membre éminent de cette communauté, ce silence ne signifie pas une condamnation, peut-être même le contraire.

Les coptes sont partisans de la prudence et ne veulent pas être un jour qualifiés de *«traîtres à la cause palestinienne».* C'est du reste la raison pour laquelle, après la signature du traité de paix égypto-israélien en 1979, le «pape» Chénouda III, avait rejeté une demande du président Sadate l'invitant à encourager les coptes à se rendre en pèlerinage à Jérusalem . Mais les coptes réclament également à l'Etat juif le retour dans leur giron du monastère de Deir Sultan, que les Israéliens ont confié aux coptes éthiopiens après la conquête de Jérusalem-Est en 1967.

MOUNA NAÏM

PROCHE-ORIENT

ARABIE SAOUDITE

L'installation du Conseil consultatif laisse espérer une prudente modernisation du régime

Le roi Fahd Ben Abdel Aziz a installé, mardi 28 décembre, le Conseil consultatif saoudien. Malgré les limites des attributions de cette assemblée, sa création suscite l'espoir de voir s'engager une modernisation de la structure politique du royaume.

RYAD

de notre envoyée spéciale

Dans le complexe du palais royal d'El Yamama, l'immense coupole bleue du Conseil consultatif (Majlis El Choura) est visible de partout. Impressionnant, le bâtiment, construit il y a déjà six ans pour abriter des «parlementaires», peut en recevoir 460, mais ce premier Conseil ne comporte que 61 membres, qui ont tous prêté serment mardi 28 décembre. A cette occasion, le roi Fahd a réitéré *«l'attachement de l'Arabie saoudite à la charia islamique dans l'esprit et la lettre».* Mercredi, pour la première fois dans l'histoire du royaume, il devait prononcer, devant eux, le discours du trône.

Attendue de longue date, l'installation de ce Conseil, instauré par décret royal en mars 1992, mais dont les membres n'ont été nommés par le roi qu'en août 1993, marque incontestablement une évolution dans la politique saoudienne. Mais, chacun l'affirme, le Conseil devra être jugé sur ses actes. Le scepticisme qui précède son entrée en fonction laisse aussi transparaître l'espoir qu'il pourra animer quelque peu la vie politique et sociale du pays.

La nomination par le roi de membres choisis dans toutes les classes de la société, hommes d'affaires, universitaires, journalistes, hauts fonctionnaires, de tendances plutôt libérales – le Conseil ne compte aucun religieux extrémiste, – a été une bonne surprise pour les Saoudiens, même si, note un intellectuel, *«aucun de ces hommes ne s'est jamais fait connaître par son indépendance d'esprit vis-à-vis du pouvoir».* Les appréciations positives ont toutefois été vite tempérées par les règles contraignantes de fonctionnement du Conseil, qui ne peut donner son avis que sur les sujets qui lui sont soumis par le premier ministre, en réalité par le roi.

Le Conseil n'a pas de pouvoir législatif. Dix de ses membres peuvent proposer un projet de loi, mais celui-ci doit obligatoirement être approuvé par le cabinet. Ce dernier, en revanche, doit désormais soumettre à l'avis du Conseil chaque nouvelle loi, règlement, traité, etc. En cas de divergences entre le Conseil et le cabinet, c'est au roi de trancher.

«Si, à la fin de sa première année de fonctionnement, le Conseil n'a pas tenu quatre ou cinq bonnes sessions, suivies de décisions, on aura tué le processus et l'espoir qu'il a fait naître», affirme un éditorialiste saoudien. Vice-président du Conseil, Abdallah Omar Nassif, ancien secrétaire général de la Ligue du monde musulman, se veut plus prudent : *«Je ne pense pas que l'on pourra juger notre travail sur un an. C'est au bout de quatre ans* (durée du mandat des membres du Conseil) *que l'on pourra dire si oui ou non nous avons été efficaces.»*

«Pour commencer, nous a-t-il dit, *nous allons revoir, pour les moderniser et les rendre plus efficaces, tous les décrets, lois, règlements. Nous avons déjà entre 200 et 250 lois à réétudier et cela va prendre la plus grande partie de notre énergie. Nous voulons améliorer les performances de tout le système public et nous débarrasser de la bureaucratie.»* C'est bien ce que réclament nombre de Saoudiens, qui dénoncent, en privé, l'inertie du système et le fait que toute démarche auprès d'un service gouvernemental est *«une course d'obstacles régie par l'arbitraire».*

Les intégristes sous haute surveillance

«Nous sommes devenus des bureaucrates, confie, sous le sceau de l'anonymat, un haut responsable. *Plus aucun d'entre nous ne réfléchit à l'avenir. En se faisant l'écho de l'opinion, les 61 membres du Conseil et les 210 membres des treize conseils provinciaux* (nommés en septembre) *peuvent donner une impulsion aux travaux du gouvernement. A travers les contacts que les membres du Conseil prendront* (ils peuvent, sur des sujets particuliers, convoquer des experts), *il y aura une plus grande participation populaire aux décisions. Nous devons restructurer toute notre vie politique pour qu'elle réponde mieux aux aspirations d'une société qui change.»*

Le véritable rôle de ce Conseil dépendra de la volonté du roi, qui reste seul maître de la conduite des affaires. *«Le roi est impatient de moderniser l'institution gouvernementale»*, affirme M. Nassif, qui ajoute cependant que *«l'ampleur des changements dépendra de la réaction des gens. Chaque nouveau développement a ses difficultés, rencontre des résistances».* Dans quatre ans, 50 % des membres du Conseil seront changés et, confie M. Nassif, *«à l'avenir, rien n'empêche que leur nombre soit augmenté».*

La promulgation du règlement interne du Conseil s'est faite parallèlement à l'annonce d'une modification du fonctionnement du cabinet, qui limite à quatre ans, sauf exception décidée par le roi, la durée du mandat d'un ministre. Ce qui fait dire à certains qu'un échange entre ces deux institutions pourrait se faire, à terme. Pour l'instant, le roi a fixé à deux ans la durée de reconduction à leur poste des ministres, dont certains sont en fonctions depuis près de deux décennies. Il s'est ainsi donné, affirme un observateur, *«le temps de voir quels changements introduire dans un conseil des ministres sclérosé».*

Malgré les limites de l'expérience, la création du Conseil consultatif constitue pour la majorité des Saoudiens *«un pas dans la bonne direction»* et, surtout, le signe d'une prise de conscience au plus haut niveau que le royaume ne peut pas continuer à être géré comme il l'a été depuis sa naissance. L'Arabie saoudite comptait, au dernier recensement, en 1992, 17 millions d'habitants, dont 5,7 millions d'étrangers. La société change, de nouveaux besoins apparaissent et les structures anciennes ne sont plus en mesure de répondre aux aspirations du plus grand nombre.

«Si chaque Saoudien a toujours la possibilité de faire valoir ses doléances à un membre de la famille royale, avoue un responsable, *celle-ci ne peut plus être en contact constant avec tous et il nous faut des relais organisés.»* Dans une société encore très tribale, *«nous voulons des lois qui s'appliquent à tous»*, précise un homme d'affaires qui ajoute : *«Nous voulons savoir exactement ce que nous pouvons entreprendre en fonction d'une législation claire et précise.»*

Le frein que mettent les religieux intégristes à toute évolution est vivement dénoncé par une bonne partie de la société saoudienne, qui voudrait voir le roi agir plus drastiquement contre eux. *«Jusqu'à quand allons-nous nous taire et subir leur loi?»* s'insurge ainsi le propriétaire d'une école privée, à qui l'on refuse d'ouvrir des classes pour des garçons de cinq et six ans si les enseignants sont des femmes. Il ajoute : *«S'ils* [les intégristes] *représentent 20, 30 et même 40 % de la population, le gouvernement devrait aussi écouter, pour ne pas les perdre, les 60 % restants.» «Le gouvernement ne peut pas s'opposer de front aux extrémistes religieux puisqu'ils défendent en principe les mêmes valeurs,* confie un intellectuel. *Les autorités cherchent à résoudre le problème pacifiquement.»*

A cet égard, la ferme réplique des autorités aux sept membres du Comité de défense des droits légitimes, qui avaient publiquement fait connaître, en mai dernier, leurs revendications, a soulevé d'autant moins de protestations internes que ses principaux membres figuraient parmi les plus «réactionnaires» des religieux. Tous libérés, ceux-ci se sont toutefois vu, comme plusieurs imams «fondamentalistes», interdits de prêches et de sortie du territoire. *«Il ne fait pas de doute que le gouvernement, qui n'a pas réussi à amadouer les plus extrémistes des religieux, les surveille de près»*, note un observateur.

Parallèlement, une réconciliation avec les opposants chiites s'est opérée. Reçus par le roi, nombre de ceux-ci, qui vivaient à l'étranger, ont pu regagner le royaume et les deux journaux qu'ils publiaient à Londres et Washington ont cessé leur parution. Quelques trois mille d'entre eux ont récupéré leurs passeports. Ceux qui avaient été évincés de leur travail, notamment à l'Aramco – la minorité chiite saoudienne est concentrée dans la province pétrolière de l'Est – l'ont retrouvé, et tous les détenus, une quarantaine, ont été libérés.

FRANÇOISE CHIPAUX

ÉGYPTE : la Gamaa islamiya revendique le dernier attentat contre des touristes. – Selon le quotidien *Al Hayat*, publié à Londres et à Paris, l'un des deux principaux mouvements islamistes égyptiens, la Gamaa islamiya, a revendiqué l'attentat contre un car de touristes autrichiens, qui a fait seize blessés, lundi 27 décembre. Selon un communiqué reçu par le journal, la Gamaa affirme avoir lancé cette attaque *«pour venger les condamnations à mort et exécutions qui ont frappé récemment plusieurs membres»* de cette organisation. – *(AFP.)*

KOWEÏT : première femme ambassadeur. – Pour la première fois, le gouvernement koweïtien a nommé une femme à un poste d'ambassadeur. Nabila al-Molla a été désignée, mardi 28 décembre, pour représenter son pays au Zimbabwe. Diplomate de carrière, elle a notamment fait partie, pendant une dizaine d'années, de la mission koweïtienne aux Nations unies. Les femmes n'ont toujours pas le droit de vote au Koweït. – *(AFP.)*

YÉMEN : assassinat d'un cadre du Parti socialiste. – Le Parti socialiste yéménite (PSY, sudiste) a annoncé, mardi 28 décembre, l'assassinat à Sanaa de l'un de ses cadres, précisant qu'il s'agit du cent cinquante et unième membre de cette formation à subir ce sort, depuis la proclamation de l'unité yéménite en mai 1990. Dans un communiqué publié à Aden, le bureau politique du PSY indique que Abdellatif Saad El Ruaini, *«jeune étudiant et cadre dynamique»* du parti a été assassiné jeudi dernier *«par des mains perfides».* – *(AFP.)*

IRAK

Des affrontements entre Kurdes ont fait des dizaines de morts

Le Parlement turc a voté, mardi 28 septembre, la reconduction pour six mois de la présence en Turquie de la force multinationale de protection des Kurdes irakiens, alors que des affrontements entre Kurdes ont fait des dizaines de morts et de blessés dans le nord de l'Irak.

Ces affrontements ont opposé l'Union patriotique du Kurdistan (UPK, de Jalal Talabani) – qui forme, avec le Parti démocratique du Kurdistan (PDK, de Massoud Barzani), le «gouvernement» kurde – à la Ligue islamique kurde (LIK), une formation pro-iranienne. Selon des sources kurdes, ces combats ont fait, dimanche 26 et lundi 27 décembre, au moins 31 tués et 134 blessés dans la seule ville de Souleimanyé. Vingt-deux personnes avaient été tuées la semaine dernière.

En visite en Syrie, M. Talabani a affirmé, mardi, que les combats avaient cessé et que la LIK avait déposé les armes. Toutefois, le même jour, l'UPK a fait état, dans un communiqué, de l'existence *«de quelques poches isolées de résistance de la part de fugitifs de la LIK, dans certaines régions éloignées»*, bien que le retour à la normale ait commencé partout ailleurs dans le Kurdistan, notamment à Erbil et à Souleimanyé, théâtre des derniers affrontements. *«Les bases et quartiers généraux de la LIK ont été neutralisés et des dizaines de ses miliciens arrêtés»*, ajoute le communiqué. – *(AFP.)*

REPÈRES

ALLEMAGNE

L'agresseur du président de la République condamné à six mois de prison avec sursis

Un ancien champion d'Allemagne d'haltérophilie, Horst Günter Roersch, quarante-huit ans, a été condamné mardi 27 décembre pour coups et blessures à six mois de prison avec sursis par un tribunal de Hambourg pour avoir frappé et jeté à terre le président de la République Richard von Weizsacker le 2 décembre (*le Monde* du 4 décembre).

Au cours de l'audience, l'agresseur, qui avait envoyé une lettre d'excuses à sa victime, a expliqué qu'il n'avait pas voulu faire de mal au président mais simplement le rencontrer pour lui demander pourquoi il n'avait rien entrepris contre les crimes nazis, du temps où son père était secrétaire d'Etat aux affaires étrangères d'Adolf Hitler. M. von Weizsäcker n'a pas souhaité intenter de procès pour diffamation envers le chef de l'Etat. – *(AFP, AP.)*

LIBAN

Affrontements entre l'armée israélienne et le Hezbollah

Lors d'une tournée dans la «zone de sécurité» occupée par Israël au Liban-sud, le premier ministre israélien, Itzhak Rabin a accusé, mardi 28 décembre, la Syrie de maintenir la tension dans cette région.

«S'ils le veulent, les Syriens peuvent réduire l'activité terroriste au Liban-sud, par l'intermédiaire du gouvernement libanais, et ils peuvent faire beaucoup pour ramener le calme. Mais ils ne le font pas», a déclaré M. Rabin. Ces accusations ont été faites peu de temps après une série de raids de l'aviation israélienne contre des positions du Hezbollah pro-iranien dans le sud et l'est du Liban qui ont fait trois blessés. Les intégristes du Hezbollah de leur côté ont tiré des roquettes et des obus contre des positions de l'armée israélienne et de sa milice auxiliaire, l'Armée du Liban-sud (ALS), dans la zone occupée. D'autres salves de roquettes ont encore été tirées dans la nuit de mardi à mercredi ainsi que mercredi matin. L'artillerie lourde israélienne et celle de l'ALS ont riposté. – *(AFP.)*

Di…

sur le dan…

RWANDA

Les représentants du F… sont arrivés à Kigali pour participer au gouvernement de transition

ASIE

CORÉE DU NORD

Divergences aux Etats-Unis sur le danger nucléaire créé par Pyongyang

Washington et Pyongyang ont fait des progrès dans les pourparlers qu'ils ont engagés à New-York afin de permettre à l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) de reprendre ses inspections des installations de Corée du Nord. *« Les négociations s'accélèrent »*, a déclaré, mardi 28 décembre, le secrétaire d'Etat Warren Christopher. Cependant, toutes les branches de l'exécutif américain n'ont pas la même perception de l'urgence du « danger nucléaire » nord-coréen.

WASHINGTON

de notre correspondant

L'affaire nucléaire nord-coréenne a pris à Washington l'allure d'un psychodrame à rebondissements, où plusieurs branches du gouvernement américain ont exposé, par voie de presse, des points de vue divergents. Selon le *New York Times*, la CIA et d'autres agences de renseignement auraient conclu que Pyongyang était déjà en possession de deux armes nucléaires. C'est improbable, a répliqué le département d'Etat, qui a fait part du scepticisme de son ambassade à Séoul. Même étonnement au Pentagone, où des responsables, cités cette fois par *ABC News*, ont jugé, eux aussi qu'il était difficile d'être aussi péremptoire que le serait la CIA...

« La vérité est que nous ne savons pas ce qu'il en est vraiment, confiait, pour sa part, un haut responsable de la Maison Blanche qui recevait quelques correspondants étrangers. *Mais que le développement évoqué* [par la CIA] *soit probable, possible ou simplement concevable ne change rien au fait que nous sommes face d'un très sérieux problème »*. Il relevait pourtant lui aussi que les négociations engagées à New-York avec les Nord-Coréens se poursuivaient et, disait-il encore, *« cela est, en soi, un signe positif »*. Il se refusait à parler de « crise », mais n'en reconnaissait pas moins qu'il s'agissait d'une *« affaire urgente »* : pour des raisons techniques, les inspecteurs de l'AIEA ne peuvent attendre très longtemps. Or l'Agence n'a encore reçu aucun signal de Corée du Nord.

En violation de ses obligations de signataire du traité de non-prolifération (TNP), Pyongyang interdit depuis février à l'AIEA de contrôler ses sites nucléaires. Washington a offert aux Nord-Coréens plusieurs « cadeaux » en échange d'une reprise des inspections, sinon d'un abandon de leur programme : suspension des manœuvres « Team Spirit » avec Séoul ; établissement de relations économiques, voire diplomatiques. Après une première réponse jugée non satisfaisante, la Corée du Nord, selon certains journaux, serait désormais disposée à accepter les inspecteurs de l'AIEA sur le principal site nucléaire nord-coréen, Yongbyon, qui abrite en particulier un réacteur et, plus inquiétant, un centre de retraitement d'où aurait été extrait assez de plutonium pour une (ou deux) bombe (s).

Perplexités régionales

Si les pourparlers n'aboutissaient pas rapidement, l'affaire irait devant le Conseil de sécurité, où les Occidentaux entendent faire voter des sanctions économiques à l'encontre de Pyongyang. *« Or personne n'a intérêt à aller au Conseil »*, relevait le même haut fonctionnaire de la Maison Blanche. C'est que les alliés des Etats-Unis dans la région, Japon et Corée du Sud, sont peu enthousiastes à l'idée de sanctions. Séoul craint qu'elles ne précipitent l'effondrement du Nord, ce qui l'obligerait à assumer les coûts d'une unification difficile. Les Sud-Coréens ont en effet dépêché en Allemagne des équipes pour étudier l'unification allemande et elles en seraient revenues assez démoralisées. Pis, disent les Sud-Coréens, des sanctions économiques pourraient inciter le Nord à déclencher une deuxième guerre dans la péninsule.

Le Japon n'est pas favorable non plus aux sanctions. Pour qu'elles soit efficaces, il lui faudrait contrôler les virements de fonds de son importante communauté coréenne – quelque 800 000 immigrés – plutôt sympathisante de Pyongyang . En outre, estime Helmut Sonnenfeldt, un des experts de la Brookings, nombre d'entrepreneurs japonais ont des visées sur des projets de développement nord-coréens.

De retour de la région, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a lui aussi prêché *« patience et négociation »* plus que force et sanctions. Membres permanents du Conseil de sécurité, les Chinois viennent, eux, de faire rappeler qu'ils étaient opposés à l'imposition de sanctions. Si l'affaire devait venir devant le Conseil de sécurité, les Chinois pourraient, en fait, menacer d'opposer leur veto afin d'obtenir une nette réduction de la portée des sanctions envisagées, puis s'abstenir lors du vote final.

ALAIN FRACHON

Le président sud-coréen pense que Pyongyang n'a pas la bombe. – La Corée du Nord ne semble pas encore être en possession d'une bombe atomique, a déclaré mardi 28 décembre le président Kim Young-sam. Le chef de l'Etat sud-coréen, qui a dit fonder son point de vue sur des *« informations précises »*, répondait à de récents articles parus dans la presse des Etats-Unis, selon lesquels des services de renseignement américains estiment que Pyongyang est déjà parvenu à fabriquer un ou deux engins. – *(AP.)*

AFGHANISTAN : *huit morts* dans des combats à Kaboul. – Huit personnes ont été tuées et quinze autres blessées lors de combats qui ont eu lieu à Kaboul mardi 28 décembre entre les forces du premier ministre Gulbuddin Hekmatyar et celles du chef des milices ouzbèkes naguère communistes, le général Dostum. Ces affrontements, ont éclaté après que le Hezb-i-Islami de M. Hekmatyar eut accusé les hommes de Dostum d'avoir enlevé et violé plusieurs femmes. – *(Reuter.)*

PHILIPPINES : nouvel attentat contre une mosquée à Davao. – Cinq personnes ont été blessées, le mardi 28 décembre, dans un attentat à la grenade perpétré contre une mosquée à Davao, une ville de 850 000 habitants située dans l'île de Mindanao, au sud de l'archipel. La veille déjà, deux engins avaient été lancés sur un lieu de culte musulman de la même ville, sans faire de victimes. – *(AP.)*

La Chine et le Pakistan demandent la levée des sanctions américaines. – Pékin et Islamabad ont demandé, mardi 28 décembre, aux Etats-Unis, de lever les sanctions commerciales prises en août à leur encontre. Cet appel a été lancé lors de la visite à Pékin du premier ministre Benazir Bhutto. Washington a imposé des sanctions visant notamment les industries spatiales et de défense chinoises, et dans une moindre mesure celles du Pakistan, après avoir accusé Pékin d'avoir vendu à Islamabad des composants de missiles M-11 en dépit de spécifications du régime de contrôle de la technologie balistique. – *(AFP.)*

RWANDA

Les représentants du FPR sont arrivés à Kigali pour participer au gouvernement de transition

Conformément à l'accord de paix signé en août à Arusha (Tanzanie) par le gouvernement rwandais et la rébellion de l'ethnie minoritaire des Tutsis, six cents combattants du Front patriotique rwandais (FPR) sont arrivés à Kigali, mardi soir 28 décembre. Ils sont chargés d'assurer la protection de cinq dirigeants du mouvement rebelle qui participeront au gouvernement de transition dont la formation est attendue jeudi.

Jacques Bihozagara, porte-parole du FPR en Europe, devrait occuper le poste de vice-premier ministre, le pasteur Bizimungu – principal négociateur du FPR à Arusha – celui de ministre de l'intérieur et le chef militaire du FPR, le major Paul Kagame devrait assurer la direction de l'état-major de la gendarmerie. Les hommes du FPR ont été escortés, de Byumba (nord) à Kigali, par des hélicoptères et plus de deux cents « casques bleus » belges et tunisiens de la mission des Nations unies d'assistance au Rwanda (MINUAR). – (AFP, Reuter.)

CHINE

La vague de détournements d'avions vers Taïwan embarrasse les autorités

Deux détournements d'avions civils chinois en direction de Taïwan ont été tentés le mardi 28 décembre. L'un d'eux a réussi, ce qui porte à dix le nombre de détournements effectivement opérés sur Taïwan au cours de l'année 1993.

PÉKIN

de notre correspondant

Un détournement d'avion a été réussi, mardi 28 décembre, par un couple accompagné d'un enfant, s'aidant de moyens rudimentaires : une boîte de vitamines remplie de trois piles reliées à un clou et une boîte d'allumettes par des bouts de fil de fer. Le pirate, directeur commercial d'une firme d'Etat du sud, a demandé l'asile à Taïpeh pour se plaindre, a-t-il expliqué, de l'inexistence d'un Etat de droit sur le continent – situation illustrée, à ses yeux, par le fait que les autorités ont rasé sa demeure il y a quatre mois. Son épouse brandissait un carton sur lequel était écrite la menace de faire sauter l'appareil si le pilote n'obtempérait pas.

Selon des responsables de l'aéroport Tchiang-kaï-chek de Taïpeh, une deuxième tentative a eu lieu à bord d'un autre appareil peu après l'atterrissage du premier à Taïwan. Le pirate a cependant été maîtrisé par l'équipage alors que l'avion se trouvait près de la démarcation informelle entre les espaces aériens des deux rives du détroit de Formose. L'armée de l'air continentale a dépêché deux chasseurs pour ramener l'appareil, selon des informations qui n'ont pas été confirmées à Pékin, à la différence de ce qui s'était passé à l'issue de la première tentative.

Ces épisodes portent à dix le nombre de détournements réussis par des pirates du continent vers Taïpeh depuis avril. Le dernier a suivi de 24 heures l'annonce par Pékin de mesures visant à inculquer au personnel volant de ses compagnies *« une nouvelle stratégie anti-détournement »*, après le limogeage du numéro un de l'aviation civile, Jiang Zhuping. Celui-ci avait, lundi, été contraint de s'humilier lors d'une piteuse séance devant des « députés du peuple ». Il a admis que les accidents et détournements qui affectent les lignes chinoises étaient largement dus à l'incompétence du personnel. Ce lamentable état de choses a pris une tournure politique au sein de la direction chinoise avec l'intervention du vice-premier ministre, Zhu Rongji, qui a exigé une sérieuse remise en ordre.

Ces incidents étaient prévisibles, et attendus à Taïpeh, après l'échec récent d'une nouvelle session de négociations entre la Chine et Taïwan sur le principe d'extradition des pirates de l'air (*le Monde* du 24 décembre). Sur consigne du pouvoir, les médias taisent désormais ces incidents, afin de ne pas encourager les candidats à l'aventure ; mais l'accès croissant aux informations provenant de l'étranger rend largement inopérant ce *black-out*. Le ministre de l'intérieur de Taïwan a déclaré que les auteurs de ce dixième détournement seraient jugés selon la procédure habituelle, dont Pékin réclame la révision sans pour autant vouloir faire de concessions juridiques à l'endroit de l'île non communiste.

FRANCIS DERON

La guerre dans l'ex-Yougoslavie

Près d'un millier de civils sont en cours d'évacuation à Sarajevo

L'évacuation de près de mille civils de Sarajevo, en direction de Split et Belgrade, a commencé mardi 28 décembre. Huit cents Croates et Musulmans et cent cinquante Serbes doivent être transportés en deux temps, en autobus, jusqu'à Lukavica, faubourg de Sarajevo sous contrôle serbe, où ils seront pris en charge par d'autres autobus, les uns vers Split, les autres vers Belgrade. Une tentative d'évacuation semblable avait échoué en novembre.

L'opération organisée par les autorités bosniaques a bénéficié de l'aide de la FORPRONU, qui s'est occupée d'obtenir les autorisations auprès des parties concernées, et d'un soutien en vivres et couvertures du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR).

La situation était relativement calme, mardi, à Sarajevo, avec seulement quelques tirs d'armes lourdes sur les hauteurs qui entourent la ville. La FORPRONU a imputé à l'armée gouvernementale, à majorité musulmane, le déclenchement des violents combats de dimanche à Grbavica, le quartier du centre de Sarajevo sous contrôle serbe.

Zagreb dénonce l'offensive musulmane

En outre, le gouvernement de Zagreb a demandé que le Conseil de sécurité des Nations unies se réunisse en session extraordinaire pour déclarer «zones de sécurité» les enclaves croates de Bosnie encerclées par les forces musulmanes. Dans une lettre au Conseil, le ministre croate des affaires étrangères, Mate Granic, écrit : *«Le gouvernement croate fait tout pour parvenir à une solution pacifique et juste, afin de jeter les bases d'une coopération durable entre les deux peuples, mais l'offensive de Bosnie centrale montre que la partie musulmane a opté pour la guerre.»*

Cependant, les autorités de Mostar, ville assiégée dans le sud de la Bosnie, ont lancé un appel urgent pour obtenir une aide alimentaire et médicale, et du carburant. *«Pas un seul gramme de nourriture n'est entré dans cette ville de 55 000 habitants depuis* vingt *jours»*, a indiqué la radio contrôlée par les Musulmans. Selon elle, un convoi qui se dirigeait vers Mostar a été refoulé il y a cinq jours dans la ville de Buna, tenue par les Croates de Bosnie. – *(AFP, Reuter.)*

Les ravages de la planche à billets

Suite de la première page

Ce n'est pas tant que les Serbes soient follement dépensiers, mais la monnaie nationale se dévalue désormais de 3 % par heure.

Les poches pleines de billets dévalorisés, les Serbes pourraient bientôt battre tous les records historiques mondiaux. Avec une hausse des prix au détail de plus de 20 000 % en novembre, la mini-Yougoslavie (Serbie et Monténégro) n'arrivait qu'en quatrième position de ce triste palmarès. L'inflation devant dépasser les 200 000 % en décembre, elle devance la République de Weimar (32 400 % en novembre 1923) et la Grèce de novembre 1944 (86 000 %). Il ne lui reste donc plus qu'à disputer la première place à la Hongrie qui, en avril 1946, avait enregistré une hausse des prix de 42 000 millions de milliards de %!

Dans la vie de tous les jours, être «multibillionnaire» en Serbie n'est pas une partie de plaisir. D'abord, parce que tous les prix sont exprimés en centaines de milliards ou même en billions et que votre «fortune» sert tout juste à acheter deux ou trois kilos de viande et quelques denrées de base. Ensuite, parce que si vous laissez dormir votre argent ne serait-ce que quelques heures, vous ne pourrez plus guère acheter qu'une pauvre miche de pain. Les prix changent désormais plusieurs fois par jour, au fur et à mesure que le dinar se déprécie par rapport au deutschemark, la seule véritable monnaie de référence dans le pays. Ainsi la monnaie allemande valse-t-elle de millions en milliards, de billions en trillions jusqu'au jour où le dinar s'exclura de lui-même de cette course infernale.

Neuf zéros supprimés

Le petit dernier de la famille des billets yougoslaves, la coupure de 500 milliards de dinars, valait 50 francs le jour de sa mise en circulation, le 23 décembre, et à peine 3 francs cinq jours plus tard. Faute de pouvoir resserrer les zéros qui sont déjà sur le point de se chevaucher, le gouvernement yougoslave a décidé d'en amputer neuf au premier de l'an. Le dinar yougoslave avait déjà perdu six zéros le 1er octobre.

Déterminées à «sauvegarder» la monnaie nationale, les autorités se félicitent d'avoir suffisamment d'encre et de papier pour continuer à faire tourner la planche à billets. Cet enthousiasme fait le bonheur de certains : un Belgradois s'est amusé à tapisser entièrement son appartement avec des billets périmés. Les commerçants, eux, n'ont pas vraiment le goût de la dérision et, pour se protéger, ils ont introduit le «point», une manière détournée de fixer les prix en deutschemarks et de ne plus avoir à changer constamment les étiquettes. Le «point» équivaut en effet à 1 deutschemark. Les magasins d'Etat, qui ne peuvent pas recourir à cette pratique théoriquement illégale, continuent cependant d'afficher les tarifs en dinars, ce qui les oblige à fermer régulièrement leurs portes pour modifier les prix.

Dans les taxis, dans les restaurants, et même dans les kiosques à journaux, une petite pancarte indique la valeur du point en dinars, laquelle peut changer jusqu'à six à sept fois par jour, en fonction des variations sur le marché noir des devises étrangères. Ainsi, le temps d'entrer dans un magasin et de passer à la caisse, le montant de vos achats, si vous les payez en dinars, peut avoir changé. La meilleure solution est donc de payer en deutschemarks, à condition évidemment d'en avoir.

Bien que la politique monétaire yougoslave se résume à faire tourner la planche à billets vingt-quatre heures sur vingt-quatre, le pays est confronté à de graves pénuries. Acheter le journal qui coûte la modique somme de vingt milliards de dinars (environ quinze centimes) est une rude épreuve si vous ne possédez pas de petites coupures, les marchands de journaux étant le plus souvent incapables de vous rendre la monnaie. Mais les gros billets font également défaut. La semaine dernière par exemple, les médias officiels ont appelé à Belgrade les retraités à ne pas se ruer vers les banques pour retirer leur pension car il n'y avait plus de dinars. Bravant la législation yougoslave, le gouvernement monténégrin a décidé pour sa part de remédier au problème en versant aux retraités une prime de fin d'année en deutschemarks.

Face à cette situation dramatique, le président yougoslave, Zoran Lilic, n'a eu qu'un seul mot : *«L'inflation, c'est notre destinée.»* L'économiste belgradois, Ljubomir Madjar, met cependant en garde ses compatriotes : *«La planche à billets peut faire en Serbie plus de ravages qu'un véritable bombardement.»*

FLORENCE HARTMANN

CHYPRE : le Parti démocrate chargé de former le gouvernement dans la partie nord de l'île. – Le chef du Parti démocrate (PD, centre-droit, quinze députés), Hakki Atun, a été chargé, mardi 28 décembre, de former un gouvernement après les élections législatives du 12 décembre en «République turque de Chypre du Nord» («RTCN», autoproclamée, reconnue seulement par Ankara). M. Atun a confirmé, au terme d'un entretien avec le président de la «RTCN», Rauf Denktash, que son parti tenterait de former une coalition gouvernementale avec le Parti républicain turc (PRT, gauche, treize députés), rapporte l'agence chypriote turque TAK. Les élections avaient mis fin à dix-sept ans de pouvoir du Parti de l'union nationale (PUN, centre-droit) du premier ministre sortant, Dervish Eroglu, dont le PD est une dissidence. – *(AFP.)*

RUSSIE : Anatoli Loukianov élu à la tête d'une commission parlementaire. – L'ex-président du Parlement soviétique, Anatoli Loukianov, toujours poursuivi pour son rôle dans le putsch de 1991 contre Mikhaïl Gorbatchev, a été élu, mardi 28 décembre, à la tête d'une commission de la nouvelle assemblée russe. M. Loukianov, soixante-trois ans, dont le procès redémarre mercredi, a été nommé président d'une commission temporaire chargée de coordonner les travaux entre groupes politiques dans l'assemblée fédérale. Il était opposé à Guennadi Bourboulis, qui fut un proche conseiller de Boris Eltsine. Accusé de haute trahison et passible de la peine de mort, M. Loukianov a été élu à la chambre lors des élections du 12 décembre. Mais on ignore s'il sera ou non déclaré éligible, en raison des charges qui pèsent contre lui. – *(Reuter.)*

Sommé de quitter la Bulgarie

M. Jirinovski se voit refuser un visa par les autorités allemandes

Le ministère de l'intérieur bulgare a sommé, mardi 28 décembre, le leader ultranationaliste russe, Vladimir Jirinovski, *«de quitter la Bulgarie dans les 24 heures»*, en raison *«des insultes»* qu'il a proférées à l'égard du président de ce pays et des Etats voisins de la Bulgarie.

M. Jirinovski, dont le Parti libéral-démocrate est arrivé en tête des élections législatives du 12 décembre en Russie, avait notamment proposé, dans un entretien à l'agence BTA, de remplacer le président Jeliou Jelev par un de ses collaborateurs d'origine bulgare *(le Monde* du 28 décembre).

Aux cris de *«Hitler»*, *«KGB»* et *«Go home !»*, des manifestants ont conspué M. Jirinovski, mardi, à Sofia, alors qu'il s'apprêtait à déposer une gerbe au pied du monument érigé à la mémoire des soldats russes morts pour libérer la Bulgarie de la domination ottomane au siècle dernier. Peu après, lors d'une conférence de presse, le dirigeant d'extrême droite, arrivé samedi dernier en Bulgarie pour une visite «privée», a notamment affirmé que la Roumanie était *«un Etat artificiel»*, composé de *«tsiganes italiens»*, qui avait pris des territoires à la Russie, à la Hongrie et à la Bulgarie. La Turquie vise actuellement, selon lui, à conquérir le Caucase et la Bulgarie.

De son côté, le président roumain, Ion Iliescu, a estimé dans un entretien à l'AFP, qu'il est *«dans l'intérêt de la Russie et de la stabilité en Europe»* de *«limiter l'influence des ultranationalistes»*. M. Jirinovski a annoncé son intention de quitter la Bulgarie, mercredi, pour Berlin, mais les autorités allemandes ont refusé, mercredi matin, de lui accorder un visa. – *(AFP, Reuter.)*

Dans le Haut-Karabakh

Les Azerbaïdjanais ont cessé de perdre du terrain face aux Arméniens

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

Les combats ont repris depuis la semaine dernière à l'est du Haut-Karabakh mais les forces de Bakou ont, pour la première fois, résisté aux forces arméniennes qui progressaient continuellement depuis un an en territoire azerbaïdjanais. Un porte-parole des «forces d'autodéfense» arméniennes du Haut-Karabakh a même affirmé, mardi 28 décembre, que celles-ci ont dû évacuer des hauteurs autour de la grande ville azerbaïdjanaise d'Agdam, conquise en août dernier.

Les nouveaux combats, qui se déroulent sur plusieurs fronts, sont meurtriers même si l'on ne prend pas au pied de la lettre les chiffres cités (plus de trois cents morts en une semaine chez les Azéris, selon les Arméniens). L'arrivée au pouvoir à Bakou, cet été, de Gueidar Aliev, qui s'était engagé à *«trouver une solution politique»* à ce conflit vieux de six ans, n'a donc pas été l'occasion de paix espérée, malgré la rencontre directe qu'il avait acceptée, en octobre, avec l'homme fort du Haut-Karabakh, Robert Kotcharian. Ce dernier estimait, en effet, pouvoir arracher à Bakou une reconnaissance d'indépendance en poursuivant ses offensives. Mais même Gueidar Aliev, malgré sa forte popularité, ne paraît pas en mesure d'accepter ces conditions et semble acculé à chercher quelques victoires sur le terrain, tout en misant sur l'épuisement de l'Arménie et sur un changement d'attitude de Moscou.

Sur le terrain, plus d'un millier de combattants afghans du parti de Hekmatyar Gulbuddin sont apparus en automne, selon les Arméniens et les diplomates en poste à Bakou, pour soutenir des forces azerbaïdjanaises formées de jeunes sans expérience, souvent recrutés de force et mal commandés. Mais des centaines de nouveaux cadres militaires ont aussi été recrutés par Bakou en Russie ou dans d'autres Républiques de l'ex-URSS. L'Azerbaïdjan, qui a aussi acheté des tanks à l'Ukraine, donnerait ainsi à son armée la priorité des revenus de ses ventes de pétrole. Ce qui expliquerait pourquoi les Azerbaïdjanais ont pu passer à l'offensive, ou du moins cesser de reculer.

Autre explication : des pressions russes, sous forme de blocage des crédits, commencent à être exercées sur l'Arménie. Mais les espoirs en ce sens de M. Aliev, qui s'est rapproché de Moscou en faisant entrer son pays au sein de la CEI et qui a signé son traité de défense collective, semblent buter encore sur son refus d'accepter un retour des troupes russes en Azerbaïdjan. Le porte-parole du ministère russe des affaires étrangères, Grigori Karassine, a en effet pris ouvertement parti, mardi, contre l'Azerbaïdjan. Il a dénoncé *«les tentatives d'une des parties de passer à la contre-offensive»* et condamné *«le recours à des mercenaires connus pour leur extrémisme»*, une allusion transparente aux Afghans.

SOPHIE SHIHAB

SLOVAQUIE : pas de suspension de Radio Free Europe. – Le vice-premier ministre slovaque, Roman Kovac, a assuré, mardi 28 décembre, que son gouvernement n'avait pas l'intention de dénoncer un contrat autorisant les émissions en Slovaquie de la station américaine Radio Free Europe (RFE). Un communiqué du ministère slovaque des transports et des télécommunications, publié lundi, annonçait la résiliation, fin janvier, du contrat avec RFE (*le Monde* du 29 décembre) mais M. Kovac a précisé que *«la décision malheureuse du ministère n'avait pas été prise en consultation avec le gouvernement»*. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE

L'écrivain Youssef Sebti a été assassiné

Youssef Sebti, cinquante ans, poète, a été égorgé, mardi 28 décembre, dans une ferme mitoyenne de l'Institut agronomique d'El Harrach, dans la banlieue est d'Alger, où il enseignait la sociologie rurale, ont confirmé, mercredi, les services de sécurité algériens. Il est le dix-huitième intellectuel assassiné, depuis mars dernier, par des groupes armés, présumés islamistes.

Cet écrivain bilingue faisait partie d'un groupe de poètes surréalistes algériens, formé autour d'un poète pied-noir, Jean Senac, lui même tué, en 1973, à Alger. Il publiait aussi des chroniques culturelles dans l'hebdomadaire *Algérie-Actualité*, comme son homologue Tahar Djaout, assassiné, en juin dernier, dans la capitale.

Par ailleurs, la direction clandestine de l'ex-Front islamique du salut (FIS) a répété son opposition radicale au pouvoir en place et appelé à la continuation de la lutte armée, dans un communiqué signé par Abderrazak Redjem, ancien responsable du département-clé de l'audiovisuel, qui vit dans la clandestinité, depuis deux ans, en Algérie.

Daté du 22 décembre, ce communiqué fustige les opposants qui seraient tentés par le *«dialogue national»*, alors que Rabah Kébir, président de l'instance exécutive à l'étranger de l'ex-FIS, avait récemment posé cinq conditions à la participation du «parti de Dieu» à ce dialogue.

Ce texte appelle aussi les combattants à *«unifier leurs rangs sous une bannière unique»* afin d'*«en finir plus rapidement avec les souffrances du peuple musulman»*. Il fait enfin le procès des *«généraux qui ont fait de l'armée leur domaine féodal et des soldats leurs esclaves»*. – *(AFP.)*

Assassinat d'un couple algéro-belge. – Un couple algéro-belge a été trouvé assassiné, mercredi 29 décembre, à son domicile, à Thamer, près de Bouira, à 120 kilomètres au sud-est d'Alger, ont annoncé les services de sécurité. L'épouse, qui est belge, est le vingt-quatrième étranger assassiné en Algérie depuis le 21 septembre dernier et le dix-septième depuis l'expiration, le 30 novembre, de l'ultimatum islamiste qui ordonnait aux étrangers de quitter le pays, sous peine de mort. – *(AFP.)*

Un pur intellectuel

Né, en 1943, dans la région d'El Milia, en Petite Kabylie, ancien élève du lycée de Constantine, Youssef Sebti était l'aîné de ceux qu'on appelait les *poètes «sénacquiens»* qui se firent connaître, dans les années 70, lorsque fut publiée, à *Paris*, l'*Anthologie de la nouvelle poésie algérienne* (1) sous la direction de Jean Sénac. *Celui-ci, né en 1926,* était un pied-noir partisan de l'indépendance de l'Algérie, qui choisit de vivre dans ce pays après 1962. Auteur de plusieurs volumes de poésie, il avait regroupé et aidé à se faire publier nombre de confrères plus jeunes que lui, qui tentaient de résister à l'étouffement littéraire et politique sous le régime du colonel Boumediène.

Jean Sénac fut assassiné, en 1973, à Alger, dans des circonstances qui n'ont jamais été clairement élucidées, mais des indices concordants avaient permis d'accuser le courant ultra-islamisant du FLN, le parti unique au pouvoir. Youssef Sebti n'appartint pas au FLN, préférant militer au sein du mouvement clandestin de Mohamed Boudiaf, le Parti de la révolution socialiste (PRS), qui sympathisa avec le maoïsme soixante-huitard avant d'évoluer vers la social-démocratie.

L'écrivain Kassa Houari, ancien militant du PRS, qui vit en France, se souvient du séjour universitaire que fit alors Youssef Sebti à Paris et en marge duquel il formait, politiquement et culturellement, les adhérents au parti de M. Boudiaf. Célibataire – ce qui est une anomalie dans la société musulmane –, pur intellectuel, lisant et écrivant beaucoup, Youssef Sebti ne se souciait guère de publier ses créations et encore moins de participer au pouvoir. Et lorsque, en janvier 1992, M. Boudiaf fut tiré de son exil marocain pour être placé à la tête de l'État, il n'eut avec lui que des contacts indirects.

A un enseignant qu'il avait rencontré lundi 27 décembre à Alger, Youssef Sebti n'avait fait état d'aucune menace précise sur sa vie, confiant néanmoins qu'il essayait de ne pas rentrer trop tard chez lui par les temps qui courent. Il avait ajouté : *«J'ai accumulé les textes inédits, je vais me mettre maintenant sérieusement en quête d'un éditeur.»* Le poète agronome vivait seul, à environ 200 mètres de l'Institut où il enseignait. Il avait indiqué à son interlocuteur qu'il correspondait avec un de ses étudiants, récemment arrêté pour *«islamisme»*.

Ce trait cadre tout à fait avec l'image d'un homme non sans convictions, certes, mais dénué de toute passion. Ecrivain francophone, publiant aussi des articles dans la presse arabophone, Youssef Sebti avait été l'un des animateurs de l'association El Djahiria *«la déclamation»*, du romancier de langue arabe Tahar Ouettar.

En dehors des poèmes publiés dans des anthologies ou dans les journaux francophones d'Alger, Youssef Sebti avait fait paraître, en 1981, un ouvrage au titre prémonitoire pour son pays, *l'Enfer et la Folie* (2). Il y exprimait, en vers libres et en images corrosives, les profondes déceptions politiques et sociales de l'indépendance et le conformisme cruel de la vie quotidienne dans sa patrie.

Dans une poésie reprise par *le Monde* du 2 avril 1971, Youssef Sebti écrivait déjà :

Il a mis la clef dans la serrure

Il a frappé avec violence

Il a poussé la porte avec violence

Il est entré...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

(1) Editions Saint-Germain-des-Prés.

(2) Société nationale algérienne d'édition et de diffusion.

ÉTATS-UNIS

Strobe Talbott, un spécialiste de la Russie, est nommé numéro deux du département d'Etat

WASHINGTON

de notre correspondant

L'architecte de la politique russe de l'administration démocrate, Strobe Talbott, ancien journaliste, proche ami du président Bill Clinton, a été nommé numéro deux du département d'Etat, dans l'espoir de doter la diplomatie américaine du porte-parole qu'elle n'a pas toujours trouvé en la personne de Warren Christopher, le secrétaire d'Etat.

M. Talbott, qui gardera la haute main sur les affaires de la Russie, vient épauler le vice-président Albert Gore, appelé, lui aussi, ces dernières semaines, à jouer un rôle de plus en plus important en politique étrangère. Ce sont MM. Talbott et Gore qui viennent de préparer la visite que le président Clinton doit faire en Russie du 12 au 15 janvier (après le sommet de l'OTAN, à Bruxelles, les 10 et 11), mission qui aurait traditionnellement dû revenir au secrétaire d'Etat. A plusieurs reprises déjà, ce dernier s'est vu reprocher d'être un piètre porte-parole lorsqu'il s'est agi, dans les médias ou au Congrès, de défendre la politique étrangère de l'administration. Pour bien marquer que la désignation de M. Talbott, parallèlement à l'influence grandissante de M. Gore, ne diminuait en rien la stature et la fonction du secrétaire d'Etat, c'est M. Christopher lui-même qui a annoncé cette nomination (elle doit encore être confirmée par le Sénat).

Un vieil ami du président Clinton

Depuis un an ambassadeur itinérant du président auprès des pays de l'ex-URSS, M. Talbott (quarante-sept ans) a largement façonné la politique des Etats-Unis face à l'Est. Il l'a orientée vers un double choix, qui a parfois suscité des critiques : un dialogue privilégié avec la Russie (certains dénoncent le « russo-centrisme » de M. Talbott) et, à Moscou même, une relation tout aussi privilégiée avec le président Boris Eltsine.

Au poste de numéro deux du département d'Etat, M. Talbott vient remplacer Clifton Wharton, poussé à démissionner il y a quelques semaines pour calmer une vague de critiques contre la politique de l'administration américaine en Bosnie, en Haïti et en Somalie. Seul Noir aux échelons les plus élevés du département d'Etat, M. Wharton, universitaire et homme d'affaires, avait été choisi pour satisfaire un des objectifs du président, qui voulait constituer un *« gouvernement représentatif de l'Amérique »*. James Collins, actuel adjoint de M. Talbott, exercera provisoirement les fonctions d'ambassadeur auprès des pays de l'ex-URSS.

Diplômé de Yale, spécialiste de la Russie (il a fait son doctorat sur la poésie de Maïakovski), Strobe Talbott, front haut, fines lunettes d'intellectuel, est un ami de longue date du président : ils partagèrent une chambre d'étudiants à Oxford, en Grande-Bretagne ; lors de ses visites à Washington, le gouverneur de l'Arkansas Bill Clinton descendait chez Strobe Talbott (dont l'épouse travaille aujourd'hui à la Maison Blanche). S'il n'avait aucune expérience du gouvernement il y a un an encore, M. Talbott, qui a fait une brillante carrière à l'hebdomadaire *Time*, s'est révélé un talentueux manœuvrier dans les batailles bureaucratiques et face au Congrès. Enfin, s'il a toujours étroitement travaillé avec Warren Christopher, la rumeur n'exclut pas qu'il puisse être un jour le successeur de ce dernier.

AL. FR.

Des colis piégés ont causé la mort de cinq personnes dans l'Etat de New-York. – Cinq personnes ont été tuées, mardi 28 décembre, par des colis piégés dans plusieurs villes de l'Etat de New-York, selon un nouveau bilan diffusé par la police, qui dit rechercher un homme lié à toutes les victimes. *« Il semble qu'il y ait un dénominateur commun dans le fait que toutes les victimes ou les personnes visées ont des relations avec une certaine famille Fowler, qui vit dans l'ouest de l'Etat de New-York »*, a déclaré sur CNN Thomas Constantine, superintendant de la police de l'Etat. Les engins explosifs ont été livrés à leurs destinataires par la poste ou des sociétés privées de messageries. – *(AP.)*

PÉROU

Attentats en série du Sentier lumineux à Lima

LIMA

de notre correspondante

Une série d'attentats à la voiture piégée a fait, mardi 28 décembre, deux morts et une cinquantaine de blessés en plein cœur de la capitale. Les deux premiers ont été dirigés contre la préfecture de Lima, qui a pour vis-à-vis le siège principal de la police, à 6 heures du matin ; le suivant, à 13 heures, visait – semble-t-il – l'une des dépendances de l'armée de l'air ou la chaîne 7 de la télévision appartenant à l'Etat.

Depuis les attentats de juin 1992, les pâtés de maisons où sont situées des administrations sont soumis à une surveillance sévère. Les commandos du Sentier lumineux sont cependant parvenus à leur but et les dégâts matériels sont considérables.

L'offensive avait commencé massivement la veille du 3 décembre pour « fêter » l'anniversaire d'Abimaël Guzman, emprisonné depuis quinze mois. Avec l'assaut sanglant contre la Banque de la Nation (9 morts) le 16 décembre, il s'agissait de *« la deuxième campagne du 6e plan militaire »* proclamée par le mouvement terroriste pour « célébrer » le centième anniversaire de la naissance de Mao Zedong.

Les attentats de la semaine dernière (attaque contre une garnison de l'armée en plein centre-ville et assaut contre quatre succursales bancaires) semblaient confirmer une division au sein du Sentier lumineux entre les prisonniers qui se plient aux appels à une retraite tactique lancés par Abimaël Guzman et la ligne dure du parti dirigée par un de ses dauphins, Oscar Ramirez Durand, qu'on appelle le « camarade Feliciano » et qui a repris les rênes de l'organisation terroriste.

« Un assaut démolisseur »

Celle-ci a décidé, au cours de son congrès de décembre 1992, de lancer *« un assaut démolisseur »*. Carlos Tapia, un des sociologues du phénomène sentiériste, estime que quatre détachements militaires agissent dans la capitale. Trois colonnes restent actives en province, mis à part les 500 hommes qui travaillent pour le compte des trafiquants de cocaïne.

NICOLE BONNET

Lors d'expériences menées dans les années 40 et 50

Des aliments radioactifs ont été servis à des enfants handicapés

Des repas comportant des aliments radioactifs ont été servis à une quarantaine d'enfants handicapés mentaux dans le cadre d'expériences sur le nucléaire effectuées aux Etats-Unis entre 1946 et 1956 par des chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT) et de l'université de Harvard. Ces tests, qui n'avaient jamais été tenus secrets, étaient cependant passés inaperçus, et viennent d'être révélés par la presse de Boston. Les autorités de l'Etat du Massachusetts ont ouvert une enquête.

Les « cobayes » étaient des enfants âgés de quinze à dix-sept ans, placés dans une école spécialisée du Massachusetts, la Fernald State School de Waltham, près de Boston. Ils ont reçu des céréales contenant du calcium et du fer radioactifs, à des doses équivalentes au triple de ce qu'un Américain moyen recevait à l'époque durant un an en s'alimentant normalement. Ces études étaient financées partiellement par la commission de l'énergie atomique américaine.

A l'insu des parents

L'un des responsables de cette recherche, le biochimiste du MIT Robert Harris, estimait à l'époque que le faible niveau des doses injectées ne menaçait pas la santé des enfants. *« Nous sommes en train de sélectionner un groupe parmi nos patients les plus éclairés, dont votre fils, pour un régime alimentaire spécial »* comportant de hautes doses de minéraux et de vitamines, avaient écrit aux parents les responsables de cette recherche, sans les informer du but réel des tests.

Depuis plusieurs semaines, des révélations affluent sur des expériences nucléaires américaines menées sur des êtres humains lors de la guerre froide. Un rapport du General Accounting Office (l'équivalent de la Cour des comptes) au Congrès américain a ainsi révélé récemment que des matières radioactives avaient été larguées clandestinement près des zones habitées dans les années 40 et 50 (*le Monde* du 18 décembre). La secrétaire à l'énergie, Hazel O'Leary, a promis de mener une enquête interne sur ces tests et de divulguer tous les documents officiels sur ce sujet. – *(UPI, AFP.)*

Tout en se plaignant de transferts de charges de l'Etat

Les élus régionaux optent pour la modération fiscale

La moitié des vingt et une régions de la métropole ont déjà adopté leur budget pour 1994. A l'exception du conseil régional de Basse-Normandie, dont le président, René Garrec (UDF-PR), a choisi de concentrer la hausse de la fiscalité (40 %) sur la seule année prochaine et de ne plus modifier les taux au cours des quatre autres années du contrat de plan, il semble, selon les informations transmises par nos correspondants, que les exécutifs régionaux aient opté pour la modération.

Les conseils régionaux sont en période de débat budgétaire. La moitié d'entre eux, en métropole, ont adopté leur budget pour 1994, les autres n'en étant encore qu'aux discussions préparatoires sur les orientations. Là où des décisions ont déjà été prises, il apparaît qu'en moyenne la part des impôts qui alimente les actions des régions ne devrait pas augmenter sensiblement, en dépit des transferts de charges de l'Etat dont se sont plaints les élus au cours des débats parlementaires sur la loi de finances pour 1994 et malgré le surcroît de dépenses que pourrait entraîner la révision de la loi Falloux sur l'enseignement privé. Seul M. Garrec, président du conseil régional de Basse-Normandie et député (UDF-PR) du Calvados, a opté pour une forte hausse – 40 % – de la pression fiscale.

Après une forte augmentation (50 %) des taux des impôts locaux en 1993, le président du conseil régional de Languedoc-Roussillon, Jacques Blanc (UDF-PR), a proposé, lui, de ne relever ces taux que de 2,5 % pour l'année à venir. En Poitou-Charentes comme dans le Limousin, seule région gérée par une majorité de gauche, l'augmentation de la pression fiscale sera limitée à 5 %. En Auvergne, Valéry Giscard d'Estaing s'est engagé à réduire de 1 point chaque année, jusqu'au terme du mandat de l'assemblée régionale, en 1998, la hausse moyenne des taux d'imposition : celle-ci sera de 7,95 % en 1994 contre 8,95 % en 1993. Lors de l'adoption du budget de sa région, M. Giscard d'Estaing s'est plaint lui-même des transferts de charges, en affirmant notamment : *« Si nous n'avions pas à financer le plan Université 2000, nous n'aurions dû augmenter que très faiblement nos taux d'imposition. »*

Dans la région Rhône-Alpes, sous la pression de ses alliés du RPR, Charles Millon (UDF-PR) a proposé, lors du débat sur les orientations budgétaires, un recentrage de la politique régionale autour de trois priorités : la formation, le développement économique et l'aménagement du territoire. Déjà, en 1993, après cinq années de forte croissance des dépenses de la région (147 % de 1987 à 1992), le budget de Rhône-Alpes était en baisse par rapport à l'année précédente.

En Nord-Pas-de-Calais, Marie-Christine Blandin (Verts) a dû faire face à un débat similaire entre les partisans d'une hausse sensible de la part régionale des impôts locaux – tels les amis de Jean-Louis Borloo, député (République et liberté, ex-non-inscrit) du Nord et maire de Valenciennes, qui a lui-même quitté l'assemblée régionale pour cause de cumul des mandats – et les tenants d'une stabilisation de l'effort fiscal. Cependant, si le projet de budget, fondé sur une hausse moyenne de 5 % de la fiscalité, que la présidente a présenté en compagnie de Michel Delebarre (PS), premier vice-président aux finances, n'a recueilli que 34 voix sur 113 (*le Monde* daté 19-20 décembre), ce n'est pas pour cette raison.

Majorités relatives

Alors que les élus du Parti communiste et de Génération Ecologie se sont abstenus, le groupe RPR-UDF, le Front national et les amis de M. Borloo ont choisi, comme l'an dernier en première lecture, de créer une situation de blocage face à la majorité relative Verts-PS. A défaut de nouvelles élections, ardemment souhaitées par Philippe Vasseur, député (UDF) du Pas-de-Calais et secrétaire général du Parti républicain, le président du « groupe Borloo », Jean-François Sinagra, lui-même membre du PR, a souhaité la constitution d'une *« majorité d'alternance »*. Plus large que la coalition Verts-PS, celle-ci n'aurait pas davantage la majorité absolue, sauf accord avec le Front national.

Dans une déclaration publiée au lendemain du rejet de projet de budget, l'exécutif du conseil régional de Nord-Pas-de-Calais observe que, dans d'autres régions, *« chaque fois que la droite ne dispose que d'une majorité relative et qu'elle renonce à toute collaboration avec le Front national, les représentants des Verts et du PS prennent part au débat démocratique et s'abstiennent lors du vote du budget »*. Cela s'est vérifié, en effet, en Languedoc-Roussillon (vote favorable des Verts, abstention du PS et de Génération Ecologie) et, partiellement, en Bourgogne, où les groupes écologistes se sont partagés entre l'opposition et le soutien au budget proposé par le président, Jean-François Bazin (RPR).

En Aquitaine, ce sont même les élus communistes qui, par leur abstention, ont permis l'adoption du budget de la majorité animée par Jacques Valade (RPR). Dans le Limousin, pour la première fois cette année, les Verts ont voté avec la gauche, à la grande satisfaction du président Robert Savy (PS), qui a jugé qu'*« une majorité composite est stimulante »*. Enfin, en Basse-Normandie, six élus Verts et GE ont adopté le projet défendu par M. Garrec, alors que leurs voix n'étaient pas nécessaires pour que le vote fût acquis.

Aussi, pour tenter de sortir de l'impasse l'expérience d'une « gestion verte » de Nord-Pas-de-Calais, certains élus écologistes d'autres régions envisagent, plus encore que l'an dernier, d'exercer des représailles auprès de présidents soumis aux contraintes d'une majorité relative, notamment ces cibles de choix que représentent Michel Giraud (RPR), ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et président du conseil régional d'Ile-de-France, et Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, en Rhône-Alpes. Encore faudrait-il, pour cela, que les deux mouvements retrouvent une cohésion interne.

JEAN-LOUIS SAUX

BIBLIOGRAPHIE

La Nouvelle-Calédonie au milieu du gué

LA CRISE CALÉDONIENNE
Démission ou guérison ?
de Daniel Dommel.
L'Harmattan, 255 p., 130 F.

Il y a cinq ans, Ouvéa plongeait la Nouvelle-Calédonie dans la tragédie. Dans cinq ans, un référendum d'autodétermination arrêtera, une nouvelle fois, le sort de l'archipel. Entre ces deux dates, une œuvre de réconciliation – baptisée « accords de Matignon » – s'attelle, par petites touches, à recomposer le visage du « Caillou » (le « comité du suivi » de ces accords se réunit à partir du mardi 7 décembre à l'Hôtel Matignon). S'agit-il d'une franche guérison ou d'une simple rémission ? Les chantiers ouverts depuis 1988 sont-ils en train d'extirper les racines du mal ou se contentent-ils de faire illusion ?

Inspecteur des finances ayant effectué de nombreuses missions sur place, Daniel Dommel se penche avec passion et rigueur sur ce champ clos multi-ethnique. Si sa connaissance du terrain n'est pas intime, sa maîtrise des dossiers est en revanche solide, suffisamment précieuse en tout cas pour nous offrir un salutaire recul. Le néophyte ne boudera pas son plaisir à la lecture des pages que l'auteur consacre à la sédimentation des réformes institutionnelles, économiques et sociales (Lemoine, Pisani, Pons, Rocard) qui ont modelé et remodelé l'archipel depuis une dizaine d'années.

A « mi-parcours » de la période provisoire ouverte par le compromis de 1988, Daniel Dommel s'essaye à un premier bilan. L'exercice est périlleux tant cet archipel, réfractaire aux grilles de lecture parisiennes, ne s'offre que chichement. Le brouillage des pistes et la volatilité des humeurs sont des spécialités locales qui ont donné le tournis à plus d'un observateur. Aussi M. Dommel a-t-il raison de se contenter d'un diagnostic tout en nuances.

Au crédit, il classe le dialogue renoué entre communautés – même s'il admet qu'il reste superficiel – et la percée réalisée par les indépendantistes dans le secteur stratégique du nickel. Au débit, il range le mûrissement des tensions sociales à Nouméa, l'exaspération des conflits au sein du monde canaque et la lenteur de la greffe économique dans les tribus.

Lorsque viendra l'heure de solder les comptes en 1998, les avancées l'emporteront-elles finalement sur les ratés ? Prudent à l'extrême, Daniel Dommel ne nous fournit aucune certitude. S'il n'exclut pas le scénario de la rupture (nouvelle destabilisation, partition...), il incline malgré tout à penser que la voie d'un règlement durable est possible. Cette fameuse quadrature du cercle qui dispense simultanément *« émancipation »* aux uns et *« garanties »* aux autres.

FRÉDÉRIC BOBIN

La préparation du scrutin de juin 1994

Près de deux cents militants Verts veulent figurer sur la liste des candidats aux européennes

Le dernier numéro de *Vert-Contact*, le bulletin de liaison hebdomadaire du mouvement écologiste, publie la liste de cent quatre-vingt-quinze militants qui se sont portés candidats à la candidature en vue des élections européennes de juin 1994. Quatorze d'entre eux se proposent de conduire la liste des Verts, parmi lesquels deux porte-parole, Andrée Buchmann et Yves Cochet ; la vice-présidente du Parlement européen, Marie-Anne Isler-Béguin ; Yves Frémion, député européen sortant ; Didier Anger, qui avait été tête de liste des Verts aux élections européennes de 1984.

Selon la procédure adoptée par les écologistes, les militants sont conviés à effectuer un premier tri en élisant deux femmes et deux hommes dans chacune des vingt-quatre régions délimitées par le mouvement, à savoir les vingt et une régions de métropole, plus la Corse, la Savoie et l'ensemble des départements et territoires d'outre-mer. Ce vote aura lieu le 16 janvier lors d'assemblées régionales simultanées. Le choix et l'ordonnancement des premiers candidats de la liste devront ensuite être faits lors d'une réunion du conseil national inter-régional élargi, les 22 et 23 janvier. Une quarantaine de places pourraient être réservées à des candidats d'« ouverture », venant d'autres groupements politiques ou du mouvement associatif.

Aux élections européennes de juin 1989, les Verts avaient recueilli 10,59 % des suffrages exprimés et bénéficié de neuf sièges au Parlement de Strasbourg.

J.-L. S.

EN BREF

ACTION HUMANITAIRE : M. Kouchner songe à une *« liste Sarajevo »*. – Bernard Kouchner, ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire, a déclaré, mardi 28 décembre, sur Europe 1, qu'il envisage de constituer, pour les élections européennes de juin prochain, une *« liste Sarajevo »*, afin de sensibiliser les responsables politiques à la nécessité d'une intervention européenne pour mettre fin à la guerre en Bosnie-Herzégovine. *« Les étiquettes sont insuffisantes*, a-t-il dit. *La liste Sarajevo, je la propose à tout le monde. »*

Les élections législatives partielles sont fixées au 30 janvier. – Le *Journal officiel* a publié, mercredi 29 décembre, un décret du ministère de l'intérieur convoquant les électeurs de la première circonscription des Alpes-de-Haute-Provence, de la première circonscription du Loir-et-Cher et de la dix-neuvième circonscription de Paris pour participer, le dimanche 30 janvier, et éventuellement le 6 février pour le second tour, à des élections législatives partielles. Celles-ci ont pour objet de pouvoir au remplacement de Pierre Rinaldi (RPR), Jack Lang (PS) et Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF), démis d'office par le Conseil constitutionnel pour ne pas avoir respecté la loi de 1990 sur le financement des campagnes électo-rales, et qui sont inéligibles pour une durée d'un an à compter du 28 mars 1993.

Jugeant excessive la place faite aux partis politiques

Des personnalités de gauche critiquent l'organisation des « assises de la transformation sociale »

Une douzaine de personnalités de gauche ont rendu publique, mardi 28 décembre, une lettre adressée aux organisateurs des « assises de la transformation sociale », dans laquelle elles expriment *« l'inquiétude »* que leur inspire la préparation de ces assises. Celles-ci, souhaitées par le Parti socialiste, devraient faire l'objet d'un « appel » lancé, début janvier, par plusieurs centaines de responsables politiques, syndicaux et associatifs.

« Dans son principe, écrivent les signataires de la lettre, *une initiative pluraliste de cette nature nous apparaît très utile. Néanmoins, la dynamique de construction de l'appel à partir d'un noyau d'organisations politiques – celles-ci étant chargées de trouver des associations – et les modalités mêmes de contacts avec elles (envoi de télécopies pour leur demander de trouver des signataires) renouent avec les erreurs des années 80, lorsque la gauche au pouvoir se croyait la représentante « naturelle » des mouvements sociaux. »* Ils estiment que le déroulement prévu pour ces assises *« limitera nécessairement la libre expression à la confrontation de lignes politiques »*, au lieu de permettre l'expression des *« mouvements sociaux »*.

Faute de pouvoir modifier les dispositions arrêtées par les organisateurs, ces personnalités indiquent que plusieurs d'entre elles participeront aux rencontres, mais qu'elles refusent de faire partie des initiateurs. Parmi les signataires de cette lettre figurent des rocardiens, comme Patrick Viveret et Jean-Pierre Worms ; un proche de Jacques Delors, Pierre Vanlerenberghe ; d'anciens syndicalistes, comme Pierre Héritier ; des animateurs de la gauche « alternative », comme Serge Depaquit, ou écologiste, comme Pierre Radanne ; ainsi que Joël Roman, l'un des rédacteurs en chef de la revue *Esprit*.

REPÈRES

GOUVERNEMENT

M. Sarkozy évoque l'hypothèse d'une « TVA sociale »

Nicolas Sarkozy, ministre du budget, explique dans un entretien publié par *Paris-Match* (daté 6 janvier), que les deux priorités du début de l'année 1994 sont le rééquilibrage des comptes de la Sécurité sociale et l'arrêt de la progression du chômage. Précisant, sur le premier sujet, que la *« ferme intention »* du gouvernement est d' *« éviter d'augmenter la contribution sociale généralisée »*, M. Sarkozy indique : *« L'hôpital absorbe 49 % des dépenses d'assurance-maladie et compte trop de lits sous-utilisés. Il faudra bien en tirer les conclusions. »*

Le ministre du budget évoque, d'autre part, la *« TVA sociale »*, à la fois comme solution possible au problème du financement de la protection sociale et comme incitation à l'embauche. Estimant qu'elle *« peut être une formule intéressante »*, il ajoute cependant : *« La TVA est un prélèvement sur le consommateur. Attention à ne pas ralentir l'amorce d'un retour à la croissance ! »* Il se demande, enfin, *« comment être certain qu'en échange de cette baisse massive de cotisations, la majorité des entreprises embaucheront »*.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Moscovici (PS) : la compétition est « ouverte »

Pierre Moscovici, membre du secrétariat national du Parti socialiste, a déclaré, mardi 28 décembre, sur RMC, qu'après neuf mois de gouvernement d'Edouard Balladur les Français *« commencent à réaliser »* que la droite ne leur apporte pas *« les bonnes réponses, qu'il s'agisse de l'économie ou des sujets de société »*. *« Si les chiffres du chômage continuent de se dégrader*, a expliqué M. Moscovici, *si les contradictions de la droite, partie dans une nouvelle guerre des chefs, continuent d'être aussi fortes (...), si, par ailleurs, la gauche sait faire entendre un nouveau message, la présidentielle est parfaitement ouverte. »*

Evoquant la manifestation du Comité national d'action laïque prévue le 16 janvier pour défendre l'école publique, M. Moscovici a émis le souhait qu'elle ne soit pas *« une manifestation gauche contre droite »*, mais réunisse *« tous ceux qui croient qu'on ne peut pas enrichir sans cause les congrégations religieuses, ni faire financer l'école des riches par les pauvres »*.

Un sondage désigne M. Balladur comme le mieux placé à droite

Selon un sondage de l'IFOP, dont les résultats ont été publiés mercredi 29 décembre par *Globe Hebdo*, Edouard Balladur est considéré par 47 % des Français comme le meilleur candidat de la droite en cas d'élection présidentielle. Il devance nettement Jacques Chirac, qui ne recueille la préférence que de 16 % des personnes interrogées, ainsi que Raymond Barre (8 %), Valéry Giscard d'Estaing (7 %) et Charles Pasqua (6 %).

Les sympathisants de l'UDF marquent leur préférence pour M. Balladur dans une proportion de 66 %, tandis que M. Chirac obtient 12 %, M. Giscard d'Estaing 8 % et M. Barre 6 %. Quant aux sympathisants du RPR, ils choisissent par ordre décroissant le premier ministre (56 %), M. Chirac (30 %) et M. Pasqua (5 %). Ce sondage a été fait les 22 et 23 décembre auprès d'un échantillon de 953 personnes, représentatif de la population française âgée de dix-huit ans et plus.

GIRONDE

Mme Dusseau est exclue du Parti socialiste

Joëlle Dusseau, sénateur de la Gironde, conseiller régional d'Aquitaine et conseiller municipal de Bruges, dans la banlieue de Bordeaux, a été exclue du Parti socialiste, le 22 décembre, par décision de la commission nationale des conflits du PS. En septembre, devenue sénateur à la suite du décès de Marc Bœuf, Mme Dusseau, touchée par la loi sur le cumul des mandats, avait décidé de renoncer à son siège de conseiller général du Bouscat. La perte de ce canton, lors de l'élection partielle du 17 octobre qu'elle avait ainsi provoquée, avait alors fait basculer à droite la majorité du conseil général de la Gironde. – *(Corresp.)*

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Une campagne dans les établissements hospitaliers

Les anesthésistes-réanimateurs dénoncent le manque de sécurité

Les responsables du Syndicat national des praticiens hospitaliers anesthésistes-réanimateurs (SNPHAR), soutenus par deux autres syndicats professionnels, ont lancé, mardi 28 décembre, une campagne pour dénoncer le manque de sécurité anesthésique dans de nombreux établissements hospitaliers. Dans l'attente de propositions concrètes du gouvernement, ils annoncent qu'ils dénonceront chaque semaine un établissement public ou privé qui ne *« répond pas aux normes élémentaires de sécurité »*.



C'est par le CHU de Strasbourg que les responsables du SNPHAR ont entamé, avec un rapide succès, leur tour de France dénonciateur. L'un des principaux établissements de cette ville (l'hôpital civil, plus de 1 300 lits) dispose de quatre « salles de réveil », mais aucune ne fonctionne entre 18 heures et 7 heures du matin. Cela conduit les médecins, après les interventions chirurgicales réalisées en urgence, à envoyer leurs patients soit dans un service de réanimation chirurgicale (pour les cas les plus graves), soit dans un service non spécialisé dans lequel ils ne bénéficieront que d'une surveillance très sommaire, le personnel soignant n'étant pas suffisamment formé ou insuffisamment nombreux.

Eviter plusieurs centaines de décès

Selon le docteur Claude Wetzel, anesthésiste-réanimateur au CHU de Strasbourg, une centaine de patients par mois ne bénéficient pas dans cet établissement des soins appropriés lors de leur phase de réveil. On sait pourtant que cette surveillance post-anesthésique est essentielle pour prévenir les incidents et les accidents qui peuvent alors mettre en danger la vie du malade. Différentes enquêtes ont établi ces dernières années que les trois quarts de ces accidents pourraient être détectés plus sûrement et plus rapidement grâce à une surveillance appropriée.

A cet égard, le concept de salle de réveil, qui associe le local où le malade sort de son inconscience, le personnel et les matériels nécessaires, apparaît primordial. Il s'agit là d'une question fondamentale de santé publique quand on sait que huit millions d'anesthésies sont réalisées chaque année en France et que seuls 60 % des malades bénéficient d'une surveillance adéquate lors de la phase de réveil. En d'autres termes, plusieurs centaines de décès (qui donnent lieu très fréquemment à des actions en justice et d'importantes indemnisations) pourraient chaque année être évités...

A peine la direction du CHU de Strasbourg apprenait-elle que les anesthésistes-réanimateurs de cet établissement avaient alerté la presse pour dénoncer cette situation que Claude-Guy Charlotte, directeur général, faisait savoir qu'une salle de réveil, ouverte vingt-quatre heures sur vingt-quatre et tous les jours de l'année, serait mise en service à l'hôpital civil avant le mois de mars prochain. *« Nous n'avons fait là qu'avancer dans le temps une décision qui avait déjà été prise*, nous a expliqué Philippe Coignard, adjoint de M. Charlotte. *Il nous faudra trouver quatre ou cinq infirmières, si possible spécialisées, et le coût supplémentaire pour notre établissement sera d'environ 1 million de francs par an, somme qui devra être trouvée sans qu'on augmente notre dotation globale. »*

Le rapport de 1992

Les syndicats annoncent pour les jours qui viennent d'autres actions concernant, par exemple, l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon ou Boucicaut (Assistance publique, Hôpitaux de Paris). Certains établissements privés seront également dénoncés. Cette initiative s'inscrit dans la polémique qui avait suivi la remise d'un rapport du Haut Comité sur la santé publique. Ce document avait été demandé en 1992 par Bernard Kouchner, alors ministre de la santé. Ses conclusions (*le Monde* daté 5-6 décembre 1992) étaient accablantes : *« Dans les CHU, près d'un patient sur deux ne bénéficie pas encore de la surveillance en salle de réveil. Cette situation est la même dans les autres hôpitaux publics et a peu de chance d'être meilleure dans le secteur libéral. »*

En dépit de ce bilan officiel, Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, avaient fort imprudemment jugé *« positif »* le constat établi, ne retenant que la proportion croissante (de 34 % à 61 % en dix ans) des malades bénéficiant en France d'un passage dans une salle de réveil. Cette déclaration et l'absence depuis de réponse concrète ont provoqué un très vif mécontentement des anesthésistes-réanimateurs français, très inquiets par ailleurs des implications médico-légales de leur activité, leur responsabilité pouvant être engagée en cas d'incident imputable à une absence de moyens.

« Nous tenons nos engagements vis-à-vis du public, explique le docteur Marcel-Louis Viallard (hôpital Tenon, Paris), secrétaire général du SNPHAR. *L'hôpital universitaire central de Strasbourg n'est pas en mesure d'assurer la sécurité anesthésique, notamment la nuit et les jours fériés.* (...) *Les politiques ne peuvent se contenter d'une sécurité à deux vitesses dans notre pays. Nous exigeons depuis près d'un mois que soit mis fin à ce type de scandale. Nous dénoncerons chaque semaine un établissement public ou privé qui, du fait de son équipement ou de ses structures, ne répond pas aux normes élémentaires de sécurité. Cette démarche est la preuve que les professionnels privilégient la qualité des soins dispensés en France. »*

La solution : un décret

En pratique, une solution pourrait fort aisément être trouvée avec la transformation des trois circulaires (de 1974, 1982 et 1985) – incitant à la création de salles de réveil dans tous les établissements pratiquant l'anesthésie – en un décret qui contraindrait ces établissements à s'équiper en locaux et en personnel. Une telle décision pourrait fort opportunément être associée à une réorganisation en cours des services d'urgence hospitaliers.

Compte tenu des enjeux de santé publique, de l'inquiétude de l'opinion pour tout ce qui concerne la sécurité anesthésique et du très vif intérêt manifesté par les professionnels pour les conditions d'exercice de leur discipline on comprend fort mal la mauvaise volonté dont font preuve, ici, les autorités gouvernementales.

JEAN-YVES NAU

A la clinique Saint-Charles de Lyon

Guillaume, onze ans décédé après « des difficultés au réveil »

LYON

de notre bureau régional

Un garçon de onze ans, Guillaume Gisbert, est décédé, mercredi 3 novembre à Lyon, après avoir subi, sous anesthésie générale, une intervention liée à un problème stomatologique apparemment bénin. Le jeune patient, opéré à la clinique Saint-Charles, a connu, selon le directeur de cet établissement privé de cinquante-huit lits, François Decoret, *« des difficultés à son réveil »*.

Des membres du corps médical de la clinique ont, toujours d'après son directeur, vainement tenté de le réanimer, avant de faire appel au service d'aide médicale urgente (SAMU). Celui-ci a alors transféré l'enfant dans un service de réanimation de l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon, où il devait décéder.

A la suite de cette mort, sur laquelle le silence n'a été levé que récemment, le parquet de Lyon a ordonné une autopsie, ainsi que des examens de toxicologie et d'anatomie-pathologie, toujours en cours. Des expertises complémentaires pourraient être effectuées, précise-t-on au parquet, si une information judiciaire était ouverte à la demande de la famille, ce qui n'est, à ce jour, pas le cas.

P. L. H.

Imputée à la consommation de viande de cheval importée

Une épidémie de trichinose frappe près de 300 personnes

La direction générale de la santé a révélé, mardi 28 décembre, que près de 300 personnes étaient touchées par une épidémie de trichinose qui sévit depuis peu en France. Due à la consommation de viande de cheval importée du continent américain, cette épidémie se développe dans la région parisienne et dans le département de Charente-Maritime. Les autorités sanitaires ont décidé d'intensifier les contrôles. La direction générale de la santé conseille à toutes les personnes ayant consommé de la viande de cheval et souffrant de signes toxi-infectieux de consulter un médecin.

La trichinose est due à la contamination de l'organisme par des larves de *Tichinella spiralis*, un ver capable de parasiter la viande de nombreux mammifères. Peu de temps après la consommation de viande contaminée (1), cette parasitose se manifeste par différents symptômes digestifs (douleurs abdominales, nausées, diarrhées) accompagnés d'une fièvre importante puis d'œdèmes (gonflement des paupières, du visage, du cou et des membres) ainsi que de différents phénomènes allergiques.

En l'absence de traitement, la trichinose peut être mortelle. Elle peut aussi évoluer vers une forme chronique avec d'importantes douleurs musculaires dues à l'enkystement des parasites au sein des muscles. Le diagnostic doit donc être établi au plus vite, suivi d'un traitement spécifique par un antiparasitaire (le thiabendazole) disponible dans les pharmacies des hôpitaux.

Selon le professeur Jean Drucker, responsable du réseau national de santé publique qui coordonne les investigations dans ce domaine, il est acquis que l'épidémie actuelle est la conséquence de la consommation de viande de cheval importée des Etats-Unis, du Canada ou d'Argentine. Certains éléments épidémiologiques laissent penser que la même carcasse pourrait être à l'origine des deux foyers épidémiques identifiés depuis quelques jours dans la région parisienne (plus de 200 cas) et dans la région de La Rochelle (80 cas).

L'abattoir du Nebraska

Comment une viande contaminée a-t-elle pu être offerte à la consommation ? Le contrôle trichinoscopique est effectué de manière systématique chez les chevaux et les porcs abattus en France, mais il n'en va pas de même pour les animaux abattus à l'étranger et importés dans notre pays pour lesquels les contrôles sont faits dans les abattoirs d'origine. Les autorités européennes viennent donc de rétablir le contrôle à l'arrivée pour toute viande importée.

Les services vétérinaires français ont ainsi récemment saisi un lot de viande de cheval contaminée – qui aurait pu provoquer une nouvelle vague épidémique –, provenant de l'abattoir de l'État du Nebraska, celui-là même qui était à l'origine de l'épidémie de 1991 (*le Monde* du 22 mars 1991). *« La Commission des Communautés européennes a décidé de prohiber toute importation provenant de cet abattoir* indique-t-on auprès de la direction générale de la santé.

Les épidémiologistes ne cachent pas aujourd'hui leur surprise de voir que le cheval devient l'un des principaux vecteurs des épidémies de trichinoses alors que cette parasitose était jusqu'à présent essentiellement transmise par la viande de porc ou de sanglier. *« Il nous faut en effet comprendre comment le cheval, animal herbivore, peut être concerné, alors que seuls les carnivores peuvent en théorie être contaminé*, nous a expliqué le professeur Drucker. *L'épidémie française et les observations des services vétérinaires conduisent à s'interroger sur les conditions d'élevage et d'alimentation des chevaux américains. »*

J.-Y. N.

(1) L'une des précautions consiste à bien faire cuire les viandes de porc et de cheval, et donc d'éviter de consommer cette dernière crue sous forme de « steak tartare ».

Par arrêté au « Journal officiel »

Un nouveau « certificat d'aptitude » est instauré pour les aides à domicile

Les bonnes volontés – aides ménagères, auxiliaires de vie et gardes à domicile – doivent être étayées d'une bonne formation, pluridisciplinaire si possible. Tel est le but de l'arrêté du ministère des affaires sociales, de la santé et de la ville, publié au *Journal officiel* du 28 décembre, fixant les nouvelles dispositions d'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile (CAFAD).

Les aides à domicile *« en situation d'emploi »* devront désormais suivre 280 heures d'enseignement théorique dans trois unités (techniques et activités de la vie quotidienne; connaissance des personnes aidées; aide à domicile et environnement des personnes aidées) et 120 heures de formation pratique (stages). La formation, quelque peu allongée, a par ailleurs été actualisée – des notions sur l'infection par le virus du sida ont notamment été ajoutées au programme – et reste sanctionnée par un examen comportant trois épreuves (pratique, écrite et orale).

L'ouverture du CAFAD aux diplômés d'autres disciplines est également réalisée. Les titulaires des BEP dans les carrières sanitaires et sociales ou de certains CAP (petite enfance et employé technique de collectivité) peuvent par exemple se porter candidats. Les titulaires des certificats d'aptitude aux fonctions d'aide-soignant, d'aide médico-psychologique et d'auxiliaire de puériculture peuvent en outre, sur demande, bénéficier d'une réduction du volume horaire de ce nouveau cursus et d'une dispense partielle de stages.

Une attestation d'équivalence du certificat d'aptitude pourra enfin être délivrée aux personnes exerçant au 28 décembre 1993 des fonctions d'aide à domicile depuis plus de huit ans, et ayant effectué à ce titre au moins 6 700 heures de travail, cela sous réserve qu'elles suivent un stage de deux semaines *« auprès de publics différents de ceux rencontrés habituellement »*, ainsi qu'une autre semaine de formation dans l'un des centres agréés par les directions régionales des affaires sanitaires et sociales. En 1989, 1 633 CAFAD avaient été délivrés, 3 650 l'ont été en 1992. Entre janvier et août 1993, 2 604 personnes ont décroché ce diplôme.

L. F.

PROCRÉATION ASSISTÉE : le secrétaire d'Etat britannique à la santé demande une réunion européenne sur l'éthique. – Après la controverse suscitée en Grande-Bretagne par les grossesses chez les femmes ménopausées (*le Monde* du 28 décembre), Virginia Bottomley, secrétaire d'Etat britannique à la santé, a annoncé, lundi 27 décembre, qu'elle allait contacter ses homologues européens pour discuter de la mise en place de *« contrôles éthiques sur quelques-unes des réalisations spectaculaires de la médecine moderne »*. Mme Bottomley, qui s'est déclarée personnellement *« réservée »* sur le cas précis d'une femme de cinquante-neuf ans ayant donné naissance à des jumeaux, a ajouté qu'il était nécessaire de définir *« des garanties particulières avant que ce type de traitement soit rendu disponible »*.

Un gène de la cocaïnomanie ?

Dans une étude parue lundi 27 décembre dans le journal *Drug and Alcohol Dependence*, Kenneth Blum, professeur de pharmacologie au Centre des sciences de la santé de l'Université du Texas, à San-Antonio, et Ernest Noble, spécialiste de l'alcoolisme et enseignant à l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA), affirment avoir trouvé un schéma génétique semblable chez les cocaïnomanes.

Selon les chercheurs, tous deux à l'origine de la découverte, en 1990, du premier schéma génétique commun chez les alcooliques profonds, la consommation abusive de stupéfiants est ainsi plus une question d'hérédité que de valeurs.

Leurs recherches ont en effet relevé la présence du même schéma génétique, appelé gène A1 allèle, chez 50,9 % des cinquante-trois cocaïnomanes retenus dans la région de Los Angeles, ce gène n'étant présent que chez seize des cent sujets ne consomment pas de drogue.

Selon M. Blum, les personnes porteuses du gène A1 allèle ont *« sensiblement moins de récepteurs de dopamine dans le cerveau* – la dopamine est un neuromédiateur chimique qui influe notamment sur la motricité et sur les conduites affectives et motivationnelles – *et ne peuvent donc pas éprouver de sensations de plaisir aussi intenses dans des activités normales que d'autres personnes. »* Il reste à démontrer que cette particularité génétique est bien la cause de la consommation de cocaïne, et non sa conséquence. – *(AFP.)*

à l'emporte-pièce sur ... tique se résume en une phrase : CLAIRE TREAN | par la CDU de Steffen Heitmann

Les inondations en France

Le pic des crues est attendu pour le Nouvel An dans le Val-d'Oise et en Seine-Maritime

Les inondations persistent dans le bassin de la Seine. Les niveaux de l'Oise en aval de Creil et de la Seine après Paris continuent de monter. Dans le Val-d'Oise et la Seine-Maritime, le pic des crues est attendu pour le Nouvel An. Le bilan des victimes s'élève désormais à trois morts.

La découverte, mardi 28 décembre à Attigny (Ardennes), des corps des deux gendarmes portés disparus depuis jeudi 23 décembre alors qu'ils patrouillaient dans une zone inondée porte à trois le nombre des victimes des inondations en France depuis la mi-décembre. Les deux hommes gisaient dans leur voiture, par 7 mètres de fonds, à proximité d'un pont coupé par la crue de l'Aisne au cours de la nuit de jeudi à vendredi dernier. Le 22 décembre, une septuagénaire de Givet (Ardennes) s'était noyée au rez-de-chaussée de sa maison envahie par les eaux.

Alors que la situation est redevenue quasi normale dans l'Est, le problème s'est déplacé en aval, le long du cours de la Seine. A Rouen, les services de la navigation prévoient que le fleuve atteindra sa cote d'alerte, à 9,25 m, le 31 décembre et le 1er janvier. Des débordements pourraient alors être provoqués par la conjonction d'un fort débit du fleuve et d'une marée de grande amplitude, auxquels peuvent s'ajouter des vents forts d'ouest en Manche, ce qui peut relever de 30 à 40 cm le niveau de l'eau.

400 foyers privés d'électricité dans l'Oise

A la direction de la sécurité civile de Seine-Maritime, on pense cependant que les crues seront modestes, comparées à celles des dix dernières années, notamment en février 1990, où le niveau de l'eau avait atteint 9,65 m.

La montée des eaux de la Seine est la conséquence des crues des bassins de l'Oise et de la Marne. En Seine-et-Marne, dans le nord du département, où la zone sensible demeure le confluent de la Marne et du Grand-Morin (secteur de Lagny), la Marne a très légèrement poursuivi sa crue dans la nuit de lundi 27 décembre à mardi 28, mais le Grand-Morin est rentré dans son lit, sauf à son confluent. Mercredi matin, 400 foyers étaient toujours privés d'électricité dans le département de l'Oise, où le nombre des personnes évacuées depuis le début des inondations est maintenant de 2 370. Les conditions de circulation restent difficiles sur le réseau secondaire. Dans le sud du département, les entreprises se préparent à subir à leur tour la pointe de la crue, attendue jeudi 30 décembre.

Tandis que l'Oise continue de monter lentement mais sûrement dans le bassin creillois, la décrue se confirme dans le Compiégnois. Elle sera toutefois très lente, prédit le service de la navigation. Comme pour confirmer ce pronostic, une crue inattendue s'est produite mardi vers midi à Thourotte, au nord de Compiègne, dans un secteur où le niveau des eaux était en baisse, atteignant un quartier de 250 pavillons. Ce phénomène, selon les spécialistes, serait dû *« au remplissage des points bas et aux remontées de la nappe phréatique »*.

Ici ou là, la population laisse percer une certaine nervosité. Patrice Carvalho, conseiller général (PC), reproche au préfet de ne pas avoir déclenché le plan ORSEC. A Appilly, petite localité en amont de Noyon, des habitants se sont révoltés parce que le niveau des eaux ne baissait pas assez vite à leurs yeux. Pour calmer les esprits, le sous-préfet de Compiègne, Bernard Jouineau, a fait ouvrir une brèche dans la digue qui retenait les eaux. Le préfet a annoncé mardi qu'il avait transmis au ministre de l'intérieur une *« première liste de communes susceptibles d'être classées sinistrées »*.

A Pontoise (Val-d'Oise), l'Oise monte de 20 cm par jour et le niveau record des crues de 1926 devrait être dépassé le 1er janvier. Sur les 743 pavillons touchés dans le département, 43 ont dû être évacués. A Bruyères-sur-Oise, l'hypermarché Leclerc, envahi par 43 cm d'eau, a été fermé mardi. La station de Méry-sur-Oise, qui pompe l'eau de l'Oise pour alimenter un tiers de la région Ile-de-France, tourne au ralenti depuis lundi 27 décembre. D'autres stations ont pris le relais, et il ne devrait y avoir aucune conséquence pour les consommateurs. L'eau distribuée dans le département du Val-d'Oise est cependant surchlorée depuis mercredi. – *(Corresp.)*

La surveillance du grand Bassin parisien

Entre vigilance et alerte

Sur l'immense carte des rivières du grand Bassin parisien, les lumières rouges clignotent comme des feux de détresse. Beaucoup s'allument sur le bassin de l'Oise, au nord. D'autres commencent à s'éteindre au sud, sur l'Yonne et ses nombreux affluents. Dans la grande salle de contrôle du centre d'annonce des crues de Paris, qui surveille les huit départements d'Ile-de-France et l'Eure, les prévisions sont affinées heure par heure.

Une centaine de stations automatiques, gérées par les centres des autres bassins, envoient instantanément aux ordinateurs du quai d'Austerlitz leurs relevés sur les niveaux de tous les affluents de la Seine. Des chiffres s'affichent sur la carte pour indiquer la hauteur exacte des principales rivières.

Une vingtaine de personnes sont actuellement mobilisées dans ce centre, qui dépend de la direction régionale de l'environnement d'Ile-de-France. Les prévisions quotidiennes, tenant compte des informations météorologiques et des évolutions constatées dans le passé, sont dressées pour les quatorze stations d'annonce des crues situées sur des sites stratégiques, comme Meaux (Seine-et-Marne), Mantes (Yvelines) ou Pommeuse (Seine-et-Marne), sur le Grand-Morin, dont on a appris à l'école qu'il est un des *« enfants terribles de la Seine »*.

Le *« seuil de vigilance »* déclenche dans un premier temps la mobilisation du service d'annonce des crues. Si les eaux continuent à monter, le *« seuil d'alerte »* conduit les préfets, informés de la situation chaque jour par un bulletin spécial, à prendre toutes les dispositions de prévention. Les maires sont eux-mêmes alertés et une cellule de crise réunit tous les services responsables de la sécurité civile : pompiers, gendarmerie, police, directions départementales de l'action sociale et de l'industrie.

Les prévisions sont affinées pour la fin de la semaine : *« Les 1 000 mètres cubes par seconde de la Seine ajoutés aux 700 mètres cubes de l'Oise vont provoquer de gros dégâts en aval de Paris, surtout si la dépression annoncée pour les prochains jours apporte de fortes pluies »*, craint Daniel Renard, responsable de ce service.

CHRISTOPHE DE CHENAY

AVALANCHES : nouvelles victimes dans les Alpes suisses. – Les avalanches ont fait deux nouvelles victimes, mardi 28 décembre, dans les Grisons (Suisse orientale). Un randonneur à ski a été retrouvé sans vie dans la région du Piz La Piramida (2 963 m), tandis qu'une autre coulée de neige, survenue dans la région du Furggahorn (2 727 m), a surpris dans l'après-midi deux skieurs pratiquant le hors-piste. L'un d'eux a pu se dégager, mais le second est porté disparu. Ces accidents portent à six le nombre de victimes d'avalanches dans les Alpes suisses depuis le début de l'hiver.

TYPHON : « Nell » a fait une soixantaine de victimes aux Philippines. – Plus de quarante personnes ont trouvé la mort et une vingtaine ont été portées disparues, aux Philippines, à la suite du passage du typhon « Nell » survenu durant le week-end de Noël. Selon un bilan officiel de Manille, donné mardi 28 décembre, vents et pluies torentielles ont également provoqué de nombreux dégâts matériels, et plus de 300 000 personnes ont dû être déplacées. Le typhon « Nell » est le trente-deuxième à frapper les Philippines depuis le début de l'année. Les deux derniers, « Lola » et « Manny », avaient fait plus de trois cent vingt morts et soixante-dix disparus au début du mois de décembre. – *(AFP.)*

ÉDUCATION

A Quimperlé

Les élèves d'une école Diwan interdits de cantine publique

Les enfants de l'école privée Diwan de Quimperlé (Finistère) vont-ils pouvoir prendre leur repas de midi dans la cantine de l'école publique Brizeux ? La municipalité (PS) le souhaiterait, mais se heurte, depuis une semaine, au refus catégorique du directeur de l'école sollicitée, qui ne souhaite plus recevoir de nouveaux pensionnaires.

BREST

de notre correspondant

« C'est une position de principe », explique Christian Taëron, qui refuse que les enfants de l'école privée Diwan de Quimperlé (Finistère) prennent leur repas de midi dans la cantine de l'école publique.

Avec l'appui non seulement des huit instituteurs de l'école qu'il dirige depuis 1986, mais aussi celui de l'ensemble de ses collègues des établissements du premier degré de la ville (mille deux cents enfants) et des défenseurs des écoles publiques de l'arrondissement : parents d'élèves, délégués départementaux de l'éducation nationale (DDEN), amicales laïques.

S'agit-il d'une nouvelle querelle scolaire issue de la révision de la loi Falloux ? La situation n'est pas si simple. Les écoles privées Diwan (1), sous statut d'association culturelle (loi de 1901), ne bénéficient pas de contrat d'association avec l'Etat comme la quasi totalité des écoles catholiques et ne sont donc pas directement concernées par la révision de la loi Falloux, qui continue de s'appliquer pour les établissements hors contrat.

Pour les défenseurs de l'école publique, cela n'en reste pas moins une question de principe. Depuis la rentrée 1992, vingt-cinq des vingt-neuf enfants de l'école en langue bretonne prennent leur repas au centre Guéhenno, propriété communale, où déjeunent notamment des agents du service technique de la ville.

Ce grand bâtiment devant bientôt être rasé en raison de sa vétusté, la municipalité a décidé de proposer aux élèves de Diwan de manger à l'école publique Brizeux, toute proche. D'où la levée de boucliers dans l'enseignement public, avec préavis de grève pour le lundi 3 janvier, car la municipalité de Quimperlé, pourtant opposée à la révision de la loi Falloux, a décidé de rester sur sa position après avoir rencontré les enseignants contestataires lundi 27 décembre.

« Ce n'est pas une épreuve de force », explique Christian Taëron, lui-même bretonnant, et qui ne trouve d'ailleurs *« pas grand-chose à dire contre le militantisme de Diwan »*. Mais il note que l'intégration a été refusée aux écoles en langue bretonne en 1985 (2) et que celles-ci se sont alors déterminées pour négocier des contrats d'association avec l'Etat, conformément à la loi Debré de 1959. *« La France propose un système d'éducation publique*, poursuit le directeur de l'école. *Ceux qui veulent se marginaliser doivent l'assumer. »*

Et il ajoute : *« Lorsqu'on prend la responsabilité d'ouvrir des classes, il faut penser aussi bien au préau qu'à la cantine. »* La situation de tension consécutive au vote du Sénat, précise-t-il, n'est pour rien dans les décisions prises : *« Une proposition identique nous avait été faite en 1990. Et le conseil d'école s'était déjà prononcé contre. »*

Dette envers la langue bretonne

Il reste que, pour la mairie de Quimperlé, l'école Diwan est une *« école publique »*. *« C'est une école laïque et gratuite, qui demande son intégration. On ne peut donc la considérer comme privée »*, dit Louis Timeur, adjoint au maire chargé des affaires sociales. Ancien enseignant du public lui-même et membre de l'amicale laïque de Quimperlé, M. Timeur estime, en outre, qu'après des années de prohibition sous la Troisième et la Quatrième République, l'école publique a une dette envers la langue bretonne. Et plus concrètement, souligne l'adjoint : *« Nous n'avons pas d'autre solution »*. *« Cependant*, précise-t-il, *il est vrai que, si Diwan passait sous contrat d'association, nous serions amenés à revoir notre position. »*

Le président des parents d'élèves de l'école Diwan, Stéphane Derrien, quant à lui, se réjouit de la décision municipale, en se refusant à faire plus de commentaires : *« Nous voulons rester neutres. »* Mais certains, côté Diwan, comprennent d'autant moins la position des défenseurs du public que ce sont déjà des locaux municipaux qui abritent les classes de l'école Diwan... depuis 1990.

GABRIEL SIMON

(1) Les écoles Diwan, qui sont actuellement en règlement judiciaire (*le Monde* du 6 octobre 1993), scolarisent environ un millier d'élèves en Bretagne et en Loire-Atlantique.

(2) Le Conseil constitutionnel avait alors invalidé un article de la loi de finances portant assimilation des maîtres bretonnants.

LOI FALLOUX : la commission d'enquête public-privé constituée début janvier. – François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a indiqué, mardi 28 décembre, après un entretien avec le premier ministre Edouard Balladur, que la composition de la commission d'enquête sur la sécurité dans les établissements scolaires publics et privés, annoncée en conseil des ministres mercredi 22 (*le Monde* du 24 décembre), serait connue dans le courant de la première semaine de janvier. Cette commission, composée notamment de parlementaires *« de toutes tendances »*, sera chargée de faire un bilan sur la sécurité dans les établissements d'enseignement, qu'ils soient publics ou privés, alors que la mission d'information confiée au doyen Vedel, dont les conclusions avaient précipité la révision de la loi Falloux et avaient été controversées, ne concernait que l'état des écoles privées sous contrat.

FAITS DIVERS

Continuant à se dire victime d'une agression

Le meurtrier présumé de trois enfants au Bois de Boulogne mis en examen pour homicides volontaires

L'ancien compagnon de la mère des trois enfants – François, âgé de quatre ans, et ses deux jumeaux David et Nicolas, âgés de sept ans – ayant trouvé la mort après avoir été repêchés dans un lac parisien du bois de Boulogne a été mis en examen pour « homicides volontaires », mercredi 29 décembre, à l'issue de sa garde à vue. Cet Italien âgé de soixante-deux ans était séparé de la mère des enfants depuis décembre 1992, mais continuait à les rencontrer de temps en temps.

Le sexagénaire affirme toujours avoir été agressé par deux hommes voulant le dévaliser, alors qu'il se promenait en compagnie des enfants au bord du Lac supérieur du bois de Boulogne (*le Monde* du 29 décembre). Les agresseurs auraient jeté l'adulte et les bambins à l'eau, explique encore le sexagénaire. Mais sa version s'est trouvée fortement contestée au fur et à mesure de la progression de l'enquête.

L'autopsie a révélé que les trois gosses avaient été victimes de tentatives d'étranglement avant d'être jetés dans l'eau gelée du lac. Deux des frères ont été l'objet d'une strangulation manuelle ; le troisième a, lui, été étranglé au moyen d'un lien. Or, un lacet de chaussure a été retrouvé dans la poche de leur « beau-père ». Aucune trace de violence n'a, par ailleurs, été relevée sur l'adulte qui se prétend victime d'une agression par des hommes en voulant à son argent.

Des jouets dans une grotte

Plusieurs témoignages ont contredit la version du sexagénaire. Un SDF de nationalité allemande a ainsi affirmé avoir vu le « beau-père » à proximité d'une grotte artificielle proche du lac, où le sans-abri voulait se réfugier pour la nuit. Le sexagénaire se trouvait alors sans les enfants, tenant un chien en laisse, selon le SDF.

Des jouets d'enfants et une chaussure pouvant appartenir à l'un des trois frères avaient été retrouvés dans la grotte, peu après, par les enquêteurs de la brigade de protection des mineurs. Les enquêteurs, qui ont entendu la mère des victimes, mardi 28 décembre, vont s'efforcer de déterminer les motivations de ce triple meurtre.

E. In.

EN BREF

PRISONS : la compagne d'un détenu victime d'une surdose d'héroïne est condamnée. – Accusée d'avoir fourni de l'héroïne à son concubin emprisonné à la maison d'arrêt de Colmar (Haut-Rhin), Barbara Bally, âgée de vingt-sept ans, a été condamnée lundi 27 décembre à huit mois de prison ferme. Elle a avoué livrer régulièrement des stupéfiants à son compagnon, écroué pour trafic de drogues. Profitant des visites au parloir, elle lui remettait l'héroïne en début de rencontre, lorsque le couple s'embrassait. L'homme consommait la poudre immédiatement et par voie nasale. A l'issue d'une dernière livraison, le 23 décembre, il a été pris d'un malaise lié à une surdose. A l'hôpital, il a expliqué avoir « sniffé » de l'héroïne. En novembre, Barbara Bally avait déjà été condamnée à quinze mois de prison avec sursis pour trafic de drogues.

LIBÉRATION CONDITIONNELLE : Jean-Marie Villemin libéré *« dans les jours à venir »*. – Condamné le 16 décembre pour l'assassinat de son cousin Bernard Laroche à cinq ans de prison, dont un avec sursis, par la cour d'assises de la Côte-d'Or (*le Monde* du 18 décembre), Jean-Marie Villemin sera bientôt libre : le juge d'application des peines de Dijon, Didier Legrand, a décidé mardi 28 décembre de prendre une mesure de libération conditionnelle devant intervenir *« dans les jours à venir »*. Le magistrat avait consulté, mardi matin, la commission d'application des peines. Depuis l'assassinat en mars 1985 de Bernard Laroche, qu'il considérait comme le meurtrier de son fils Grégory, Jean-Marie Villemin avait déjà passé plus de deux ans et demi en détention. Aussi la peine de prison retenue par la cour d'assises permettait-elle, grâce au jeu des remises de peine, une libération à bref délai.

BANLIEUES : affrontements avec la police dans les cités de Bron après la mort d'un jeune. – Des dizaines de personnes ont harcelé les policiers, mardi soir 28 décembre à Bron, dans la banlieue lyonnaise, au lendemain de la mort d'un jeune homme originaire de cette cité. La veille au soir, Mourad Tchier avait été tué d'une balle tirée par un brigadier à l'issue d'une course-poursuite entre une patrouille de police et une voiture volée à bord de laquelle se trouvait le jeune homme (*le Monde* du 29 décembre). Un policier a été légèrement blessé lors des affrontements, après qu'un parpaing lancé d'un immeuble eut pénétré par la lunette arrière de son véhicule de service. Plusieurs voitures ont été incendiées au cours de ces échauffourées qui ont eu lieu dans le quartier « difficile » de Bron-Parilly.

ESPACE : report du lancement du satellite russe Météor-3. – Le lancement du satellite russe Météor-3, avec à son bord un instrument français de climatologie, Scarab, qui devait avoir lieu, mardi 28 décembre, de la base de Plessetsk (nord de la Russie), a été remis à une date ultérieure, en raison de problèmes sur le lanceur, une fusée ukrainienne Cyclone. La prochaine tentative n'aura pas lieu avant fin janvier. Prévu initialement pour fin octobre, le lancement de Météor-3 avait déjà été reporté à deux reprises à la suite de défaillances du système de navigation allemand Prare du satellite. – *(AFP.)*

NUCLÉAIRE : incendie sans gravité dans un surgénérateur au Kazakhstan. – Un incendie a éclaté, vendredi 24 décembre, au cours d'une opération de maintenance sur le réacteur à neutrons rapides de Shevchenko (Kazakhstan), a annoncé l'agence ITAR-TASS. Le feu s'est déclaré, à la suite d'un court-circuit, dans l'installation électrique du système de chargement du combustible et s'est propagé à des pièces en matières plastiques. Selon ITAR-TASS, les opérations de chargement étaient terminées et le réacteur était relancé au moment de l'incident, qui n'a pas entraîné de pollution radioactive. D'une puissance de 135 mégawatts, le réacteur de Shevchenko est, avec celui de Beloyarsk (560 MW), en Russie, l'un des deux surgénérateurs en fonctionnement dans l'ex-URSS. – *(AFP).*

FOOTBALL : Franz Beckenbauer entraînera le Bayern de Munich. – L'ancien international allemand et libéro du Bayern de Munich, Franz Beckenbauer, âgé de quarante-huit ans, prendra, le 1er janvier 1994, les fonctions d'entraîneur de son ancien club. Il remplace Erich Ribbeck. A l'exception d'une parenthèse de quelques mois à l'Olympique de Marseille lors de la saison 1990-1991 comme entraîneur puis directeur technique, Franz Beckenbauer, surnommé le « Kaiser », a toujours été fidèle au club bavarois avec lequel il a remporté trois Coupes d'Europe des champions (de 1973 à 1975). Il avait conduit victorieusement l'Allemagne de l'Ouest à la Coupe du Monde 1974. Devenu sélectionneur national, il avait mené son pays à la victoire lors de la Coupe du monde 1990. – *(AFP.)*

SOCIETÉ

La mort du physicien Pierre Auger

Le curieux polymorphe

Le physicien Pierre Auger est décédé le 24 décembre à son domicile parisien à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans (*le Monde* du 29 décembre).

« L'honneur suprême, c'est de perdre la majuscule de son nom. Quand je vois, écrit sur un tableau de commande, au-dessous d'un bouton, « auger », je me dis que j'ai bien de la reconnaissance envers cet effet dont j'ai l'honneur de porter le nom ! » Cette modestie était bien dans la nature de Pierre Auger dont certains se demandent encore pourquoi il n'a pas eu le prix Nobel pour la découverte de ce phénomène qui est à l'origine d'une technique de spectroscopie particulièrement efficace d'étude de la surface des matériaux. Presque soixante-dix ans plus tard, elle fait toujours le bonheur des industriels, qui, avec pragmatisme, ont su reconnaître le travail du physicien français et le remercier, en mars 1989, en organisant à Paris un important symposium consacré à l'effet Auger.

Talentueux, Pierre Auger l'était. Mais il était aussi de ceux qui dérangent, de ceux qui ne cherchent pas à tout prix à séduire les grandes institutions traditionnelles. Pas plus le comité Nobel que la très vénérable Académie des sciences qui ne l'a finalement reconnu qu'en 1977. Il est vrai que ce touche-à-tout ne pouvait qu'agacer l'auguste Dame du quai Conti, sensible à l'époque à des carrières plus linéaires.

Car Pierre Auger était aussi sculpteur et poète. *« Un homme complet »*, à l'image du peintre-philosophe William Blake dont il a, en 1980, adapté certains poèmes (1). Personnage à facettes multiples capable de passer d'un sujet à l'autre avec le même bonheur et le même enthousiasme, il promenait sa longue silhouette d'ascète dans les milieux de la recherche en proclamant que *« les idées traditionnelles ont la vie dure »*.

Il citait à cet égard l'attitude de M. de Buffon : *« On peut imaginer, l'étonnement qui* [le] *saisirait* [en voyant le monde moderne], *lui qui refusait, dans son* Histoire naturelle, *de s'intéresser aux cirons, ces acariens du fromage, parce que « vraiment trop petits ». Or, dès que les naturalistes ont pu utiliser les lentilles grossissantes, ils ont contemplé les prémisses d'un monde nouveau. »* Ils ont très vite compris que les plus grands objets, du monde matériel comme du monde vivant, étoiles et baleines, *« sont gouvernés par leur structure microscopique, nucléaire pour les étoiles, moléculaire pour les baleines. »* (2).

Une carrière au pas de charge

Cette vision réductrice de la connaissance, cette dérive facile de la pensée scientifique, Pierre Auger l'a toujours refusée, préférant prendre les choses à bras-le-corps pour mieux en jouir. Plongeant un temps dans la microscopie des atomes, il en sort pour mieux étreindre l'univers et étudier sa violence au travers des rayons cosmiques et de leurs fameuses gerbes d'Auger.

Tous ces sujets, Pierre Auger les a traités au pas de charge, comme pressé par le temps. A peine est-il diplômé de l'Ecole normale supérieure qu'il découvre en 1923 l'effet Auger. Il a alors vingt-quatre ans. Ce premier succès ne satisfait pas ce jeune homme épris d'autres horizons. Il soutient sa thèse de doctorat en 1926, puis l'année suivante se consacre avec bonheur, dans le laboratoire de Jean Perrin, au rayonnement électronique secondaire des rayons X, aux neutrons du beryllium et aux rayons cosmiques. Le monde universitaire l'attend. Dès 1936, il est maître de conférences à la Sorbonne et, l'année suivante, devient professeur. Il n'a que trente-huit ans.

Commence alors une carrière parallèle qui le conduira à être de ceux qui modèleront le nouveau visage de la France et de l'Europe. Discrètement d'abord, quand il crée en 1939, au titre de la mobilisation scientifique, le service de documentation du Centre national de la recherche scientifique. D'une manière plus spectaculaire ensuite, quand il quitte la France en 1941 pour rejoindre les Forces françaises libres et rallier les Etats-Unis où il dirige de 1942 à 1944 le laboratoire de physique, créé par lui, au sein d'un groupe anglo-franco-canadien travaillant au développement de l'énergie atomique.

En 1943, il est l'un des trois Français à prévenir le général de Gaulle de la construction en cours d'une bombe atomique par les Etats-Unis. Un an plus tard, il rejoint Londres, et, à la Libération, prend la direction de l'enseignement supérieur au ministère de l'éducation nationale. A ce poste, Pierre Auger va prendre part à la création des Ecoles nationales supérieures d'ingénieurs (ENSI) et à celle de la sixième section des Hautes études, et jeter les bases du troisième cycle de l'enseignement supérieur.

Un bâtisseur infatigable

Bâtisseur infatigable, il délaisse *ensuite* l'enseignement supérieur pour se consacrer dès 1945, avec Frédéric Joliot-Curie à la constitution du Commissariat à l'énergie atomique. Mais, un an plus tard, il devient le premier représentant de la France au conseil exécutif de l'UNESCO où il dirige, de 1948 à 1959, le département des sciences exactes et naturelles. Pendant cette période, il ne s'éloigne pas cependant de la recherche, car il participe activement à la création du Centre européen de recherches nucléaires (CERN) dont les accélérateurs de particules installés à Genève ont, depuis, donné bien des lettres de noblesse à la physique européenne.

Pierre Auger devient ensuite directeur de recherche au CNRS, poste qu'il occupe jusqu'en *1961* tout en assurant la présidence du Comité national français pour les recherches spatiales. Cette nouvelle voie dans un itinéraire passablement chargé lui vaut de participer à la création du Centre national d'études spatiales (CNES), dont il est, jusqu'en *1963*, le premier président, mais aussi à celle de l'Organisation européenne de recherche spatiale (ESRO), qu'il dirige quelque temps et qui sera à l'origine de l'actuelle Agence spatiale européenne (ESA).

Rarement un homme de science aura su si bien marier la passion du chercheur et les contraintes administratives de la recherche. Rarement un homme aura su si bien allier le savoir au savoir-faire et au faire-savoir. *« Si je tente,* déclarait-il récemment, *de caractériser par un mot les tendances principales de mes activités dans les domaines de la recherche et de la création d'organisations nationales et internationales, ce mot serait : nouveau ! »*

Orgueil ? Certainement pas. Plus simplement, Pierre Auger était éclectique au-delà de ce qui est raisonnable. Au point qu'un ambassadeur de France a dit un jour : *« Pierre Auger est remarquable pour lancer les choses, mais après on ne le voit plus trop. »* Un jugement bien lapidaire. Car, disait un autre, *« pour tirer un train mis sur les rails, on trouve toujours une bonne machine. Mais, pour mettre un train neuf sur les rails, on manque souvent de candidats »* Et Pierre Auger était de ces pionniers-là.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) *De ça, de là*, La Pensée universelle.
(2) Dialogues avec moi-même, Albin Michel (1987).

L'effet Auger

L'effet découvert par Pierre Auger est un processus d'« auto-ionisation » des atomes. Lorsque des rayons X arrachent un électron d'une couche profonde d'un atome – couche K par exemple (1) – par effet photo électrique, les électrons restants se réarrangent pour combler la lacune ainsi créée. Généralement, la transition pour combler ce vide d'un électron d'une couche moins profonde (L par exemple) jusqu'au niveau K se traduit par l'émission d'une particule de lumière (photon X ou ultraviolet), qui est à l'origine des phénomènes de fluorescence.

Il arrive cependant que l'énergie de cette transition soit directement communiquée à un autre électron du cortège atomique, qui se trouve alors éjecté de l'atome sans qu'il y ait émission d'une quelconque forme de rayonnement. Or, et c'est là le point essentiel de cette découverte, l'énergie cinétique de cet électron est caractéristique de la nature de l'atome. L'effet Auger permet donc de caractériser la surface d'un matériau, atome par atome, chose bien utile pour tous les industriels qui fabriquent des composants électroniques ou s'intéressent à l'état de surface des matériaux qu'ils produisent.

J.-F. A.

(1) Les électrons, qui tournent autour des noyaux d'atomes tels des satellites, sont disposés en couches successives. C'est ainsi que les deux électrons de l'hélium occupent complètement la couche K. De même, le néon sature avec huit électrons la couche L. Puis vient la couche M, etc.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi,
Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

CULTURE

PHOTOGRAPHIE

John Davies à la galerie Claire Burrus

L'homme passe, le paysage reste

Hymne à la nature, lyrisme vibrant soupçonné de mysticisme (seul Dieu peut avoir créé de telles beautés), couleurs décoratives : la photographie de paysage avait une réputation tenace d'académisme, de mièvrerie, une sorte de « sous-peinture » pompière. Une nouvelle génération de photographes a dépoussiéré le genre, au début des années 80.

Finie la décoration ! Le paysage est devenu social, urbain, autobiographique, subversif, mouvant, banal, rebutant, minimal, « intermédiaire » (entre ville et campagne). Bref, il reprenait goût à la vie. La mission photographique de la DATAR a beaucoup fait pour ancrer le paysage dans la société. Le Britannique John Davies aurait pu en faire partie, tant son propos cadre bien avec cette mission : comment un paysage est transformé par l'homme, comment il concilie nature et urbanisme, patrimoine et nécessités économiques...

John Davies est un Gallois de Cardiff, fils de mineur. Sa région est une des plus meurtries par la crise. Les mines de charbon ont fermé les unes après les autres, laissant des villes et villages fantômes. Davies a surtout traité les vallées industrielles du Taff et de Rhondda, dans la région des South-Wales. Restent des trous dans le sol (les galeries), des saignées dans le paysage, des lacs artificiels rectangulaires, des églises à vendre, des terrains en friche et des sites que l'on a essayé de transformer en parcs d'attraction – le Far West chez les Gallois. Sans succès bien sûr.

« Le monde est un mystère pour moi »

En géomètre, John Davies a arpenté son pays avec des cartes, a parlé avec les (rares) habitants, a accumulé des informations. L'homme passe, le paysage reste : maisons, cuves, entrepôts, routes, enseignes, voies de chemin de fer, poteaux électriques... Autant de signes souvent pris en légère plongée, de loin, pour montrer leur importance dans le paysage et en donner une autre lecture. *« Pourquoi les hommes font ça ? »*, demande John Davies, sans juger, juste pour comprendre.

Davies est inégalable quand il montre un stade de football sans tribune, dans les terrils, un jeu de boules sur gazon au milieu des maisons. Ces rares lieux en extérieur où les hommes se retrouvent ont remplacé les terrains de jeu naturels, les collines d'antan, les bois où l'on se perdait. Il a toujours aimé associer les contraires : la ville et la campagne, la nature pure et les agressions industrielles, une église ancienne et un McDonald's, un champ de fleurs et un monument aux morts. Une de ses images les plus célèbres montre des chèvres broutant au pied des premiers immeubles de Barcelone.

« Nous sommes responsables du lieu où nous vivons », affirme le photographe. Ses images vont pourtant bien au-delà de leur fonction sociale. Un mélange ambigu, entre paysage pur, vue documentaire, lumières étudiées. Les ciels chargés et tumultueux donnent du mouvement et un brin de lyrisme pictural à l'ensemble. Davies cite souvent Turner. Et dit : *« Le monde est un mystère pour moi. »*

MICHEL GUERRIN

▶ Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe, 75011 Paris. Tél. : 43-55-36-90. Jusqu'au 31 janvier.

MUSIQUES

La réédition des enregistrements de Hedi Jouini

Naissance de la chanson tunisienne

Avant de s'attaquer sérieusement au luth, Hedi Jouini, *« le parrain de la chanson tunisienne »*, mort en 1990 à l'âge de quatre-vingt-un ans, avait appris à jouer du piston dans la fanfare de Bab Jedid, un quartier de Tunis où il est né. Il a écrit et composé près de six cents chansons, dont cinq cents ont été déposées en France, à la SACEM. Certaines sont célébrissimes : *Sous le jasmin la nuit, Que ma flamme s'éteigne au feu de ma patience, Les envieux m'ont fait des reproches...* Hedi Jouini fut une des grandes voix du Maghreb multiculturel de la première moitié du siècle. Admirateur inconditionnel de l'Egyptien Mohamed Abdel Wahab, son modèle, qu'il avait rencontré, ainsi qu'Oum Kalsoum, lors d'un séjour prolongé au Caire dans les années 40, Hedi Jouini avait su établir la synthèse des courants qui traversaient alors le monde judéo-arabe.

Fine moustache à la Gable, cheveux gominés, veston croisé et œil de velours : dans la Tunis des années 30, Hedi Jouini, dandy populaire, roulait dans une Citroën noire au capot blanc. Empruntant aux chansons canailles des noces juives, au *maluf* arabe alors enseigné à l'école de la Rachidia par Khemaïs Tarnene et au flamenco que la colonie espagnole du quartier fredonnait à chaque occasion, Hedi Jouini avait su assurer son succès en trouvant la voie de la chanson de qualité. A vingt ans à peine, il devient le compositeur attitré des opérettes montées par la troupe de Béchir Methininni. Fréquentant assidûment la Rachidia et les cafés intellectuels de l'époque (le Taht Essour de Bab Souika), il monte ensuite sa propre troupe musicale avec qui il fera les belles heures du Théâtre municipal de Tunis. A l'image de ses pairs égyptiens, Hedi Jouini goûte également au cinéma. On le découvrira notamment en 1946 dans *la Septième Porte*, d'André Zwobada, aux côtés de sa femme, l'actrice et chanteuse juive Wedad (1).

Fidèle compagnon de Bourguiba

Après guerre, appréciant peu le régime de Lamine bey, Hedi Jouini (de son vrai nom Mohammed Belhassine) vit en France. Il ne retournera en Tunisie qu'avec l'indépendance et l'arrivée au pouvoir de Bourguiba, dont il est un fidèle compagnon, en 1957. Le crooner d'hier écrit alors les chants nationaux du nouvel Etat, et collabore activement à la programmation de la Radio télévision tunisienne, où tout nouveau talent passe par ses mains. Certains lui reprocheront d'avoir pratiqué une forme déguisée de censure politique sur la chanson tunisienne, d'autres lui sauront gré d'avoir encouragé la qualité des vocations.

En 1937, Hedi Jouini signe son premier contrat discographique avec la société EMI-France. En *1960*, la filiale de la multinationale anglaise abandonne son activité dans le Maghreb et au Moyen-Orient. La valeur marchande attribuée aux enregistrements passés avoisine alors le degré zéro. EMI cède une partie des bandes et des matrices à l'ancien responsable du secteur, qui fonde le Club du disque arabe, à qui l'on doit aujourd'hui encore de nombreuses rééditions des grands chanteurs moyen-orientaux (Oum Kalsoum, notamment). Dans ces mouvements de va-et-vient, Hedi Jouini a failli être rayé de la carte. Mais l'acharnement de Naoufel Belhassine, le fils de Jouini et de Wedad, permet aujourd'hui de redécouvrir le luth, les violons, l'humour et la poésie du zazou des heures glorieuses de Tunis.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) Du 17 au 24 février 1994, l'Institut du monde arabe présentera *la Septième Porte*, dans le cycle « Maghreb et Afrique noire au regard du cinéma colonial, 1895-1962. »

▶ Hedi Jouini, la mémoire de la Tunisie, 4 CD NFB161249-52, vendus séparément. Destination Tunisie, 1 CD EMI 7895722.

Michael Jackson poursuivi par les organisateurs de sa tournée

Les sociétés organisatrices du *Dangerous Tour*, qui devait mener Michael Jackson dans le monde entier avant d'être annulé par le chanteur le 12 novembre dernier, ont intenté un procès au chanteur. Marcel Avram, un producteur munichois, Mama Concerts, une société également basée à Munich et l'une des plus importantes du secteur en Europe, et Pebbles Music Inc., une firme californienne ont intenté une action en justice devant un tribunal de Los Angeles.

Les plaignants demandent 20 millions de dollars de dommages et intérêts. Ils font valoir que, lors de la signature des contrats, Michael Jackson avait certifié ne souffrir d'aucune affection susceptible de l'empêcher de se produire. Or, selon les producteurs, *« Jackson était dépendant de certaines drogues prescrites et non prescrites comme la morphine et le Demerol»* avant même le début de la tournée. Michael Jackson avait invoqué sa dépendance aux analgésiques, contractée après les brûlures dont il avait été victime sur un tournage en 1984, pour annuler les derniers concerts de sa tournée mondiale. Auparavant il avait à plusieurs reprises, à Bangkok et Mexico entre autres, annulé des concerts. Le *Dangerous Tour* a également coïncidé avec la plainte déposée par un adolescent qui accuse Michael Jackson de pédophilie.

D'autre part, on a appris le 28 décembre que la Fondation pour la paix des enfants avait également intenté un procès à Michael Jackson, le 13 décembre. Cette association, présidée par l'ancien boxeur Muhammad Ali, accuse le chanteur de l'avoir utilisée pour conclure des contrats lucratifs sans la faire participer aux bénéfices. – *(AP, Reuter.)*

CINÉMA

NOMINATIONS : les favoris des Golden Globes. – Déjà plébiscités par le public américain, *la Liste Schindler* de Steven Spielberg (qui a été couronné récemment par les critiques de New-York et de Los Angeles, et sortira en France le 2 mars) et *la Leçon de piano* de Jane Campion arrivent en tête des nominations aux Golden Globes, les récompenses qui précèdent les oscars, et souvent anticipent sur leurs résultats. Ils sont cités chacun six fois. Les principaux outsiders sont *les Vestiges du jour*, de James Ivory (cinq nominations), suivis par *In the Name of the Father*, de Jim Sheridan et *le Temps de l'innocence* de Martin Scorsese. Le seul film français présent, *Trois couleurs : Bleu* de Krzysztof Kieslowski, est cité trois fois, pour les titres du meilleur film étranger, de la meilleure actrice (Juliette Binoche) et de la meilleure musique (Zbigniew Priesner).

CINÉMA : mort de l'acteur Jeff Morrow. – Célèbre pour avoir incarné l'extraterrestre Exeter dans *les Survivants de l'infini*, un film d'anticipation réalisé en 1955 par Joseph Newman, l'acteur américain Jeff Morrow est mort le 26 décembre à Canoga Park (Californie). Il avait quatre-vingt-six ans. Après une carrière au théâtre, Jeff Morrow avait joué au cinéma dans *la Tunique* de Henry Koster et *le Trouillard du Far-West* aux côtés de Jerry Lewis et Dean Martin. Jeff Morrow était également apparu dans des épisodes des séries *Bonanza* et *la Quatrième Dimension*.

à l'emporte-pièce sur tique se résume en une phrase : CLAIRE TREAN || par la CDU de Steffen Heitmann

Menacé par une faillite retentissante

Le Banesto est mis sous tutelle par la Banque d'Espagne

■ SOUS TUTELLE. *La Banque d'Espagne a placé sous tutelle,* **mardi 28 décembre en fin de journée, la quatrième banque du pays, le Banesto, et assure ainsi sa solvabilité à l'intérieur et à l'extérieur des frontières. L'ensemble du système bancaire espagnol est appelé à sauver l'établissement défaillant. C'est une première dans l'histoire financière du pays.**

■ PDG DÉMIS. La banque centrale espagnole a démis de ses fonctions de président du Banesto, Mario Conde, et remplacé l'ensemble du conseil d'administration. Une direction provisoire, rassemblant les dirigeants des principaux groupes bancaires, a été mise en place. Elle est chargée d'assurer « la stabilité et l'avenir » du Banesto.

■ LA FIN D'UN CAPITALISME A L'ESPAGNOLE. La chute de Mario Conde, président haut en couleur et controversé du Banesto, est aussi celle d'un certain capitalisme financier espagnol, montré en exemple à la fin des années 80.

L'annonce à Madrid, mardi 28 décembre, quelques minutes à peine après la clôture de la Bourse, de la mise sous tutelle par la Banque d'Espagne de la quatrième banque du pays, le Banco Espanol de Credito (Banesto), a fait l'effet d'une bombe dans les milieux financiers espagnols. Car la mesure de sauvegarde exceptionelle prise par la banque centrale vise clairement à prévenir ce qui aurait pu être la plus grande faillite de l'histoire bancaire espagnole.

L'intervention spectaculaire de la Banque d'Espagne, sans précédent dans l'histoire financière du pays, fait suite à la multiplication, depuis plusieurs jours, de rumeurs de faillite imminente du Banesto. Une défiance qui a atteint son paroxysme mardi 28 décembre à la Bourse de Madrid, entraînant une chute de 7 % des cours de la banque et la suspension des cotations de l'action Banesto en début d'après-midi.

Dans un communiqué, la Banque d'Espagne a fait savoir qu'elle mettait fin à l'existence du conseil d'administration du Banesto, la banque étant désormais gérée par un nouvel *« organisme d'administration provisoire »*, nommé par la banque d'Espagne. Immédiatement après la mise sous tutelle, la Banque centrale a décidé de nommer à la tête du Banesto un nouveau président, Alfredo Saenz Abad – jusqu'alors vice-président de la banque privée Banco Bilbao Vizcaya (BBV) – pour remplacer Mario Conde, l'un des hommes d'affaires les plus flamboyants et les plus controversés du pays. Depuis son arrivée à la fin de 1987 à la tête du Banesto, les rumeurs de la démission de Mario Conde se sont succédé. Opposant politique résolu des socialistes, il a incarné, à la fin des années 80, et en prenant le contrôle et la présidence à trente-neuf ans du Banesto, la nouvelle vague des hommes d'affaires espagnols. Il est le banquier le plus populaire d'Espagne, habitué à faire la « une » des magazines économiques et de la presse du cœur. Il possède personnellement 3,7 % du capital de la banque, dont il est le deuxième actionnaire, et s'est lancé à la fin des années 80 dans une politique de croissance à outrance et de concurrence acharnée pour attirer les dépôts des épargnants. Une stratégie à risques qui a mené la banque au bord de la faillite, victime notamment de l'insolvabilité croissante de ses clients.

« La situation du Banesto exige l'adoption de mesures d'assainissement que l'organisme ne pourrait prendre de manière isolée et qui demandent, au contraire, l'appui de tout le système bancaire et, dans ce cas précis, du fonds de garantie de dépôts des établissements bancaires », indique la Banque d'Espagne dans un communiqué. La nouvelle direction devra *« maintenir une saine gestion de l'entité bancaire (...) et assurer la stabilité et l'avenir de l'entité tout en maintenant à tout moment la pleine confiance des déposants et des marchés financiers »*, ajoute la Banque d'Espagne, qui garantit de fait aujourd'hui la solvabilité de l'institution sur les marchés intérieur et extérieur.

Un trou de 15 à 20 milliards de francs

Les difficultés du Banesto ne sont pas à proprement parler une surprise, mais leur ampleur, qui a nécessité l'intervention de la banque centrale, en est une. La quatrième banque espagnole avait déjà présenté, en octobre 1992, un plan d'assainissement. Il s'agissait de réussir à pallier, sur deux à trois ans, le manque de fonds propres consécutif à l'accumulation d'impayés et de créances douteuses. Le besoin de financement s'élevait alors à 45 milliards de pesetas (2,6 milliards de francs). Il n'a cessé depuis d'augmenter. La banque a annoncé, en mai, qu'elle allait procéder à une augmentation de capital de 130 milliards de pesetas (environ 8,7 milliards de francs), la plus importante jamais réalisée en Espagne, pilotée par la banque d'affaires américaine JP Morgan, qui s'engageait à acquérir 10 % des actions de l'établissement espagnol et en possède aujourd'hui 7,9 %. Le Banesto avait réussi à boucler sans trop de difficultés les deux premières phases de l'augmentation de capital. La première, qui s'était conclue le 7 août, avait permis de récolter plus de 2 milliards de francs et, quelques jours plus tard, 1,6 milliard de francs avaient été levés. Toutefois, la troisième tranche de 2,3 milliards de francs annoncée à l'origine pour la fin de l'année a été repoussée. En dépit de ce contretemps, la remise à niveau des fonds propres du Banesto semblait en bonne voie.

Selon Alfredo Pastor, secrétaire d'Etat à l'économie, une inspection de la Banque d'Espagne effectuée au second semestre de l'année a révélé que l'ampleur des besoins en fonds propres du Banesto était bien supérieure aux estimations initiales. Des rumeurs faisaient état d'un trou de 15 à 20 milliards de francs et de l'impossibilité pour la banque de satisfaire, par ses propres moyens, aux ratios internationaux de fonds propres.

Par ailleurs, après deux dégradations de la note attribuée à ses crédits par les grandes agences de notations internationales, le Banesto a été à nouveau mis sous « surveillance négative » mardi 28 décembre par la firme de notation financière Standard and Poor's. Au cours des neuf premiers mois de l'année, le bénéfice du Banesto a reculé de 76 %, à 9,9 milliards de pesetas en raison de l'augmentation de 131 % des provisions pour créances douteuses à hauteur de 67,7 milliards de pesetas (plus de 3 milliards de francs).

ERIC LESER

Adopté pour 1994

Le déficit du budget espagnol dépassera 5 % du PIB

Le Congrès des députés espagnols a adopté, mardi 28 décembre, le budget de l'Etat pour 1994, qui prévoit des dépenses de 16 500 milliards de pesetas (660 milliards de francs), en baisse de 1,3 % par rapport à 1993, et des recettes de 13 200 milliards (530 milliards de francs), en hausse de 3,7 % par rapport à l'année précédente. Le déficit s'établit à 3 300 milliards de pesetas (132 milliards de francs), soit 5,2 % du PIB (produit intérieur brut) contre 6,3 % cette année. Ces prévisions sont établies sur l'hypothèse d'une augmentation du PIB de 1,3 %, après une baisse de 0,8 % en 1993.

Si l'on prend en compte l'ensemble des administrations publiques (Sécurité sociale, régions et organismes publics), les dépenses se montent à 28 600 milliards de pesetas et les recettes à 22 800 milliards, soit respectivement 1 145 et 910 milliards de francs.

Il s'agit, pour le gouvernement socialiste, de contenir les dépenses, de maintenir la protection sociale et de continuer l'effort en faveur de l'investissement, afin de créer des emplois. Parallèlement, les députés ont donc adopté la loi financière dite *« d'accompagnement »*, qui prévoit des incitations fiscales pour les petites et moyennes entreprises, afin de faciliter la création d'emplois.

Par rapport au projet de budget présenté fin septembre, la loi de finances prend notamment en compte la cession de 15 % du produit de l'impôt sur le revenu des personnes physiques aux régions autonomes, de l'augmentation de 0,5 % des cotisations salariales destinées à l'organisme d'indemnisation des chômeurs. – *(AFP.)*

2 109 départs de l'entreprise en 1994, après 2 249 en 1993

Renault mise sur les reclassements internes pour limiter les suppressions d'emplois

Un plan social prévoyant le départ de 2 109 personnes en 1994 a été présenté, mercredi 29 décembre, devant le comité central d'entreprise de Renault (60 300 salariés). Compte tenu des 1 170 préretraites FNE programmées et des quelque 300 suppressions de postes obtenues grâce aux préretraites progressives et aux passages à mi-temps, il faudra reclasser 290 salariés à l'extérieur de l'entreprise. En principe, aucun licenciement « sec » n'est prévu.

Présenté en toute fin d'année afin de bénéficier des mécanismes de préretraite actuellement en vigueur (la limite d'âge comme la contribution de l'employeur seront revues à la hausse dès le 1er janvier), le plan social de Renault (*le Monde* du 21 décembre) pour 1994 n'est, à première vue, guère différent de celui de 1993. Les suppressions de postes seront un peu moins importantes que cette année (2 109 contre 2 249), malgré une baisse du marché automobile européen beaucoup plus forte que prévu (16 % contre 5 %). Un résultat obtenu grâce, entre autres, au chômage partiel qui aura représenté, cette année, l'équivalent de huit cents emplois à temps plein.

Ce plan social comporte pourtant plusieurs inflexions importantes. Les départs en préretraite sont pratiquement inchangés, mais les préretraites progressives sont en forte augmentation (458 personnes contre 300 en 1993, soit 229 postes supprimés contre 150). Les réticences de ces dernières années ont été levées et un nombre important de volontaires se manifestent désormais pour en bénéficier. En revanche, Renault devra consentir de gros efforts pour convaincre 140 personnes d'opter pour un mi-temps (rémunéré 70 % du salaire la première année, 60 % la seconde). L'an passé, l'objectif de 100 passages à mi-temps, soit 50 postes supprimés, n'a été que très partiellement atteint. En se fondant sur le non-remplacement de 350 postes parmi les quelque 600 départs naturels attendus, la direction estime à 290 le nombre de salariés qui devront être reclassés à l'extérieur (contre 499 cette année) par le biais de mécanismes désormais traditionnels (conventions de conversion, aides à la création d'entreprise ou au retour au pays d'origine).

Parallèlement à ce plan social, 228 salariés de l'ex-usine de Billancourt partiront en préretraite et Renault compte de nouveau procéder en 1994 à des embauches de jeunes venant compenser des départs supplémentaires en préretraite progressive. Quant à l'effectif des cadres, il doit augmenter de deux cents en 1994, avec l'embauche de quatre cents personnes dans le secteur des études et méthodes et dans le domaine commercial.

Un certain savoir-faire

Toutefois, ce plan social et ses annexes ne représentent que la partie la plus visible de la réalité. En effet, à côté des 2 109 postes qui seront effectivement supprimés l'an prochain, 1 131 autres feront l'objet d'une reconversion interne, après 900 en 1993. Cette démarche se traduit par des transferts de personnel d'une usine à l'autre – de plus en plus difficiles – mais aussi, et surtout, par des efforts d'adaptation du personnel à l'intérieur de chaque unité. *« Le plus facile aurait consisté à amener les personnes inadaptées à quitter systématiquement l'entreprise et à embaucher des jeunes mieux formés. Notre choix est différent : il s'agit de construire le Renault de demain avec les salariés d'aujourd'hui »*, affirme Georges Bouverot, directeur du personnel et des affaires sociales.

La marque au losange, qui a reclassé 1 500 salariés de l'ancienne usine de Billancourt en deux ans dans le cadre d'un accord conclu avec les syndicats (hormis la CGT), estime avoir acquis un certain savoir-faire. Lancé depuis trois ans, le plan de professionnalisation des agents de production les moins qualifiés se poursuit et les dépenses de formation atteindront 677 millions de francs en 1994 (5,3 % de la masse salariale). Une bourse centrale des emplois a été lancée et chaque site comprend une équipe spécialisée dans le reclassement des emplois menacés (les ouvriers chargés des retouches, notamment). Après avoir, au cours des années 80, largement développé la sous-traitance, les usines Renault multiplient désormais les démarches visant à « récupérer » certaines activités. Mais ce travail de fourmi – l'usine de Choisy, en région parisienne, a décidé par exemple de reprendre la fabrication des pompes à injection, ce qui a permis de reclasser cinq personnes – n'aura *in fine* qu'un impact limité sur l'emploi. La diminution graduelle des effectifs n'est pas remise en question.

Dictée par le souci de préserver l'emploi, l'accélération de la politique de reconversion du personnel consacre également la profonde transformation du paysage social de l'entreprise. Depuis un an, les ouvriers sont devenus minoritaires (48 %) chez Renault, alors qu'ils représentaient 63 % des effectifs en 1984. En moins de dix ans, la proportion de cadres sera passée de 5,6 % à 10,2 % des effectifs.

J.- M. N.

Dénonçant « la théorie de la courroie de transmission »

Alain Obadia, numéro deux de la CGT, renonce à siéger au comité central du Parti communiste

Alain Obadia, numéro deux de la CGT, a décidé de ne pas poser sa candidature lors du renouvellement du comité central du Parti communiste où il siège depuis 1982. Dans une lettre adressée à Georges Marchais, quelques semaines avant l'ouverture du 28e congrès du PCF, M. Obadia fait part de son refus de *« continuer à entretenir des situations toujours ambiguës et parfois problématiques de cumul de mandats politiques et syndicaux »*.

Davantage qu'au Parti communiste, dont le 28e congrès se tiendra du 25 au 29 janvier à Saint-Ouen, c'est au sein de la CGT que la décision d'Alain Obadia devrait provoquer des remous. Secrétaire chargé de la communication et numéro deux officieux de la centrale depuis 1992, M. Obadia, quarante-quatre ans, ouvre un débat qui, bien qu'omniprésent en coulisses, n'était publiquement abordé qu'au travers de prudentes périphrases sur le thème de *« l'indépendance syndicale »*.

Dans la lettre, en date du 23 décembre, adressée au secrétaire général du PCF, et dont une copie a été transmise au bureau confédéral de la CGT, le dirigeant cégétiste affirme qu'il lui *« semble préjudiciable de continuer à entretenir des situations toujours ambiguës et parfois problématiques de cumul des mandats politiques et syndicaux de mêmes niveaux décisionnels »*. M. Obadia reproche implicitement à la direction du Parti communiste de n'avoir pas fait obstacle à des comportements *« conformes à la théorie de la courroie de transmission »*, pourtant récusée *« de longue date dans* [les] *orientations de congrès »* du parti.

La succession de M. Viannet

« Certains prétendent donner aux responsables syndicaux des directives, y compris lorsqu'il s'agit de définir les orientations du syndicat », poursuit M. Obadia, précisant que, *« sans remonter à des périodes lointaines, nous avons connu des manifestations de ces pratiques à l'occasion de la préparation du 44e congrès confédéral en janvier 1992, du 11e congrès de l'Union générale des ingénieurs cadres et techniciens (UGICT-CGT) »*, en juin de la même année, *« et dans plusieurs unions départementales »*.

« Dans une période de notre histoire où l'évolution des faits et des mentalités nous oblige à réévaluer bien des conceptions pour pouvoir vraiment nous renouveler et aller de l'avant, il me semble indispensable d'avoir le courage de regarder ces réalités en face et d'en tirer les conclusions et cela d'autant que ces dérives sont de plus en plus rejetées par les militants, écrit M. Obadia. *A mon sens, la solution ne réside pas dans des interdictions statutaires ou formelles de cumul des mandats dont l'histoire et l'expérience nous ont appris qu'elles étaient artificielles et inopérantes sans l'existence d'une conviction forte sur le fond du problème. »* En 1936, après la réunification entre la CGT socialiste et la CGT-U communiste, Benoît Frachon n'avait-il pas démissionné de ses fonctions au sein du bureau politique du PCF non sans continuer d'y siéger au titre *« d'observateur »* ?

M. Obadia, qui affirme se sentir *« plus que jamais communiste, parce que profondément animé par un idéal de justice et de transformation sociale »*, souhaite donc prêcher par l'exemple, en invitant chacun à adopter *« en conscience l'attitude qui lui semble* (...) *la mieux adaptée »*. Une façon d'interpeller directement les quatre autres membres du bureau confédéral de la CGT (1) appartenant à l'actuel comité central : Jacqueline Léonard, Gérard Alezard mais aussi François Duteil et le secrétaire général, Louis Viannet, ces deux derniers siégant aussi au bureau politique.

Après avoir mené depuis deux ans plusieurs offensives contre le numéro un de la centrale, M. Obadia – qui, proche des contestataires communistes, a soigneusement évité de s'engager trop nettement à leurs côtés – peut se prévaloir d'agir au nom de la seule indépendance de la CGT. Dans ces conditions, un tel geste – dans lequel on pourra voir une forme d'autocritique, M. Obadia étant devenu membre du bureau confédéral de la CGT l'année de son accession au comité central du PCF... – pose cet ancien secrétaire de Georges Séguy en candidat tout désigné à la succession de M. Viannet, lors du congrès de 1995 ou plus tard.

Reste maintenant à savoir si la décision de M. Obadia permettra d'aborder en termes réellement nouveaux la problématique de l'indépendance syndicale. Les prochaines réunions des instances dirigeantes de la CGT apporteront un premier élément de réponse.

JEAN-MICHEL NORMAND

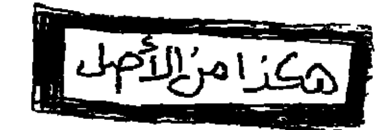
(1) Parmi les treize membres du bureau confédéral de la CGT, sept sont membres du Parti communiste.

EN BREF

BRÉSIL : l'Etat vendra ses participations dans le secteur privé en 1994. – Le gouvernement brésilien vendra, en 1994, la totalité des participations minoritaires qu'ont encore les entreprises d'Etat dans 1 400 sociétés du secteur privé, afin d'accélérer les privatisations débutées en 1991. Edmar Bacha, conseiller spécial du ministre des finances, a indiqué, mardi 28 décembre, que ces participations représentaient un montant de 11,8 milliards de dollars (68 milliards de francs). Depuis octobre 1991, 23 entreprises publiques ont été vendues au secteur privé, pour un montant de 7,6 milliards de dollars.

CHINE : taux de change flottant et unique pour le yuan. – La Chine va renoncer à son double système de change à partir du 1er janvier 1994, en supprimant le taux officiel du yuan pour ne retenir qu'un système de change flottants, a annoncé, mercredi 29 décembre, la Banque centrale chinoise. Actuellement, 1 dollar vaut, au taux officiel, 5,8 yuans, alors qu'il se négocie aux alentours de 8,3 yuans sur le marché noir et de 8,7 yuans sur le marché des changes réservé aux entreprises pour leurs besoins en devises.

ITALIE : commerce extérieur excédentaire. – La balance commerciale de l'Italie a enregistré, sur les dix premiers mois de l'année 1993, un solde positif de 4 136 milliards de lires (15 milliards de francs) contre un déficit de 13 482 milliards de lires (47 milliards de francs) au cours de la même période de 1992, a annoncé, mardi 28 décembre, l'Office italien des changes (UIC). En octobre, le commerce extérieur a été positif de 820 milliards de lires, contre un déficit de 1 482 milliards de lires en octobre 1992. Mais au cours de ce mois un déficit a été enregistré avec les pays de l'Union européenne (un milliard de francs), alors qu'un excédent était dégagé avec les autres pays étrangers (2,9 milliards de francs).



ÉCONOMIE

L'Europe sans frontières fiscales

Suite de la première page

C'est alors l'Etat du pays acheteur qui perd des recettes et la concurrence entre firmes qui est faussée, la marchandise délestée de TVA pouvant être vendue sensiblement moins cher.

Sur ces deux modèles de base (marchandises déclarées, mais faussement exportées ; marchandises réellement exportées, mais non déclarées) semblent s'être construits des systèmes de fraude relativement sophistiqués, mettant en jeu deux ou plusieurs pays et surtout de nombreuses sociétés sans existence réelle ou à durée de vie très brève. Les agents du fisc ont suffisamment décortiqué ces montages pour bien les connaître et leur donner des noms : *« carrousels triangulaires »*, *« sociétés éphémères »*...

Ficher et recouper

Les entreprises qui ne déclarent au fisc qu'une partie de ce qu'elle importent sont-elles nombreuses ? Telle est la plus grave question posée, maintenant qu'ont disparu les frontières fiscales.

Dans la guerre que se livrent en permanence Etats et fraudeurs, les administrations fiscales ne sont pas restées les bras croisés. Elles ont prévu un certain nombre de parades, destinées à empêcher que le marché unique sans frontière ne suscite de gigantesques fraudes. L'essentiel de ces parades est basé sur la « coopération administrative », c'est-à-dire l'échange de renseignements : le fisc allemand peut avoir besoin de vérifier auprès du fisc français qu'une vente qui n'a pas supporté de TVA était bien destinée à l'exportation et que l'entreprise française destinatrice l'a bien reçue. La réponse française sera rassurante ou montrera au contraire que la marchandise n'est jamais arrivée ou même que l'entreprise acheteuse n'existe pas.

La coopération repose sur des recoupements qui pourraient être nombreux et efficaces, puisque chaque entreprise européenne est maintenant fichée à partir d'un numéro d'assujetti à la TVA. En France, le système est en place depuis le mois de septembre 1992, et les administrations fiscales des autres pays membres ont pu le consulter à partir de janvier 1993, chaque fiche comprenant le numéro d'identification, le nom de l'entreprise, son adresse fiscale, la date d'attribution de son numéro d'identification et la limite de validité de ce numéro.

Les administrations fiscales effectuent leurs recoupements à partir des déclarations de ventes, mensuelles pour les grandes entreprises, trimestrielles pour les moyennes, annuelles pour les forfaitaires. Ces déclarations permettent deux types d'informations : le montant total des achats qu'une entreprise aura effectués au cours du trimestre écoulé dans chacun des onze pays de l'Union ; le détail des achats qu'une entreprise aura effectués auprès de chaque fournisseur au cours d'un ou plusieurs trimestres. Les administrations fiscales se communiquent automatiquement le premier type de renseignements, les seconds étant fournis sur demande. Encore ces recoupements peuvent-ils être complétés par des échanges d'informations précis sur le contenu des factures, la réponse devant être fournie dans les trois mois.

Le dispositif de contrôle mis en place apparaît d'autant plus complet que certains pays l'ont renforcé par des mesures particulières de détection de la fraude. C'est ainsi que la France s'est dotée depuis le printemps 1992 d'un *« droit d'enquête »*, qui donne la possibilité aux fonctionnaires du fisc ou des douanes de vérifier à l'improviste si les entreprises respectent bien les règles fiscales : factures incomplètes, fausses factures, absence de factures.

La faiblesse de ce dispositif de contrôle extrêmement serré est de dépendre, pour être efficace, d'une parfaite solidarité entre Etats membres, solidarité qui, actuellement, n'existe pas. Si la coopération ne cesse de progresser entre pays très « organisés » comme l'Allemagne, la Belgique, la France, la Grande-Bretagne ou même l'Espagne, il n'en va pas de même avec l'Italie, la Grèce ou le Portugal. Et c'est bien là que le bât blesse : manque d'autorité et de moyens de l'Etat, compétence insuffisante de l'administration. Les contrôles en entreprise n'existent pratiquement pas dans ces pays, ce qui, dans le cas de l'Italie – pays fortement exportateur –, pose chaque jour davantage de problèmes.

La suppression des frontières fiscales est trop récente – à peine un an – pour qu'un premier bilan puisse être fait. Mais les contacts et les missions se multiplient entre administrations fiscales. Leurs résultats risquent, au fil des mois, d'apparaître désastreux aux pays de l'Union dont l'histoire s'est faite sur un Etat fort et centralisé ou sur une administration organisée et efficace. D'une certaine façon, des pays comme l'Italie, dont la volonté d'adhérer à l'Europe n'est pas en cause, ont basé depuis longtemps une partie de leur croissance sur l'efficacité de leur « économie souterraine ». C'est assez dire que le strict respect des règles fiscales n'est pas une préoccupation quotidienne de leur administration. Cela même si depuis des mois, à un haut niveau, la justice tente de moraliser les pratiques de l'appareil d'Etat et des partis politiques.

L'échéance de 1997

Les douze pays de l'Union s'étaient mis d'accord, le 19 octobre 1992, sur un certain nombre de règles en matière de TVA. Le taux normal de cet impôt ne pourrait pas, en Europe, être inférieur à 15 %. Les taux réduits pourraient être conservés pour des produits et des services à caractère social et culturel, mais ne devraient pas être inférieurs à 5 %. Les taux zéro et super-réduit pourraient être conservés à titre provisoire. Les droits d'accises sur le tabac, les cigarettes, les produits pétroliers, devraient respecter eux aussi des niveaux minima.

Ces décisions qui avaient été arrachées aux Britanniques, hostiles au rapprochement autoritaire des taux de TVA, avaient donné l'impression d'une victoire importante de l'esprit européen sur les intérêts nationaux. Les décisions du 19 octobre 1992 rendaient en effet possible l'objectif poursuivi depuis bien longtemps par la Commission de supprimer le taux zéro à l'exportation ; en d'autres termes de prélever la TVA au moment de l'achat, c'est-à-dire dans le pays vendeur et non plus comme à présent dans le pays acheteur, et au taux de ce pays.

En 1987 et 1988 en France, M. Balladur d'abord, puis M. Bérégovoy quand il lui avait succédé aux finances, avaient repoussé l'objectif de la Commission. Un objectif qui avait semblé plein de dangers aux deux ministres, les pays à taux de TVA élevés risquant d'être fortement désavantagés par la concurrence des pays à taux moins élevés (cas notamment où la TVA n'est pas déduite, mais cas aussi où la concurrence se fait sur des prix toutes taxes comprises). La plupart des pays de la Communauté avaient manifesté leur hostilité au projet de la Commission, parce que celui-ci sous-entendait un rapprochement important et rapide des taux de TVA entre les Douze, forçant les uns à perdre des recettes fiscales importantes, faisant courir aux autres le risque d'une accélération de l'inflation. Hostilité qui s'exliquait aussi par la nécessité de prévoir un système compliqué et hasardeux de restitution : la TVA restant un impôt national doit retourner, une fois prélevée sur les lieux d'achat, dans les caisses de l'Etat sur le territoire duquel est « consommé » le produit.

Risque de fausse monnaie

Les rapprochements de taux ont-ils été suffisants en quatre ans ? En octobre 1992, les Douze ont, en tout cas, accepté l'idée qu'à partir de 1997 la TVA serait payée au moment de l'achat dans le pays vendeur, et non plus dans le pays de destination ou de consommation. Comme si le moment n'était plus très éloigné où les douze pays de l'Union n'en feraient plus qu'un, la notion d'exportation intracommunautaire disparaissant tout à fait.

C'est ce bel optimisme qui semble aujourd'hui complètement démenti par les faits. Si, dans l'état actuel des choses, ils passaient à l'ultime étape du paiement de la TVA sur le lieu de la vente, les pays de l'Union prendraient le risque de développer une fraude fiscale dévastatrice.

En l'absence d'une coopération fiscale qui n'existe pas à l'échelle des Douze – et semble très loin d'exister –, rien n'empêcherait le développement d'un immense réseau de fausses factures que les pays sous-administrés de l'Union seraient bien en mal de détecter. Il est difficile de prendre de tels risques avec une recette fiscale qui représente entre 25 % et 50 % des budgets des Douze (droits d'accises compris) et un montant total européen de 3 000 milliards de francs.

On a beaucoup décrit les mérites de la TVA, impôt moderne et efficace, en oubliant ses fragilités : un mécanisme de remboursement par l'Etat à partir de simples factures. Des factures qui représentent des chèques sur les Trésors publics que la fraude peut multiplier à l'infini (1). Voilà bien le danger : celui de la fausse monnaie.

Pertes de recettes fiscales, risques de fraudes à grande échelle, distorsion de concurrence : fallait-il consacrer autant d'énergie, sacrifier autant de moyens, pour modifier un impôt pour la seule raison qu'il était acquitté sur une frontière ? Non seulement le passage à l'étape de 1997 risque de ne pas se faire, mais les gouvernements de l'Union pourraient être amenés à se reposer la question du bien-fondé du choix qui fut fait de réduire les disparités de taux. Avec toutes les conséquences qui ont découlé de ce choix, et d'abord l'abandon par certains pays de recettes fiscales abondantes, en même temps que la perte progressive de marges de manœuvre pourtant fort utiles quand surviennnent difficultés économiques ou financières.

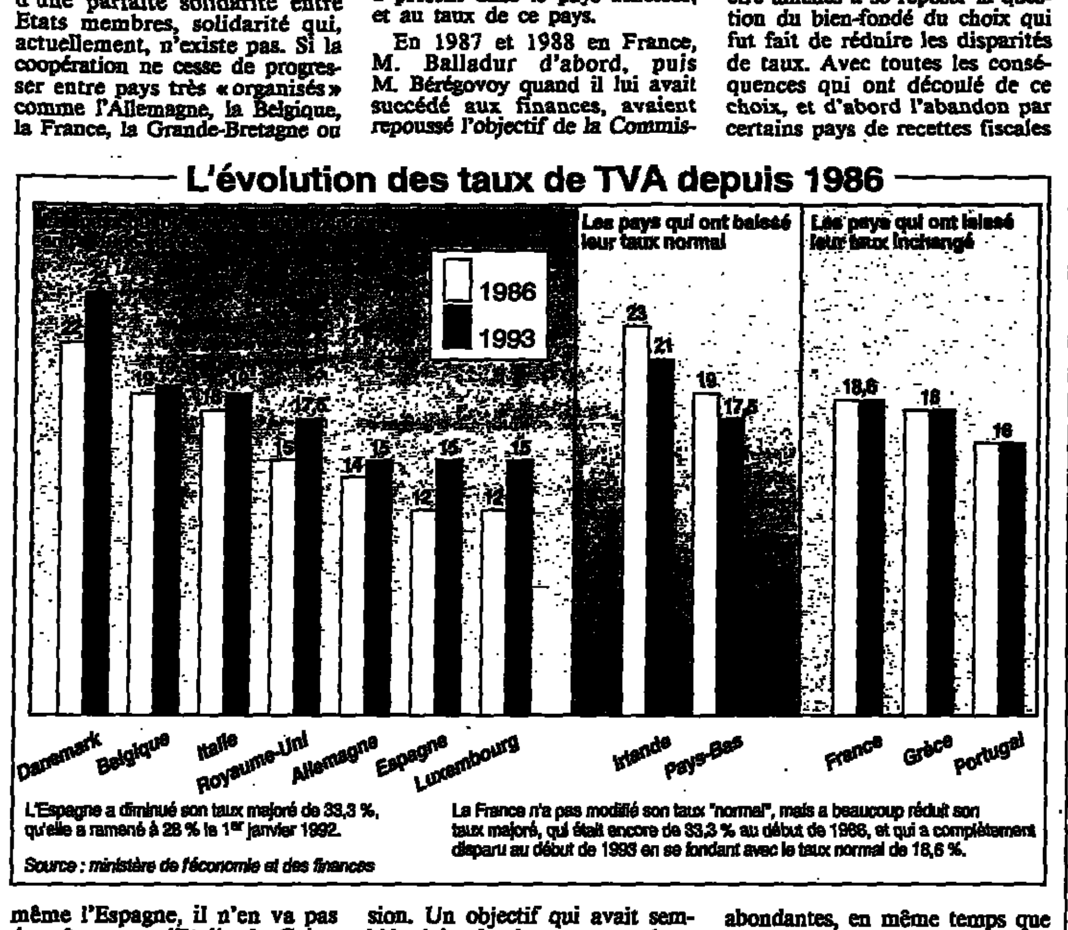
En septembre 1988, alors qu'il était premier ministre, Michel Rocard avait tiré la sonnette d'alarme en déclarant que *« c'est un risque lourd de la part de la Communauté de nous avoir entraînés sur la voie qui consiste à tarir la seule ressource fiscale significative de l'avenir »*. D'une certaine façon, les faits ont donné raison à l'ancien premier ministre, qui avait alors dénoncé les risques de *« paupérisation de l'Etat »*. Nous y sommes, même si la baisse des taux a moins de responsabilité dans l'affaire que la récession et maintenant peut-être la fraude.

Les pays européens vont-ils procéder à des révisions déchirantes ? La question vaut d'être posée au moment où plusieurs gouvernements, dont celui de M. Balladur, étudient la possibilité de remonter leur taux de TVA pour se procurer des recettes qui leur font aujourd'hui cruellement défaut.

ALAIN VERNHOLES

(1) Lire à ce sujet, dans *le Monde* du 21 décembre 1988, l'article de Patrick de Freminet, directeur à Paribas et chargé des problèmes fiscaux.

L'évolution des taux de TVA depuis 1986



L'Espagne a diminué son taux majoré de 33,3 %, qu'elle a ramené à 28 % le 1er janvier 1992.

La France n'a pas modifié son taux "normal", mais a beaucoup réduit son taux majoré, qui était encore de 33,3 % au début de 1988, et qui a complètement disparu au début de 1993 en se fondant avec le taux normal de 18,6 %.

Source : ministère de l'économie et des finances

LA COGEMA : satisfaction après la décision belge sur le combustible nucléaire. – *« La décision du Parlement belge concernant le retraitement du combustible nucléaire* [*le Monde* du 28 décembre] *restera l'un des évènements positifs de l'année »*, se réjouit Jean Syrota, PDG de la COGEMA. Le Parlement n'a, en effet, pas remis en cause les contrats en cours pour le retraitement à La Hague du combustible irradié jusqu'à l'an 2000 et la production de combustible Mox.

COMMUNICATION

Selon Reporters sans frontières

Au moins 59 journalistes ont été tués en 1993

Selon l'organisation Reporters sans frontières (RSF), au moins cinquante-neuf journalistes ont été tués en 1993 pour leurs opinions ou dans l'exercice de leur profession. Au moins trente autres journalistes sont morts sans qu'il soit possible d'affirmer que leur décès est directement lié à leur profession. Et au moins seize travailleurs de presse (dont sept vendeurs de journaux kurdes) ont été tués dans l'exercice de leur profession.

Le bilan total peut varier (42 tués en 1990, 65 en 1991, 56 en 1992), mais c'est encore l'Europe qui figure en tête des endroits dangereux pour la presse, avec 23 tués en 1993 (18 en Afrique, 8 en Amérique, 7 au Proche et Moyen-Orient, 3 en Asie). L'Europe en tête d'une lancinante litanie des drames dont sont victimes les journalistes sur tous les continents et dont notre journal s'est fait si souvent l'écho (*le Monde* des 26 janvier, 22 février, 14-15 mars, 18-19 et 27 avril, 6, 13, 21 juillet, 3, 6 aout, 1er septembre, 1er octobre, 1er novembre, entre autres).

Bosnie, Russie, Algérie... Chacun de ces pays détient une sorte de record avec huit tués, victimes de la guerre dans l'ex-Yougoslavie, des événements d'octobre à Moscou ou des attentats répétitifs contre intellectuels et journalistes qui marquent les affrontements entre les intégristes et le pouvoir algérien.

Mais d'autres fronts plus oubliés n'en sont pas moins mortels. L'intégrisme a frappé aussi en Turquie, où la presse kurde est chaque année endeuillée. Les Républiques de l'ex-CEI allongent la liste des pays dressée par RSF : trois morts au moins en Géorgie, autant au Tadjikistan. Quant à la Lituanie, elle rejoint l'Italie au rang des pays où, pour un journaliste, s'intéresser de trop près aux agissements de la Mafia peut mener au cimetière.

En Colombie, la guerre contre la drogue, et son corollaire la corruption ; en Angola, en Somalie, les guerres civile ou internationale sont aussi responsables de la mort de journalistes. Reporters sans frontières enquête encore sur le cas de trente journalistes assassinés, décédés ou disparus, par exemple en Géorgie, Turquie, Mexique. Et note que le faible chiffre des journalistes tués en Asie ne signifie nullement que la liberté de la presse ait fait d'énormes progrès sur ce continent.

▶ **Reporters sans frontières : 17, rue Abbé-de-l'Epée, 34000 Montpellier (33) 67-79-81-82.**

Avec une consommation notable de magazines féminins

La Réunion est le troisième « importateur » de la presse française

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

de notre correspondant

Paradoxalement, la Réunion est comptée parmi les « pays » dans lesquels est « importée » la presse française, sur les registres des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP). Ce département de l'océan Indien se situe en effet à la troisième place – derrière la Belgique et la Suisse – avec 3,4 millions d'exemplaires vendus en kiosques ou maisons de la presse en 1992, tous titres confondus, selon l'Agence réunionnaise de diffusion de la presse, filiale locale des NMPP.

Mais, second paradoxe, les plus grosses ventes à la Réunion concernent la presse féminine avec, en tête de palmarès, *Maxi* (5 000 exemplaires achetés chaque semaine), devant *Bravo Girl !* et *Femme actuelle*, trois titres publiés en France par les filiales françaises de deux groupes de presse... allemands, Bauer et Gruner und Jahr. *Paris-Match* (Hachette-Filipacchi) arrive en quatrième position devant les hebdomadaires d'information générale, parmi lesquels se détachent *l'Evénement du jeudi* (environ 1 750 exemplaires vendus) puis, quasiment à égalité, *l'Express* et *le Point*. Parmi les quotidiens parisiens, *le Monde* enregistre les meilleurs résultats, devant *l'Equipe* et *Libération*. Ces quotidiens arrivent à la Réunion avec vingt-quatre heures de décalage par rapport à l'Hexagone. Certains quotidiens régionaux ont tenté d'être présents dans les kiosques de l'île, comme *Nice-Matin*, mais l'essai s'est révélé infructueux.

ALIX DIJOUX

JEAN-FRANÇOIS KAHN va quitter son poste de directeur de « l'Evénement du jeudi ». – Jean-François Kahn nous a confirmé le mercredi 23 décembre qu'il quittera la direction de *l'Evénement du jeudi*, le mardi 18 janvier, ainsi qu'il l'avait annoncé (*le Monde* du 26 novembre). M. Kahn a aussi décidé d'abandonner sa chronique hebdomadaire matinale à Europe 1. Celui qui avait fondé *l'Evénement du jeudi* en novembre 1984 a décidé de *« prendre du champ »* par rapport à ses fonctions de direction et de se consacrer davantage à sa tâche de journaliste et éditorialiste, toujours au sein de l'hebdomadaire. Le nom de son successeur sera prochainement dévoilé par Jean-François Kahn. Deux journalistes sont pressentis : Franz-Olivier Giesbert, actuel directeur de la rédaction du *Figaro* et chroniqueur à Europe 1 en remplacement de Jean-Pierre Elkabbach, nouveau président de France Télévision, et Jérôme Garcin, directeur de la rédaction de *l'Evénement du jeudi*.

à l'emporte-pièce sur tique se résume en une phrase : CLAIRE TREAN par la CDU de Steffen Heitmann

La négociation sur le refinancement du parc de loisirs

Le président Michael Eisner est « déçu » par Euro Disney

Pour la première fois depuis l'ouverture du parc Euro Disney en avril 1992, le président du groupe américain Walt Disney, actionnaire à 49 % de la société française exploitant le domaine, se déclare « déçu » par l'opération. Alors que des discussions délicates ont lieu en France avec les banques pour le refinancement du groupe, il prévient que, s'il souhaite trouver une solution permettant la poursuite de l'exploitation du parc européen, celle-ci ne devra en aucun cas remettre en cause la *« santé de Walt Disney »*.

NEW-YORK

de notre correspondant

Avec une perte de 5,4 milliards de francs au cours du dernier exercice (achevé le 30 septembre), Euro Disneyland est *« la première déception financière réelle »* que connaît, dans son histoire, le groupe Walt Disney, écrit son président, Michael Eisner, dans la lettre envoyée à ses actionnaires le mardi 28 décembre. Il y dresse un bilan très critique de l'installation à Marne-la-Vallée. *« Certains la jugent épouvantable ; sur le plan financier, je ne peux que leur donner raison »*, commente le patron de la société américaine. Il défend néanmoins Euro Disney, estimant que le parc et les hôtels sont *« superbes »*, la fréquentation *« acceptable »* et la satisfaction des clients très élevée.

Pour l'avenir, M. Eisner souhaite qu'une solution financière soit trouvée rapidement. *« Nous sommes naturellement intéressés à aider Euro Disney... Nous recherchons une solution avec nos amis actionnaires d'Euro Disney SCA et les créanciers »*, les banques, françaises pour l'essentiel. Mais le président de Walt Disney écrit encore : *« Je promets à tous les actionnaires de Walt Disney que nous ne prendrons aucune décision qui pourrait mettre en danger la santé de Walt Disney elle-même. »* Une promesse qui est aussi, naturellement, un avertissement aux partenaires européens : faute d'une solution satisfaisante à ses yeux, Walt Disney pourrait prendre quelque distance avec son enfant.

Difficultés aux Etats-Unis

En fait, le groupe américain, habitué à des croissances annuelles de 20 % l'an et à une bonne rentabilité de ses investissements, connaît d'autres difficultés, d'une moindre importance, dans ses deux grands projets de développement aux Etats-Unis. L'extension de son parc californien prend de plus en plus de retard ; les premiers travaux auraient dû démarrer à l'automne. L'un des animateurs de l'opération vient de démissionner. Un autre, Kenneth Wong, vice-président de Disney Development, a déclaré que le groupe devait s'assurer de la viabilité économique d'un investissement estimé à 3 milliards de dollars. L'autre projet, celui d'un parc relatant l'histoire des Etats-Unis, en Virginie, se heurte à l'opposition d'une partie de la population locale (« le Monde-l'Economie » du 21 décembre).

ERIK IZRAELEWICZ

Faisant monter les enchères entre GEC-Alsthom et Siemens

La Corée du Sud prolonge les offres pour le train à grande vitesse

Pressions sur les négociations avec le consortium franco-britannique GEC-Alsthom ou retour en force de la candidature de l'allemand Siemens ? En annonçant, mardi 28 décembre, la prolongation des offres des deux concurrents en lice pour le train à grande vitesse, le gouvernement sud-coréen fait monter la pression d'un cran. Les négociations durent plus longtemps que prévu et la validité des offres, qui devait expirer le 31 décembre, est prolongée jusqu'au 31 mars 1994 par Siemens et GEC-Alsthom.

« Nous sommes et demeurons le seul fournisseur sélectionné pour négocier, nous a déclaré, mercredi 29 décembre, Pierre Bilger, PDG de GEC-Alsthom. *La conclusion des négociations au 31 décembre 1993 nous semblait, dès le mois d'août, irréaliste. Il est donc normal que le gouvernement sud-coréen ait demandé aux concurrents de prolonger la validité de leur offre au-delà du 31 décembre. Dès le début du mois de janvier, nous allons entrer dans une phase de négociations contractuelles détaillées portant sur le contenu technique de l'offre, les conditions contractuelles, les modalités du transfert de technologie et le volet financier. »*

Le 20 août, le ministère des transports sud-coréen avait annoncé que le consortium mené par GEC-Alsthom était retenu comme opérateur étranger prioritaire pour engager la négociation finale en vue de réaliser une ligne à grande vitesse de 410 kilomètres entre Séoul, la capitale, et Pusan, le premier port du pays. Le train à grande vitesse français avait été retenu de préférence à l'Inter-City Express allemand (ICE) de Siemens. Le Shinkansen japonais de Mitsubishi avait déjà été éliminé en juin dernier.

Reste que Siemens ne désespère pas d'emporter le marché. A la fin novembre, le constructeur allemand réduisait son offre de 10 % à 2,11 milliards de dollars (12,2 milliards de francs), annonçait à l'Agence France-Presse un représentant de la firme allemande en Corée. Ce « rabais » le faisait alors passer en dessous de la barre des 2,3 milliards de dollars du projet franco-britannique.

Compte tenu de cette nouvelle offre, GEC-Alsthom pourrait être contraint de faire un effort financier supplémentaire. Pour vendre le TGV à la Corée du Sud, le consortium franco-britannque avait déjà dû accepter deux concessions importantes : le partage du travail – environ 50 % des matériels roulants seront réalisés sur place – et le transfert de technologie, avec le risque de voir se développer un concurrent asiatique.

MARTINE LARONCHE

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PRIX

INTEL : baisse des prix du processeur Pentium de 14 % à 18 %. – Le fabricant américain de puces Intel va baisser le prix de son microprocesseur de type 586, baptisé Pentium, de 14 % à 18 % au deuxième trimestre 1994, indiquait, mercredi 22 décembre, un communiqué du groupe. Le numéro mondial du secteur pense livrer plusieurs millions de processeurs Pentium en 1994 et atteindre 15 % du marché des PC. Depuis sa commercialisation fin mars 1993, il existe sur le marché plus de cent constructeurs de machines équipées d'un processeur Pentium, *« une montée en volume la plus rapide de notre histoire »*, estime le groupe. Le Pentium, dernier-né des microprocesseurs d'Intel qui servent de moteur aux micro-ordinateurs, a une puissance de calcul près de cinq fois supérieure à ses prédécesseurs, les 486.

PROCÉDURE

CCF : la commune de Hammersmith-et-Fulham (GB) combattra la procédure judiciaire. – La commune londonienne de Hammersmith-et-Fulham a indiqué, mardi 28 décembre, qu'elle se défendrait *« énergiquement »* contre les poursuites judiciaires pour fraude du Crédit commercial de France (CCF), tout en se disant prête à *« régler des demandes raisonnables de restitution »*. Le CCF a annoncé, lundi 27 décembre, qu'il avait engagé une procédure contre la commune devant les tribunaux britanniques, pour fraude dans des opérations de swap de taux d'intérêt effectuées dans les années 80. La Chambre des lords avait décidé, en 1991, que les collectivités locales n'avaient pas le pouvoir de réaliser de telles opérations de swap et en conséquence n'étaient pas tenues de rembourser les banques. Le CCF accuse Hammersmith-et-Fulham de *« fraude »* pour lui avoir *« fait de fausses déclarations quant à ses pouvoirs pour exécuter des opérations de swap »*.

CAPITAL

GBL : augmentation de capital en janvier. – Le holding belge Groupe Bruxelles-Lambert (GBL) va procéder à une augmentation de capital du 7 au 21 janvier 1994, afin de reconstituer ses fonds propres, a annoncé le groupe mardi 28 décembre à Bruxelles. L'opération dont les modalités exactes seront définies le 5 janvier 1994, doit conduire, par l'émission de 758 340 parts sociales accompagnées de warrants, à accroître dans un premier temps les fonds propres de GBL de 3 milliards de francs belges (près de 500 millions de francs). Les six principales sociétés dans lesquelles GBL, dirigé par le financier Albert Frère, possède une participation, sont Petrofina, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), Parfinance, Tractebel, la Royale belge et la Banque Bruxelles-Lambert (BBL).

PARIS, 29 décembre ↑ Redressement

Après quelque hésitation en début de matinée, la Bourse de Paris s'est reprise mercredi 29 décembre, ayant marqué une pause la veille à la suite de trois records successifs. En baisse de 0,08 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un gain de 0,62 % à 2 278,73 points dans un marché très peu actif. De nombreux investisseurs sont en congé ou ont d'ores et déjà réalisé les derniers arbitrages à l'intérieur de leurs portefeuilles.

L'annonce d'une légère détérioration de l'activité industrielle en décembre, selon l'INSEE, stimule paradoxalement les marchés. En effet, chaque mauvaise nouvelle renforce les espoirs de baisse des taux d'intérêt. Le MATIF est d'ailleurs en hausse sensible mercredi à 130,70 pour l'échéance mars + 0,18 %.

Du coté des valeurs, Euro Disney est en légère hausse (+ 0,9 %) en dépit des propos tenus par le président de Walt Disney qui parle de *« première véritable déception financière »* pour le groupe à propos du parc de Marne-la-Vallée. Il ajoute qu'il ne prendra aucune mesure pour redresser Euro Disney, *« susceptible de compromettre la santé de Disney elle-même »*. Alcatel-Alsthom n'est pas non plus affecté par la décision de la Corée du Sud de prolonger jusqu'au 31 mars les négociations concernant l'éventuel achat du TGV français. Le titre gagne même 0,4 %. A noter, par ailleurs, les hausses de 7,8 % d'UFB Locabail, de 3 % de Métrologie internationale, de 2,8 % de Cetelem et de 1,9 % de Schneider. Recul en revanche de 2,9 % de Vallourec, de 2,3 % de la Rochette et de 1,6 % des AGF.

NEW-YORK, 28 décembre ↑ Record « in extremis »

Wall Street a terminé sur un nouveau record, mardi 28 décembre, mais de justesse et à l'issue d'une séance qui a été orientée à la baisse la majeure partie du temps sous la pression de prises de bénéfices et d'une remontée des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est tout de même inscrit en clôture à 3 793,77 points en hausse de 0,84 point (+ 0,02 %). L'activité a été calme avec près de 201 millions de titres échangés. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse : 1 198 contre 827.

Les taux d'intérêt à long terme sont remontés durant la séance après la publication d'une nette progression de l'indice de confiance des consommateurs américains en décembre (+ 8,3 points à 80,2 %). Les perspectives industrielles annuelles publiées mardi 28 décembre par le département du Commerce ont également contribué à la progression des taux. Le département table sur une croissance forte du secteur manufacturier en 1994 aux Etats-Unis.

VALEURS	Cours du 27 décembre	Cours du 28 décembre
Alcoa	68 5/8	69 3/4
ATT	54 1/2	54 1/8
Boeing	44 1/2	43 5/8
Chase Manhattan Bank	34 7/8	35
Du Pont de Nemours	49 3/4	49 5/8
Eastman Kodak	58 1/8	58 1/8
Exxon	64 1/4	64
Ford	64 1/2	64 3/4
General Electric	106 3/4	106 1/2
General Motors	56 3/8	56 3/4
Goodyear	45 3/8	45 3/4
IBM	59 1/4	58 3/8
ITT	92 5/8	92 1/2
Mobil Oil	78 3/8	78 3/8
Pfizer	68 7/8	68 1/2
Schlumberger	58	58 1/8
Texaco	64 1/8	64 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	147 1/2	148 1/8
Union Carbide	22 3/4	22 3/4
United Tech.	62	63
Westinghouse	14	14 1/8
Xerox Corp.	89 1/2	89

LONDRES, 28 décembre
Marché clos en raison du Bank Holiday

TOKYO, 29 décembre ↑ Reprise

La Bourse de Tokyo a poursuivi son redressement mercredi 29 décembre. L'indice Nikkei s'est inscrit en clôture sur un gain de 140,82 points (0,8 %) à 17 272,03 points. Les fonds d'investissement ont emmené la hausse, encouragés par le rebond de la veille (+ 1,9 %). Les échanges sont toutefois restés faibles avec environ 220 millions de titres échangés contre 200 millions mardi.

Les investisseurs sont dans l'ensemble restés prudents et en marge du marché avant la fermeture jeudi de la Bourse, qui restera close jusqu'au 4 janvier en raison des fêtes de fin d'année. Le premier ministre, Morihiro Hosokawa, avait indiqué la semaine dernière que le gouvernement annoncerait des mesures économiques le mois prochain, mais n'a pas donné de précision sur le programme envisagé, le second depuis l'accession de M. Hosokawa au pouvoir l'été dernier.

VALEURS	Cours du 28 décembre	Cours du 29 décembre
Ajinomoto	1 170	1 170
Bridgestone	1 270	1 270
Canon	1 480	1 540
Fuji Bank	1 930	1 940
Honda Motors	1 480	1 500
Matsushita Electric	1 600	1 620
Mitsubishi Heavy	609	609
Sony Corp.	5 480	5 510
Toyota Motors	1 790	1 780

Croissance attendue en 1994 des marchés financiers des pays en développement

Les marchés financiers des pays en développement (PED) connaîtront une croissance continue en 1994 tant en volume d'échanges qu'en nombre d'investisseurs et en diversité d'instruments financiers, selon le rapport annuel de l'Association des courtiers des marchés naissants (ACMN). Le volume d'échanges sur les marchés émergents a atteint 730 milliards de dollars (plus de 4 200 milliards de francs) en 1992 dans le monde entier et le climat politique et économique n'a jamais été aussi favorable. Les investisseurs ont désormais confiance dans ces marchés devenus familiers, notamment en Amérique latine, et s'intéressent aux nouveaux marchés en Asie, en Afrique et en Europe de l'Est.

En outre, de nouveaux bons ou obligations seront émis par les PED en 1994 après l'accord de type Brady intervenu entre le Brésil et ses créanciers sur le refinancement de sa dette privée et la proximité d'un accord identique pour plusieurs pays comme l'Equateur, le Pérou, Panama et la Russie.

Depuis 1990, les PED ont reçu près de 300 milliards de dollars d'investissements privés et prêts commerciaux, dont 100 milliards de bons Brady et 70 milliards d'obligations nouvelles.

CHANGES

Dollar : 5,8152 F ↑

Mercredi 29 décembre, le deutschemark reculait à 3,4055 F sur le marché des changes parisien contre 3,4068 F mardi soir (cours indicatif de la Banque de France). Le dollar progressait à 5,8152 F contre 5,7950 F la veille en fin de journée (cours de la Banque de France).

FRANCFORT	28 déc.	29 déc.
Dollar (en DM)	1,6990	1,7085
TOKYO	28 déc.	29 déc.
Dollar (en yens)	111,45	111,80

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (29 déc.)	6 7/16 % - 6 9/16 %
New-York (28 déc.)	3 %

BOURSES

	27 déc.	28 déc.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 276,55	2 264,64
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 574,60	1 568,57
Indice SBF 250	1 503,76	1 498,85

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	27 déc.	28 déc.
Industrielles	3 792,93	3 793,77

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	24 déc.	28 déc.
100 valeurs	3 412,30	Clos
30 valeurs	2 557,70	Clos
Mines d'or	247,40	Clos
Fonds d'Etat	106,96	Clos

FRANCFORT

	27 déc.	28 déc.
Dax	2 253,98	2 242,82

TOKYO

	28 déc.	29 déc.
Nikkei Dow Jones	17 131,21	17 272,03
Indice général	1 427,19	1 429,27

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8055	5,8075	5,8505	5,8545
Yen (100)	5,1992	5,2053	5,2562	5,2644
Ecu	6,5770	6,5834	6,5759	6,5858
Deutschemark	3,4032	3,4071	3,4067	3,4121
Franc suisse	4,0242	4,0292	4,0455	4,0537
Lire italienne (1000)	3,4435	3,4474	4,4269	3,4338
Livre sterling	8,7336	8,7440	8,7579	8,7726
Peseta (100)	4,1287	4,1339	4,1008	4,1088

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16	3 3/8	3 1/2
Yen (100)	2 1/4	2 3/8	2	2 1/8	1 13/16	1 15/16
Ecu	6 11/16	6 13/16	6 1/4	6 3/8	5 15/16	6 1/16
Deutschemark	6 1/8	6 1/4	5 13/16	5 15/16	5 9/16	5 11/16
Franc suisse	4 3/8	4 1/2	4	4 1/8	3 13/16	3 15/16
Lire italienne (1000)	8 5/8	8 7/8	8 5/16	8 9/16	8 1/8	8 3/8
Livre sterling	5 5/16	5 7/16	5 1/4	5 3/8	5 3/16	5 5/16
Peseta (100)	9 1/8	9 3/8	8 3/4	8 7/8	8 3/8	8 1/2
Franc français	6 1/2	6 5/8	6 5/16	6 7/16	6	6 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 29 DÉCEMBRE

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 7,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,57 % (2277,61)

Règlement mensuel

Dernier coupon (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Sicav (sélection) 28 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 28/12	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8040	5,7850	5,55	6,05
Ecu	6,5840	6,5798	—	—
Allemagne (100 dm)	340,8100	340,6800	329	352
Belgique (100 F)	16,3830	16,3830	15,85	16,85
Pays-Bas (100 fl)	304,0500	303,9800	293	314
Italie (1000 lires)	3,4535	3,4490	3,25	3,70
Danemark (100 krd)	87,2500	87,2200	83	91
Irlande (1 iep)	8,2985	8,2870	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,7130	8,7175	8,38	9,10
Grèce (100 drachmes)	2,3730	2,3710	2,05	3,35
Suisse (100 f)	401,8000	401,1800	388	410
Suède (100 krs)	69,9500	70,1300	65	74
Norvège (100 k)	78,5800	78,5200	74	83
Autriche (100 sch)	48,4880	48,4530	47	50
Espagne (100 pes)	4,1495	4,1465	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3450	3,3400	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,3879	4,3684	4,10	4,55
Japon (100 yens)	5,2101	5,2137	5	5,35

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 28/12
Or fin (kilo en barre)	72300	72800
Or fin (en lingot)	72450	72950
Napoléon (20f)	414	415
Pièce Fr (10 f)	376	—
Pièce Suisse (20 f)	413	413
Pièce Latine (20 f)	413	413
Souverain	537	530
Pièce 20 dollars	2695	2560
Pièce 10 dollars	1400	1370
Pièce 5 dollars	740	—
Pièce 50 pesos	2700	2709
Pièce 10 florins	430	436

Matif (Marché à terme international de France)

28 décembre 1993

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 26872			
Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	130,52	129,96	129,34
Précédent	130,60	130,04	129,26

CAC 40 A TERME — Volume : 39912			
Cours	Janvier 94	Février 94	Déc. 93
Dernier	2274	2308	2262
Précédent	2291	2304,50	2279,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Décès

– La direction de France-Culture
a le regret de faire part du décès du

professeur Pierre AUGER,
membre de l'Institut,
producteur
de l'émission hebdomadaire
« Les avenues de la recherche ».

(Le Monde du 29 décembre et page 11.)

– La section académique du SNES de Lille
a la tristesse de faire part du décès de

Cyprien BOCQUET,
ancien secrétaire académique du SNES.

Les funérailles ont lieu au cimetière de Fâches-Thumesnil, le mercredi 29 décembre 1993, à 15 h 30.

– Henri, Jean, Etienne, Jacques,
ses fils,
Olivier, Pierre-Nicolas, Elise, Eloi, Claire, Céline, Karine,
ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Charles GRISEL,
née Huguette Joseph,

survenu le dimanche 26 décembre 1993, dans sa quatre-vingt-unième année.

« Je t'ai aimé d'un amour éternel. »

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 30 décembre, à 10 h 30, en l'église Sainte-Odile, à Antony (Hauts-de-Seine), suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, Paris-14e.

Selon ses vœux, ni fleurs ni couronnes, des dons au Secours catholique.

14, avenue Jeanne-d'Arc,
92160 Antony.

– Judith et Jacques-Alain Miller,
sa fille et son gendre,

Catherine et Laurent Mallet,
Sandra Basch et Jean Demerliac,
Eve Miller et Nicolas Rose,
Julien Basch,
Luc Miller,
ses petits-enfants,

Héloïse, Anna, Pierre,
ses arrière-petits-enfants,

Simone et Jean-Baptiste Piel,
sa sœur et son beau-frère,

Marguerite et Diego Masson,
Claude et Luis Masson,
Christine et Marc Piel,
Patrick Maklès,
Jacques Maklès,
Pascale et Robert Bœuf,
Agnès Maklès-Simonet,
Laurent Maklès,
Marie et Olivier Volf,
ses neveux,

Renée Maklès,
sa belle-sœur,

Gloria Gonzalez
Et Abdoulaye Yerodia,
ses amis,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Sylvia BATAILLE-LACAN,
née Maklès,

survenue le 22 décembre 1993, à son domicile, à Paris.

Ils rappellent le souvenir de sa fille,

Laurence BATAILLE,

disparue le 10 mai 1986.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 24 décembre, au cimetière du Montparnasse, à Paris.

3, rue de Lille,
75007 Paris.

(Le Monde du 24 décembre.)

– Ses enfants et petits-enfants,
Pierre et Georges,
ses frères,
ont la grande peine de faire part du décès, le 11 décembre 1993, dans sa quatre-vingt-treizième année, de

Léon SANNER,
médecin général inspecteur,
commandeur de la Légion d'honneur.

A sa sortie de l'Ecole du service de santé de la marine et des colonies (Bordeaux) et de l'Ecole d'application du Pharo (Marseille), il fut affecté, au Cameroun, à la mission de lutte contre la maladie du sommeil dirigée par le docteur Jamot. Il servit ensuite à Brazzaville, à Port-Gentil, à l'hôpital alors entretenu par la France à Canton (Chine), à Diégo-Suarez. En octobre 1939, médecin chef d'un groupe sanitaire divisionnaire, il est blessé en service commandé. En 1940, il est affecté aux Antilles. Médecin colonel, puis médecin général, il est successivement chef du service de santé de la Guadeloupe, de la Nouvelle-Calédonie, de l'Afrique occidentale française, et enfin des forces terrestres françaises à Madagascar. Médecin général inspecteur en 1960, il est admis au cadre de réserve le 28 mars 1962. Il a publié de nombreuses études sur des matières relatives à ses activités professionnelles, mais sa dernière œuvre fut un manuel de navigation astronomique à l'usage des plaisanciers.

– Ses amis,

Et ses collègues,
ont la tristesse de faire part du décès de

Charles SEGUIN,

survenu le 7 décembre 1993.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 10 décembre, à Chevanceaux (Charente-Maritime).

– Mme Marie-Christine Chazottes,
son épouse,
Ses filles, son frère, sa mère,
Ainsi que toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean CHAZOTTES,
président
de la Banque fédérale mutualiste,

survenu le 28 décembre 1993.

Les obsèques civiles auront lieu à 11 heures, le vendredi 31 décembre, au cimetière vieux de Béziers.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille remercie à l'avance toutes les personnes qui s'associeront à son deuil.

– Mme Raymond Curdel,
son épouse,
Mlle Andrée Curdel,
M. Michel Curdel,
ses enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond CURDEL,

survenu le 25 décembre 1993, à Cannes, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cercle Gallia Vera,
51, avenue de Vallauris,
06400 Cannes.

– Florence et Patrick,
sa sœur et son frère,
Tina et Betty,
sa femme et son amie,
Ses amis des narcotiques anonymes,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-François SERRIOL,

à l'écran *le 13e Kid*, survenu le 24 décembre 1993.

Que les plumes d'aigle le protègent.

– M. et Mme Jacques Vissotsky,
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Debraine,
et Luc,
Danielle et Michel Levy,
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, le 26 décembre 1993, dans sa quatre-vingt-douzième année, de

Mme Marcelle VISSOTSKY,

leur mère et aïeule,
veuve de

M. Simon VISSOTSKY.

Les obsèques auront lieu jeudi 30 décembre, au cimetière du Montparnasse, entrée principale, à 16 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

47, rue Bonaparte,
75006 Paris.

Errata

– M. le professeur
et Mme Pierre Opolon,
M. et Mme André Arnavon,
ses enfants,
Nathalie Charpentier,
David Opolon,
Mathilde Arnavon,
Louis Arnavon,
ses petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer la disparition de

Mme Cyrille ARNAVON,
née Monique Damoiseau.

L'inhumation a eu lieu, mercredi 29 décembre 1993, au cimetière du Père-Lachaise.

19, rue Casimir-Perier,
75007 Paris.
94, rue du Château,
92100 Boulogne.

(Le Monde du 28 décembre.)

Remerciements

– Mgr Bussini
Et les membres de sa famille
ont été très sensibles aux nombreux messages de sympathie reçus à la suite du décès de

Mme Marie BUSSINI.

Faute de pouvoir répondre à chacun et à chacune, ils prient tous leurs amis de trouver ici l'expression de leur reconnaissance.

Anniversaires

– Les années passent,

Manuel,

mais l'absence demeure.

– Le 28 décembre 1986, disparaissait accidentellement

Siva SOUBRAMANIEN.

De la part de
Josette,
son épouse,
Krishna et Indira,
ses enfants.

AUTOMOBILE

Fiat : un coupé musclé

Parmi les dix-huit nouveaux modèles que le groupe italien Fiat nous avait promis pour 1994 et les mois qui suivront, se profile à l'horizon une machine qui tranche sur la production traditionnelle de la marque. A peine la Punto lancée, qui connaît sur le marché français un démarrage que l'on dit encourageant, voire prometteur, un coupé est donc annoncé pour le printemps. Il vient d'être présenté en petit comité en Italie et ne manquera pas, dans un marché européen maussade, de surprendre, sachant que sa vocation est de venir prendre une place difficile à conquérir parmi les 200 000 voitures du type qui se sont vendues en 1992 (sur 13 millions de véhicules distribués).

Le coupé Fiat est un vrai coupé sportif. Son moteur, un quatre cylindres en ligne de 1995 cm³, que l'on connaît dans d'autres utilisations il est vrai plus sages, est monté au choix en version atmosphérique (142 ch, soit 103 kW) ou en version suralimentée (195 ch, soit 140 kW). De quoi « déménager » à la demande. Seize soupapes, double arbre en tête, rien ne manque à la définition d'un moteur fait pour ronfler. Le couple (effort du moteur) est confortable dès le modèle de base (18,7 mkg) et très élevé dans le modèle suralimenté (30,2 mkg). Pour autant il faut aller le chercher assez haut dans les tours, à 4 500 t/m pour le premier et à 3 400 tours pour le second, ce qui ne peut qu'encourager au maniement fiévreux de la boîte. Dans la version suralimentée est adapté un viscocoupleur au niveau de la transmission. On sait qu'associé au différentiel cette technique évite le patinage de la roue qui n'aurait qu'une adhérence médiocre en transmettant une partie du couple disponible sur l'autre roue motrice. Cette technique est largement utilisée sur les 4 X 4, mais ici il s'agit d'une pure traction avant.

La plupart des solutions modernes destinées à renforcer la sécurité de la voiture sont bien entendu présentes. Toutefois, et pour l'instant du moins, le coussin antichocs ne semble être prévu qu'en option.

Pour l'instant également, aucun tarif n'a été avancé pour ce coupé, qui ne manquera pas sous certains aspects de rappeler la Dino Fiat des années 1967 à 1973. Bertone avait alors signé la ligne de ce six cylindres Ferrari ; aujourd'hui, c'est à Pininfarina qu'a été demandé le dessin de ce nouveau bolide. Le carrossier italien se chargera aussi de la production.

CLAUDE LAMOTTE

AGENDA

Jour de l'an : les services ouverts ou fermés

Presse : les quotidiens paraîtront normalement samedi 1er janvier.

Bureaux de poste : ils seront fermés dès le vendredi 31, à 14 heures. La distribution du courrier s'effectuera normalement le matin. L'après-midi, seuls les Colissimo, les Chronopost et la presse du soir (notamment *le Monde*) seront distribués. Les bureaux de poste assurant habituellement la permanence des dimanches et jours fériés seront ouverts les 1er et 2 janvier.

Banques : elles seront fermées dès le vendredi après-midi 31 décembre jusqu'au lundi matin 3 janvier,aux heures habituelles.

RATP : service réduit des dimanches et jours fériés.

Grands magasins : ils seront fermés.

Assurance-maladie : les centres et services de la caisse primaire d'assurance-maladie de Paris seront fermés du jeudi 30 à 17 heures, au lundi 3 janvier à 8 h 30.

Allocations familiales : les services d'accueil des trois centres de gestion de la caisse d'allocations familiales de Paris seront fermés au public le 1er janvier.

Assurance-vieillesse : les points d'accueil retraite et les bureaux seront fermés du vendredi 31 à 12 h 30 au lundi 3 janvier à 8 h 30.

Archives nationales : le Caran sera fermé les 1er et 2 janvier, le Musée de l'histoire de France sera fermé le 1er janvier, ouvert le 2.

Bibliothèque nationale : les salles de lecture seront fermées du jeudi soir 30 décembre au lundi matin 3 janvier. Le cabinet des médailles et l'exposition « Quand la peinture était dans les livres » seront ouverts.

Hôtel national des Invalides : les musées de l'Hôtel national des Invalides seront fermés le 1er janvier.

L'Institut de France : l'Institut sera fermé. Le château de Chantilly, le domaine de Chaalis (en face de la mer de Sable), le château de Langeais (Indre-et-Loire) et le château de Kerylos (à Beaulieu-sur-Mer) seront ouverts le 1er janvier.

Musées : ils seront fermés le 1er janvier, à l'exception, *à Paris*, du Musée des arts d'Afrique et d'Océanie, du Musée des monuments français et du Musée d'Orsay (ouvert à partir de 13 heures); *en province*, du Musée de la maison Bonaparte (Ajaccio) et des musées de l'île d'Aix.

Le Centre Georges-Pompidou sera ouvert le 1er janvier; la Cité des sciences le sera à partir de 12 heures. Le Palais de la découverte sera fermé.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6203

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II		■							■
III			■				■		
IV									
V				■					
VI								■	
VII		■	■		■				
VIII									
IX								■	
X					■		■		
XI	■				■				

HORIZONTALEMENT

I. Restaient sans voix quand ils étaient passifs. – II. Moment qui précède le départ. – III. En Islande. Coup de... feu. Un métal inoxydable. – IV. Tirée par celui qui file. – V. Une pomme aux joues rouges, selon Victor Hugo. Des petits groupes. – VI. Un poids pour les Grecs. – VII. Remplissaient des bourses. – VIII. Fut splendide pour les Anglais. – IX. Bien attachées. – X. Destination d'une marche. Un vague sujet. – XI. Adverbe. Elément dans le calcul d'un quotient.

VERTICALEMENT

1. Un homme dont on pouvait dire qu'il était vraiment blindé. – 2. Chiffre. Une tache sur l'écran. – 3. Possessif. Indication d'itinéraire. Peut fournir des loupes. – 4. Un « baron » ne lui fait pas peur. Maître de maison. – 5. Sert de couvert chez les Mongols. Préposition. – 6. Peut être évoqué par une mauvaise tête. – 7. Conjonction. Les cousines de Bretagne. – 8. Un panneau fait de tiges entrelacées. Article. Certains sont longs. – 9. Qui ne cède pas facilement.

Solution du problème n° 6202

Horizontalement

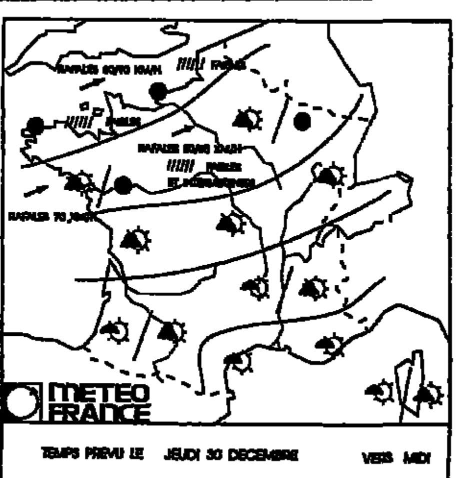
I. Bavardes. – II. Universel. – III. Sénevé. Ma. – IV. Estoc. – V. Epis. Son. – VI. Rince. – VII. Plafonnés. – VIII. Outrages. – IX. Ion. – X. Rufin. Lue. – XI. En. Dévêtu.

Verticalement

1. Buste. Poire. – 2. Ane. Lu. Un. – 3. Vindicatif. – 4. Ave. Froid. – 5. Rêve. Roanne. – 6. Dressing. – 7. Es. Tonnelle. – 8. Semonces. Ut. – 9. Lac. Es. Peu.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE JEUDI 30 DÉCEMBRE VERS MIDI

LÉGENDE
ENSOLEILLÉ – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – AVERSES – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – PLUIE OU BRUINE – ORAGES – NUAGEUX COUVERT ÉCLAIRCIES – NEIGE – BRUME ET BROUILLARD – SENS DE DÉPLACEMENT

Jeudi : de la douceur, mais les pluies reviennent au nord. – Le matin, toutes les régions situées au nord de la Loire seront sous un ciel couvert et il pleuvra faiblemment de la Bretagne au Cotentin, ainsi que de la Franche-Comté aux Alpes, avec de la neige au-dessus de 1 400 mètres. En cours de journée, des pluies faibles et éparses intéresseront une bonne partie nord du pays, des Pays de Loire à la Lorraine ; elle seront parfois plus continues le long des côtes de la Manche. Le vent de sud-ouest soufflera fort de la Bretagne au Nord, atteignant des pointes proches de 90 km/h sur les côtes de la Manche, 70 km/h sur le sud de la Bretagne et jusqu'à 60 km/h dans l'intérieur.
Plus au sud, les régions méditerranéennes bénéficieront d'une journée bien ensoleillée. Partout ailleurs, les nuages seront encore bien envahissants en début de journée, mais ils se désagrègeront progressivement, et le soleil percera de plus en plus en allant vers le sud.
Les températures minimales seront comprises entre 3 et 6 degrés sur la majorité des régions ; il fera entre 1 et 4 degrés dans le Nord-Est.
Dans l'après-midi, les températures iront de 9 à 12 degrés dans la moitié nord et de 11 à 14 degrés au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima - minima

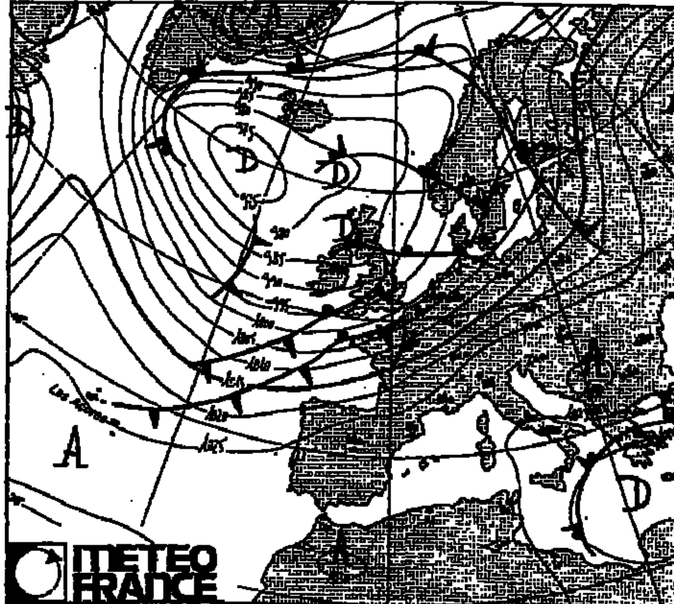
FRANCE	
AJACCIO	14/ 1
BIARRITZ	12/ 8
BORDEAUX	11/ 7
BOURGES	2/ 2
BREST	11/ 9
CAEN	8/ 6
CHERBOURG	11/ 7
CLERMONT-FER.	3/ 0
DIJON	2/ 1
GRENOBLE	-3/-3
LILLE	2 1
LIMOGES	0/ 0
LYON, BRON	2/ 1
MARSEILLE	7/-2
NANCY, ESSEY	3/ 1
NANTES	8/ 4
NICE	12/ 4
PARIS-MONTS	3/ 2
PAU	11/ 4
PERPIGNAN	8/ 4
POINTE-A-PITRE	30/21
RENNES	10/ 7
ST-ETIENNE	3/ 0
STRASBOURG	3/ 1
TOULOUSE	4/ 4
TOURS	2/ 2

ÉTRANGER	
ALGER	15/ 8
AMSTERDAM	3/ 1
ATHÈNES	16/ 7
BANGKOK	30/19
BARCELONE	11/ 3
BELGRADE	2/-1
BERLIN	1/-3
BRUXELLES	4/ 1
COPENHAGUE	2/ 1
DAKAR	24/19
GENÈVE	0/-1
ISTANBUL	14/ 7
JÉRUSALEM	17/10
LE CAIRE	23/10
LISBONNE	16/13
LONDRES	7/ 4
LOS ANGELES	21/ 8
LUXEMBOURG	1/-1
MADRID	13/ 5
MARRAKECH	18/ 6
MEXICO	22/ 7
MILAN	8/-9
MONTRÉAL	-20/-28
MOSCOU	-2/-9
NAIROBI	24/13
NEW-DELHI	19/ 7
NEW-YORK	-4/-7
PALMA-DE-MAJ.	14/ 1
PÉKIN	3/-5
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	10/ 5
HONGKONG	21/13
SÉVILLE	13/10
SINGAPOUR	30/25
STOCKHOLM	-1/-1
SYDNEY	27/17
TOKYO	11/ 5
TUNIS	14/ 6
VARSOVIE	2/ 1
VENISE	6/-1
VIENNE	2/-1

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-12-1993 à 18 heures TUC et le 29-12-1993 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 31 DÉCEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC





RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 29 DÉCEMBRE

TF 1

14.30 Club Dorothée Noël.
Huit ça suffit; Punky Brewster; Ici bébé; Salut les Musclés; Trois filles à la maison; Jeux.
17.55 Série :
Hélène et les garçons.
18.20 Série : Les Filles.
18.50 Magazine :
Coucou c'est nous!
Invité : Alain Chamfort.
20.00 Journal, Météo
et Météo des neiges.
20.45 Variétés : Sacrée soirée.
Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Spécial Lido. Avec Elton John, Julia Migenes, Line Renaud, Ayrton Senna, Christian Clerico, PDG, et René Fraday, directeur artistique du Lido, Pierre Rambert, chorégraphe des Bluebell Girls, Kiki Dee, Ute Lemper, Art Mengo, Didier Barbelivien, Anaïs, Esperança, l'Orchestre de René Coll.
22.40 Magazine :
Tout est possible.
Invitée : Charlotte de Turckheim. Thème : poubelles; Le fric c'est chic; Hors normes; Réincarnation.
23.50 Sport : Surf.
Championnat du monde,à Hawaii.
0.20 Série : Paire d'as.

FRANCE 2

15.15 Tiercé, en direct
de Vincennes.
15.30 Série : L'Enquêteur.
16.25 Série : Mac Gyver.
17.10 Magazine : Giga.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.30).
19.45 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm :
La Femme parfaite.
De Charlotte Brandstrom.
22.20 ▶ Documentaire :
Les Amants du siècle.
Aragon et Elsa.
23.15 Journal et Météo.
23.35 Documentaire :
Broadway à Hollywood,
aller et retour.
D'André Halimi.
0.25 Court métrage :
Histoire courte.
La Dialectique du cerf-volant, de Bruno Florentin.
0.40 Journal
du Rallye Paris-Dakar.

FRANCE 3

15.15 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Jeu : Les Délires d'Hugo.
17.45 Magazine :
Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions
pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Caspar David Friedrich et la peinture romantique, de Charles Sala.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Le Journal
du Rallye Paris-Dakar.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 ▶ Magazine :
La Marche du siècle.
Présentée par Jean-Marie Cavada. L'âme du violon. Invités : Qian Zhou, premier prix 1987 du concours Marguerite Long-Jacques Thibault; Muriel Cantoreggi, cinquième prix 1993; Debora Seffer, violoniste de jazz, Django d'or 1993; Ivry Gitlis; Didier Lockwood; Catherine Lara; Etienne Vatelot, luthier; Reportage : Tedi, partition contre une tyrannie, d'Olivier d'Angely et Philippe Ody.
22.25 Journal et Météo.
22.55 Mercredi chez vous.
Programme des télévisions régionales.
Alsace (L'Oratorio de Noël, de Saint-Saëns; L'Homme à la renverse). Aquitaine (Nocturnes; Toromania; Les Mille et Une Nuits, de Nacer Khemir). Lorraine, Champagne-Ardenne (Regards voisins; Portrait de Robert Schuman; Compact). Méditerranée (Jean Ballard et les Cahiers du Sud, de Jean-Claude Bonfanti). Nord-Pas-de-Calais, Picardie (Périphériques : spécial Jean-Claude Casadesus; Regards transfrontaliers). Normandie (La relance du percheron dans le monde entier; Saga-cités; Aléas). Ouest (Retour en Afrique : Archie Shepp à Saint-Louis, de Franck Cassenti). Paris-Ile-de-France, Centre (Décryptages; Paris surface; W et Cie; Saga-cités); Rhône-Alpes, Auvergne (Ecoutez voir; Aléas; Saga-cités); Sud (Pôle Sud : Noël en Catalogne et en Provence; Jazz in Marciac).

CANAL PLUS

15.10 Téléfilm : Bijoux, hot-dogs et tasses de thé.
De Georges Schaefer.
16.40 Dessin animé :
Les Simpson.
17.05 Les Superstars du catch.
18.00 ▶ Canaille peluche.
La Famille Addams.
— *En clair jusqu'à 21.00* —
18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine :
Nulle part ailleurs.
Les meilleurs moments.
19.15 Flash d'informations.
19.20 L'Année
de la consommation.
Présenté par Jérôme Bonaldi.
20.30 Le Journal du cinéma
du mercredi.
21.00 Cinéma : Voyage à Rome. ■
Film français de Michel Lengliney (1992).
22.20 Flash d'informations.
22.25 Cinéma :
Larry le liquidateur. □
Film américain de Norman Jewison (1991, v.o.).
0.02 Pin-up des créateurs.
Gianni Versace.
0.05 Cinéma :
Que les gros salaires lèvent le doigt. ■
Film français de Denys Granier-Deferre (1982).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
17.00 Jazz in the Night.
Chick Corea and Gary Burton au Yubin-Chokin-Hall de Tokyo (rediff.).
17.30 Magazine : Transit (rediff.).
18.40 Chronique : Le Dessous des cartes (rediff.).
18.45 Documentaire :
Coco Chanel.
D'Elvira Ochoa (rediff.).
19.00 Série : The New Statesman.
19.30 Magazine : Mégamix.
Présenté par Martin Meissonnier. *Sélection des meilleurs sujets du magazine. Yothu Yindi, groupe australien aborigène; les Pires; Tom Zé, le Brésilien; Kazeh Jones, le Nigerian; Fayrouz, l'âme du Liban; le groupe allemand Can; Jaki Liebezeit et ses percussions.*
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Musica :
La Fille du Far-West.
Opéra de Giacomo Puccini, d'après David Belasco. Mise en scène : Giancarlo Del Monaco. Avec Placido Domingo, Barbara Daniels, Sherrill Milnes, Anthony Laciura, Julian Robbins, l'Orchestre du Metropolitan Opera, dir. Leonard Slatkin.
22.55 Cinéma : Deux sous d'espoir. ■■
Film italien de Renato Castellani (1951, v.o.).

M 6

15.45 Magazine : Ciné 6 (rediff.).
18.35 Magazine : Fax'O (et à 0.40).
Interviews : Meat Loaf, UB 40, Stephan Eicher.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.05).
20.45 Téléfilm :
En route, les enfants!
De Norma Stone.
22.25 Téléfilm : La Scandaleuse Mme Winters.
De Robert Butler.
0.05 Magazine : Emotions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes.
L'exception culturelle vue du tiers-monde.
21.32 Correspondances.
Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté
des radios publiques
de langue française.
Rencontre avec notre collaborateur Plantu.
22.40 Les Nuits magnétiques.
Cuisine sur paroles (2).
0.05 Du jour au lendemain.
Avec Olivier Germain-Thomas.
0.50 Musique : Coda.
Les nuits de Visconti (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Soirée lyrique.
La Fille du Far-West, de Puccini, par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opera de New-York, dir. Leonard Slatkin; sol. : Barbara Daniels, Placido Domingo, Sherrill Milnes, Sondra Kelly, Yanni Yannissis, Anthony Laciura, Julien Robbins, Brian Schexnayder, Charles Anthony, James Courtney, Richard Vernon, Bernard Fitch, Michael Forest, Kevin Short, Kim Josephson, Hao Jiang Tian.
23.09 Ainsi la nuit.
Quatuor à cordes en ré mineur, de Wolf; Romances pour hautbois et piano, de Schumann.
0.00 L'Heure bleue.
Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Les disques hexagonaux de l'année 1993.

Les interventions à la radio

Radio-Shalom, 18 h 30 : Bernard Loiseau et Joël Robuchon («Le grand débat»).
France-Inter, 19 h 20 : Saïd Sadi («Le téléphone sonne»).

IMAGES

Big Brother nous surveille

JUSQU'A quel point notre vie privée est-elle à l'abri du regard indiscret de l'administration, de l'entreprise, du fisc, de la police, en un mot de l'Etat? C'est la question inquiétante posée mardi soir sur ARTE par Anne Andreu, Alexandre Boussageon et Alain Ferrari. Leur réponse, fragmentée à travers des reportages et témoignages d'un intérêt inégal, se résume à ce constat peu rassurant : le domaine privé se rétrécit comme une peau de chagrin.

Patrie des droits de homme, la France a pourtant attendu deux siècles avant d'adopter *une loi* (le 17 juillet 1970) affirmant que chacun a *«droit au respect de sa vie privée»*. Or, cette notion reste floue puisque la définition du terme est laissée à la libre interprétation des tribunaux. Un arsenal juridique solide donne heureusement à la France une longueur d'avance sur les autres pays.

Pour combien de temps? La «presse du caniveau» de nos voisins a déjà déteint sur certains magazines, les *reality shows* rivalisent en voyeurisme et exhibitionnisme, et – danger plus insidieux – la surveillance électronique rendra bientôt vaine toute idée de domaine privé.

Ecoutes téléphoniques, aérosols anti-courrier, téléobjectifs, émetteurs pirates : les moyens se perfectionnent sans cesse pour violer notre intimité. Les caméras vidéo nous espionnent à longueur de journée dans la rue, dans le métro, au supermarché. En toute impunité : ces moyens sophistiqués sont ignorés de la loi.

La CNIL, créée en 1978 pour lutter contre les abus de l'informatique, accomplit un travail de Sisyphe. Elle a déjà examiné trois cent mille demandes de création de fichiers, et traité trois mille plaintes en 1992. Mais les données informatisées se multiplient dans tous les domaines (guichets de banque, chambres d'hôtel, factures de carte bleue) et sont centralisées pour tisser un redoutable réseau national de renseignements. *«C'est un peu le rêve de tout Etat de devenir totalitaire»*, avertit l'avocat Henri Leclerc, alors que notre collaborateur Edwy Plenel, lui-même mis sur écoutes, rappelle qu'*«une police politique* [les renseignements généraux] *est un premier pas vers un Etat policier»*.

Tout le monde est pour la liberté. La sienne. Jadis il était convenu que la liberté de chacun s'arrêtait *là* où commençait celle du voisin. Aujourd'hui, les nouveaux Big Brothers électroniques brouillent les notions de «voisin», de «frontière» et même de «vie privée».

ALAIN WOODROW

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 30 DÉCEMBRE

TF 1

5.55 Série : Passions (et à 4.10).
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag.
Alfred J. Kwak; Quick et Flupke.
7.00 Journal.
7.20 Disney Club Noël.
Transmutazors; Winnie l'ourson; Tic et Tac; Reportage; Invité : Olivier Charon; Transmutazors.
8.30 Télé-shopping.
8.55 Club Dorothée Noël.
Dragon Ball Z; Ranma un demi; Sailor Moon; Max et Compagnie; Salut les Musclés; Clip; Jeux.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
12.00 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Cannon.
15.20 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.10 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée Noël.
Charles s'en charge; Trois filles à la maison; Jeux.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.20 Série : Les Filles.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous!
Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Eric Cantona.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Téléfilm : Les Mystères de la jungle noire.
De Kevin Connor, avec Stacy Keach, Virna Lisi.
Au dix-neuvième siècle, en Inde, une jeune Anglaise prisonnière d'une secte fanatique est libérée par un jeune prince hindou.
0.25 Série : Paire d'as.
La Feuille d'argent.
1.20 Journal et Météo.
1.25 Documentaire : Embarquement porte nº 1.
Oxford.
1.55 TF1 nuit (et à 3.25, 4.00, 4.35.
2.00 Documentaire :
Sa Majesté la reine Elizabeth II.
Le 40e anniversaire du couronnement, d'Edward Mirzoef.
3.35 Documentaire : L'Aventure des plantes.
L'empereur et les envahisseurs.
4.40 Musique.
5.05 Documentaire : Kandinsky.

FRANCE 2

6.00 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Secrets.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.25 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.50 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.25 Série : Tequila et Bonetti.
10.10 Série : Celia.
10.50 Dessin animé : Les Mille et Une Nuits.
11.20 Flash d'informations.
11.25 Jeu : Motus.
11.55 Jeu : Pyramide (et à 4.35).
12.25 Jeu : Ces années-là.
Invités : Christian Morin et Pierre Bouteiller.
12.55 Loto, Journal et Météo.
13.45 INC.
13.50 Cinéma : Les Misérables. ■
Film français de Jean-Paul Le Chanois (1957). Avec Jean Gabin, Bernard Blier, Gianni Esposito (2e partie).
15.25 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.35 Série : L'Enquêteur.
16.30 Série : Mac Gyver.
17.15 Magazine : Giga.
Avec les séries : Un toit pour dix; Sauvés par le gong; Le Prince de Bel-Air.
18.45 Jeu : Un pour tous.
Animé par Christian Morin et Cendrine Dominguez.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.45). Animé par Nagui.
20.00 Journal,
Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Téléfilm : Mort à l'étage.
De Philippe Venault, avec Didier Bezace, Anne Roussel.
Un soir de Noël, un homme revient dans le quartier de son enfance...
22.25 Concert : Jacques Dutronc.
Enregistré au Casino de Paris en novembre 1992.
0.00 Journal et Météo.
0.20 Documentaire : Dansons les claquettes.
D'André Halimi. Avec des extraits de films, de spectacles, des entretiens avec des danseurs.
1.10 Journal du Rallye Paris-Dakar.
1.30 Magazine : Sexy Mode.
2.25 Magazine : Mascarines (rediff.).
3.20 Documentaire : L'Oiseau rare.
4.15 Dessin animé.
4.20 24 heures d'info.
5.00 Série : Ma fille, mes femmes et moi.

FRANCE 3

7.00 Premier service.
Présenté par Brigitte Vincent.
7.15 Bonjour les petits loups.
Les Moomins; Les Volbecs; Souris, souris; Les Histoire du père Castor.
8.00 Les Minikeums.
Le Cristal magique; Les Animaux du bois de quat'sous; Raconte-moi une chanson : les Trois Petits Chats; Denis la malice; Les Entrechats; Trois jours pour gagner; Les Fables géométriques : le Berger et les Poissons.
10.55 Série : Hondo.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
Civet de cochon de lait.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Divertissement : Soucoupe volante.
13.30 Série : Sherlock Holmes.
Flamme d'argent, de Paul Annett, avec Jeremy Brett, Edward Hardwicke.
14.25 Série : Capitaine Furillo.
15.15 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Téléfilm : Hollister.
De Vern Gillum, avec Brian Bloom, David Carradine.
Western avec un as de la gachette.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
Présenté par Pascal Sanchez, en direct du Rallye Paris-Dakar.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour.
Louise Brooks, de Barry Paris.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Le Journal du Rallye Paris-Dakar.
20.30 Le Journal des sports.
20.40 Keno.
20.50 Cinéma : Dangereusement vôtre. ■■
Film britannique de John Glen (1985). Avec Roger Moore, Christopher Walken, Tanya Roberts.
23.00 Journal et Météo.
23.30 Téléfilm : Les Vendéens.
De Jacques Dupont, avec Isabelle Leprince, Georges Fricker.
(Lire notre article ci-contre.)
1.05 Spectacle : Panache.
La revue du Lido. Mise en scène de Donn Arden. Chorégraphies de Rich Rizzo, Winston Hemsley, Tom Hansen. Musique de Jim Harbert. Avec les Bluebell Girls et les Kelly Boy Dancers, James et Cathy Taylor, Laurence Fanon, Romain et Dick Powell, chanteurs, Iris et Jop, patineurs, les Rios, Rudy Schweitzer, Johnny Marón.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —
6.59 Pin-up des créateurs.
Gianni Versace.
7.00 CBS Evening News.
Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche.
La Légende de l'île au trésor.
— *En clair jusqu'à 8.10* —
7.50 Ça cartoon.
8.10 Série : Le Juge de la nuit.
9.00 Cinéma : Van Gogh. ■■■
Film français de Maurice Pialat (1991). Avec Jacques Dutronc, Alexandra London, Gérard Séty.
Sublime de beauté et de vérité humaine.
11.30 Flash d'informations (et à 12.30.)
11.35 Documentaire : Sous le charme d'Audrey Hepburn.
De Gene Feldman et Suzette Winter.
— *En clair jusqu'à 13.35* —
12.29 Pin-up des créateurs.
Gianni Versace.
12.35 Magazine : La Grande Famille.
Les meilleurs moments.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Grand Canyon. □
Film américain de Lawrence Kasdan (1991). Avec Danny Glover, Kevin Kline, Steve Martin.
15.40 Surprises.
16.00 Cinéma : A demain. ■
Film français de Didier Martiny (1992). Avec Laurent Lavergne, Jeanne Moreau, François Cluzet.
Un petit garçon et son extravagante famille.
17.35 Documentaire :
Histoires de chats.
Les Chats à la conquête de la terre, de Dick Meadows et Alan Neale.
18.00 Canaille peluche.
La Famille Addams.
— *En clair jusqu'à 20.35* —
18.30 Ça cartoon.
18.45 L'Année du zapping.
20.35 Cinéma : Johnny Suede. ■
Film américano-suisse de Tom DiCillo (1991). Avec Brad Pitt, Calvin Levels, Catherine Keener.
22.05 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Le Zèbre. ■■
Film français de Jean Poiret (1992). Avec Thierry Lhermitte, Caroline Cellier, Christian Pereira.
Un beau chant d'amour de Poiret à son épouse Caroline Cellier.
23.45 Cinéma : Timescape. ■
Film américain de David Twohy (1991). Avec Jeff Daniels, Ariana Richards, Jim Haynie.
Science-fiction sans surprise.
1.19 Pin-up des créateurs.
Claude Montana.
1.20 Cinéma :
Un parapluie pour trois. ■
Film espagnol de Felipe Vega (1991). Avec Juanjo Puigcorbe, Eulalia Ramon, Iciar Bollain (v.o.).
Comédie en forme de conte moral.
2.40 Surprises.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
17.00 Cinéma : Une histoire de Monte-Carlo. ■
Film américain de Samuel A. Taylor (1957). Avec Marlène Dietrich, Vittorio De Sica, Arthur O'Connell (v.o., rediff.).
19.00 Série : The New Statesman.
19.30 Documentaire :
Les Premiers Allemands sur la route des Indes
De Wolfgang Hedinger (2e partie).
Sur les traces des marchands de Nuremberg et d'Augsbourg, au seizième siècle. Suite et fin.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique :
Des chansons
qui ont changé le monde.
Soirée proposée par Jean-François Bizot et réalisée par Matthias Sanderson.
20.41 Documentaire : 1954-1994, des rythmes
qui ont secoué l'Occident.
De Jean-François Bizot et Matthias Sanderson.
De la révolte des jeunes à la prise de conscience des minorités, en passant par la libération sexuelle, l'écologie, l'antiracisme, le féminisme, toutes les fractures sociales ont trouvé dans le rock leur porte-voix.
21.50 Cinéma : Hair. ■■
Film américain de Milos Forman (1979). Avec John Savage, Treat Williams, Beverly D'Angelo (v.o.).
23.50 Documentaire :
Quand la musique
fait ses révolutions.
De Jean-François Bizot et Matthias Sanderson.
Les musiques qui ont servi de porte-parole à des peuples et des mouvements.
0.20 Meilleurs vœux des étoiles pour l'an 2000.
De Pierre Bourgeois (40 min).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.15 Les Matins d'Olivier (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique : Boulevard des clips
(et à 10.05, 1.20, 6.10).
10.55 Série : Daktari.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série :
Le Routes du paradis.
13.25 M 6 Kid.
La Guerre des tomates; Conan, l'aventurier.
14.20 Magazine :
Destination vacances.
Présenté par Jill Hamilton.
17.05 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Météo 6.
20.45 Cinéma :
La Septième Aube. ■
Film britannique de Lewis Gilbert (1964). Avec William Holden, Susannah York, Capucine.
22.45 Téléfilm :
La légende des ténèbres.
De Stuart Gordon, avec Mia Sara, Anthony Perkins.
0.25 Informations :
Six minutes première heure.
0.35 Magazine : Fréquenstar.
2.30 Rediffusions.
Airbus, vingt ans déjà; Fréquenstar; Fidae Chili, 1992; 1993, par ici la sortie.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique.
Pense-bêtes, d'Elsa Orsenna (1).
21.30 Profils perdus. Moïse (2).
22.40 Les Nuits magnétiques.
Cuisine sur paroles (3).
0.05 Du jour au lendemain.
Avec Stella Baruk.
0.50 Musique : Coda.
Les nuits de Visconti (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 6 décembre au Théâtre des Champs-Elysées) : Requiem, de Berlioz, par le Chœur de Radio-France et l'Orchestre symphonique de Boston, dir. Seiji Ozawa; sol. : Vinson Cole, ténor.
23.09 Ainsi la nuit. Quintette pour piano et cordes en fa mineur, de Franck; Children's Corner pour piano, de Debussy.
0.00 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat. Concert : Charlie Parker et Carnegie Hall.

Les interventions à la radio

France-Inter, 8 h 40 : Daniel Pennec («Radio Com»).
O'FM, 19 h : Jean Bernard («Le grand O O'FM-la Croix»).

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Rapacité

Les hommes qui nous gouvernent sont fascinants. Sous les anciens régimes, cela tenait à la nature divine de leur pouvoir. Depuis que les démocraties triomphent, c'est beaucoup moins évident. Faute de guérir encore les écrouelles, ils doivent parfois recourir à la prestidigitation. L'exercice a permis à certains de passer maîtres dans l'art de l'escamotage.

Avec la feuille d'impôts de Jacques Chaban-Delmas, une sorte de perfection en la matière semblait avoir été atteinte. En fait, c'était du travail d'amateur. Le génie de la déclaration fiscale, le véritable Houdini de la déduction, s'appelle William Clinton.

Alors qu'il était encore simple gouverneur de l'Arkansas, il a retenu sur ses revenus imposables la valeur des vêtements usagés donnés à des œuvres charitables. Chaque chemise, chaque paire de chaussettes, était répertoriée, évaluée, précise le Washington Post. *Comment douter que l'homme capable d'arracher aussi brillamment 555 dollars à la rapacité du fisc n'ait été tout désigné pour devenir le 42e président du plus grand pays du monde?*

PROCYON

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté I à VIII

Demain

Le Monde des Livres

Dans *Moralités postmodernes*, le philosophe Jean-François Lyotard décrit l'« affairisme culturel » d'aujourd'hui. Le très noir roman de Harry Crews, *la Malédiction du Gitan* : l'un des vrais visages de l'Amérique. La vie de Jean Giraudoux vue par son biographe Philippe Dufay.

Le numéro du « Monde » daté mercredi 29 décembre 1993 a été tiré à 442 867 exemplaires

Effective le 15 janvier à 8 heures

La nouvelle tarification du téléphone devrait faire légèrement baisser la facture de la plupart des usagers

Conformément à ce qu'avait annoncé France Telecom en juillet dernier (*le Monde* du 14 juillet), les tarifs téléphoniques sont en cours de modification dans l'hexagone. La baisse des tarifs internationaux est effective depuis le 18 décembre. La restructuration des tarifs nationaux et locaux le sera dès le 15 janvier à 8 heures. Elle entraînera une diminution de la facture de la plupart des usagers et donc une baisse de chiffre d'affaires de l'ordre de 2 %, pour l'opérateur français.

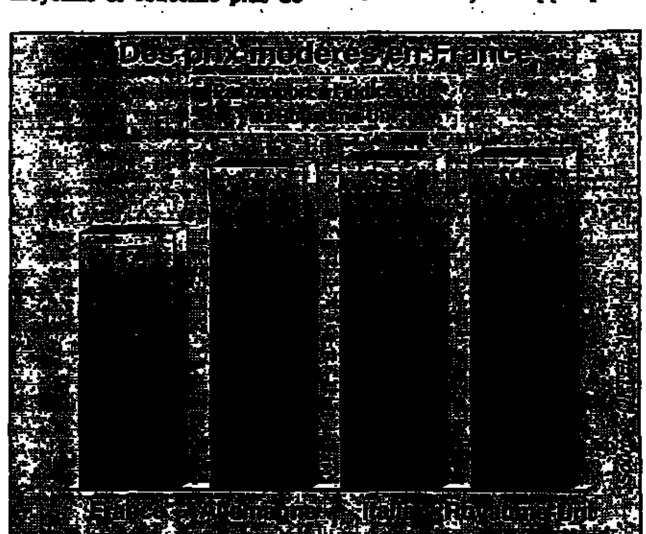
On dit d'une négociation qu'elle est réussie quand les deux parties s'estiment gagnantes à l'issue du débat. La mise en service de la nouvelle tarification de France Telecom démarre hélas sur la diagonale inverse, malgré un budget de communication de 80 millions de francs consacré par France Telecom au sujet. A entendre les différentes parties en présence, tout le monde se sent lésé : le consommateur qui redoute de voir sa facture augmenter considérablement ; et l'opérateur national, qui affirme que cette nouvelle grille se traduira par une perte de chiffre d'affaires de 2,5 à 2,7 milliards de francs, soit environ 2 % de son chiffre d'affaires annuel, mais près de 80 % de son bénéfice net (3,3 milliards de francs en 1992).

Si le manque à gagner de l'opérateur national ne peut être mis en question, le bilan global est évidemment semblable pour le consommateur, qui devrait donc tirer un bénéfice des nouvelle mesures, conformément au contrat de plan conclu en 1991 entre France Telecom et ses autorités de tutelle, et qui prévoit une baisse des tarifs de 3 % par an en francs constants pour la période 1991-1994. Mais le constat est en fait très variable en fonction du profil de l'usager, c'est-à-dire de la proportion de ses appels locaux, de voisinage, interurbains (ou nationaux) et internationaux.

Les nouvelles mesures vont en effet rééquilibrer les tarifs entre ces quatre types d'appel. Les tarifs locaux vont globalement augmenter, tandis que les tarifs de voisinage, nationaux et internationaux vont diminuer.

Cent cinquante pays

La baisse des tarifs internationaux est déjà effective depuis le 18 décembre (*le Monde* du 21 décembre). Elle est de 7,7 % en moyenne et concerne plus de



150 pays, ce qui entraîne une réduction des tarifs internationaux de 18 % sur trois ans. Le temps serait maintenant lointain où il valait mieux se faire appeler de New York que de téléphoner outre-Atlantique depuis la France. Selon France Telecom, une communication Paris-New York serait aujourd'hui moins chère qu'une communication New York-Paris, en tarif de pointe et quel que soit l'opérateur américain sélectionné. En outre, le *« détournement de trafic »* qui amenait certains usagers professionnels à faire transiter leurs appels outre-Atlantique par Londres et bénéficier ainsi de la tarification alors plus avantageuse de l'opérateur britannique British Telecom serait aussi de l'histoire ancienne.

Le réaménagement des tarifs de voisinage, nationaux et locaux sera effectif le 15 janvier à 8 heures. Certains appels locaux augmenteront, tandis que les appels de voisinage, et interurbains diminueront. Le nouveau système repose sur la mise en place de *« zones locales élargies »* remplaçant le découpage géographique actuel et datant de 1956. C'est-à-dire qu'au lieu de devoir payer au tarif de voisinage (une unité de base toutes les 24, 45 ou 120 secondes) un appel parfois géographiquement très proche mais situé dans une zone tarifaire différente, tout usager paiera au tarif local (une unité de base toutes les 3 minutes) toute communication située dans un rayon de 40 km et souvent plus. A l'exception de l'usager parisien, pour qui Paris (et la première couronne) continue de constituer une zone à part entière. Ce système permettrait selon France Telecom de joindre 7 fois plus de correspondants au tarif local.

En revanche, les tarifs locaux vont augmenter puisque l'unité de base passe de 6 à 3 minutes. Ce qui ne change rien pour tout appel inférieur à 3 minutes (72,5 % des appels), mais double la mise pour tout appel compris entre 3 et 6 minutes. Les tarifs interurbains diminuent légèrement, puisque l'unité passe de 17 à 19 secondes.

Les usagers utilisant essentiellement leur téléphone pour des appels locaux (au sens restrictif actuel) et de durée supérieure à 3 minutes seront donc pénalisés. Mais ils seraient très peu nombreux selon France Telecom, qui estime à 10 % le nombre d'usagers qui pâtiront de cette réforme. Selon l'opérateur national, la facture d'un usager français *« lambda »* est de 300 francs (pour deux mois de consommation), dont une faible proportion, 87 francs, pour des appels locaux (au sens 1994 du terme). Ce qui explique la baisse prévue du chiffre d'affaires de France Telecom, contraint néanmoins à cette politique pour demeurer compétitif dans quatre ans, lorsque la concurrence internationale sera totale.

ANNIE KAHN

Dans un prérapport au premier ministre

Alain Marsaud préconise l'affectation de 10 000 jeunes appelés du contingent à des tâches de solidarité

Dans le prérapport qu'il a remis, mardi 28 décembre au premier ministre, Alain Marsaud, député (RPR) de la Haute-Vienne, propose d'affecter dix mille appelés du contingent à des tâches de solidarité. Il estime aussi que les dix mille jeunes qui arrivent au service national en situation d'illettrés devront être formés pendant leur passage sous les drapeaux.

Edouard Balladur avait confié en juin dernier au député de la Haute-Vienne, ancien juge d'instruction et proche de Charles Pasqua, une mission sur *« les questions liées aux formes civiles du service national »* (*le Monde* du 1er juillet). Alain Marsaud considère que le nombre de jeunes qui, au titre du service civil, sont affectés à un travail dans les quartiers défavorisés des villes (deux mille cinq cents actuellement) devrait être porté à dix mille. Les banlieues difficiles devraient profiter de cette présence, mais aussi des maisons de retraite, des structures d'aide aux handicapés et des services hospitaliers et para-hospitaliers. *« Ces affectations*, a-t-il précisé, *ne viendront pas en remplacement d'emplois salariés. »* Le député RPR ne préconise pas de réduction de la durée du service national pour les objecteurs de conscience, qui actuellement effectuent un service civil de vingt mois.

Quant à la lutte contre l'illettrisme, c'est un aspect dont se préoccupe déjà l'armée, mais qui doit être accentué. Alain Marsaud affirme que les dix mille jeunes recrues qui se trouvent en situation d'illettrisme total *« devront savoir lire, écrire et compter à l'issue de leur service »*.

EN BREF

AFRIQUE DU SUD : des guérilleros de l'ANC entraînés au Zimbabwe. – Plusieurs anciens guérilleros des branches militaires du Congrès national africain (ANC) et du Congrès panafricain (PAC) sont arrivés, lundi 27 décembre, à Harare pour suivre un entraînement militaire destiné à les préparer à intégrer la future armée sud-africaine. Selon l'agence zimbabwéenne ZIANA, quelque 500 « combattants » de l'ANC et du PAC suivront une formation spéciale dans une école militaire cogérée par la Grande-Bretagne et le Zimbabwe. – *(AFP.)*

Décoration norvégienne pour un Israélien et un Palestinien. – Le roi Harald de Norvège a décidé d'accorder la Grand-Croix de l'Ordre royal de Norvège, la plus haute distinction attribuée à des personnalités étrangères, à un Palestinien, Ahmad Korei (Abou Alaa), et un Israélien, Uri Savir, tous deux principaux négociateurs de la déclaration de principes signée le 13 septembre à Washington. La Norvège avait abrité les rencontres secrètes israélo-palestiniennes qui avaient abouti à la conclusion de ce document. – *(AFP.)*

Un enfant meurt de mauvais traitements

Le cadet et son « gardien »

Du petit garçon de cinq ans mort des coups reçus entre Noël et le Jour de l'an, il ne reste plus que des procès-verbaux entre les mains des magistrats et l'explication de son grand frère : *« Il n'était pas sage. »* Dans l'immeuble banal de Meudon-la-Forêt (Hauts-de-Seine), à quelques centaines de mètres du centre commercial de Vélizy, le silence est revenu. Les six autres enfants de la famille ont été placés dans des foyers.

Le drame s'est noué dans un trois-pièces. Venue du Zaïre, cette famille nombreuse s'y entassait, apparemment sans grands moyens, et sans les parents de la victime et de son « gardien ». Ce dernier, âgé de quinze ans selon l'état civil, exerçait son autorité sur son cadet trop turbulent. Dans la soirée du 25 décembre, incapable de calmer ce petit mal nourri, l'adolescent l'attache à une chaise, lui donne des coups, et finit par le bâillonner en lui fourrant une chaussette dans la bouche.

Près d'une journée plus tard, la famille, soudain effrayée par l'état de l'enfant, le conduit vers le lieu de soins le plus proche, la clinique de Meudon-la-Forêt. Trop tard. L'enfant succombe dès son hospitalisation. Les tantes, Santa Bomolo, trente et un ans, et Emata Mboula, trente-neuf ans, pleurent et prient. *« Nous n'avons pas bien fait attention à ce qui se passait »*, expliquent-elles.

Troubles du comportement

Ces coups-là n'étaient cependant pas les premiers. Un médecin, lors de l'autopsie demandée par le parquet du tribunal de grande instance de Nanterre, relève des traces de mauvais traitements plus anciennes sur le corps de l'enfant. L'enquête de la police fait apparaître les grandes difficultés scolaires des deux frères, arrivés en France il y a deux ans : la petite victime, souffrant de troubles du comportement, avait été exclue de l'école maternelle ; son grand frère suivait les cours d'une classe d'adaptation.

Quelques bribes d'informations. Rien de plus. Policiers et magistrats restent prudents. En dépit d'une garde à vue redoublée (quarante-huit heures), les liens de parenté entre les différents membres de cette famille et leur état civil n'ont pas été établis avec certitude. Ainsi les enquêteurs doutent-ils de l'âge avancé par le grand frère – quinze ans –, lui en donnant plus volontiers près de dix-huit.

Le 28 décembre au soir, le procureur de la République de Nanterre, Pierre Lyon-Caen, a requis la mise en examen du jeune homme pour homicide volontaire et son incarcération. Le magistrat a aussi requis la mise en examen et la détention de Santa Bomolo pour complicité d'homicide volontaire et d'Emata Mboula pour non-assistance à personne en danger.

L. G.

Mort de William Shirer chroniqueur du IIIe Reich

Le journaliste et historien américain William L. Shirer, auteur de *la Chute de la IIIe République* (Hachette Pluriel) et spécialiste de l'histoire du IIIe Reich, est mort mardi 28 décembre à l'âge de 89 ans. Il s'est éteint au Massachusetts General Hospital, à Boston, où il était hospitalisé depuis le 5 décembre pour troubles cardiaques. L'historien venait récemment de terminer un livre sur Léon Tolstoï, qui devrait être publié au printemps par Simon and Schuster.

Né le 23 février 1904 à Chicago, William L. Shirer avait été attiré par l'Europe à la fin de ses études dans l'Iowa en 1925. Après avoir travaillé pour le compte du *Chicago Tribune*, puis pour l'Universal News Service, il était devenu en 1937 le chef du bureau de Vienne de CBS. De 1939 à décembre 1940, il avait travaillé pour la chaîne CBS à Berlin. Après la seconde guerre mondiale, il avait relaté la naissance des Nations unies et, de retour en Allemagne, avait couvert le procès de Nuremberg.

Son grand ouvrage, *le IIIe Reich*, une chronique sur les années Hitler en deux tomes, publié aux Etats-Unis en 1960, avait été un énorme succès commercial et lui avait valu de nombreux procès, tous gagnés, en Allemagne de l'Ouest. Traduit en 1961, il a été réédité en France chez Stock en 1990. Avec ce livre, Shirer avait remporté le National Book Award en 1961. Un autre de ses livres consacré à la période 1934-1945, *les Années du cauchemar*, a été traduit chez Plon en 1985.

هكذا أمرُ الأمل

Le Monde

ARTS • SPECTACLES

bonne année

pierre gilles

1994

A l'heure où, souvent, on se retourne sur l'année écoulée pour en tirer d'hypothétiques conclusions, nous avons préféré nous projeter vers ceux qui, dans la confidence de leurs ateliers de recherche et de création, esquissent, élaborent, peaufinent les œuvres dont le grand public pourra s'emparer en 1994. A travers ceux qui sont ici rassemblés, il ne faut voir aucune tentative de palmarès, simplement le témoignage d'artistes qui ont accepté, volontiers, de nous confier l'état présent de leurs travaux, autant de documents inédits qui attestent l'engagement et l'excellence de la création contemporaine. Que ce soit à Vence (où les quatorze chapelles du calvaire seront visitées par des plasticiens d'aujourd'hui, comme Jean-Charles Blais, Sophie Calle et Annette Messager), à Paris (le stade Charléty d'Henri Gaudin, les jardins de Bercy de Bernard Huet, la nouvelle chorégraphie d'Angelin Preljocaj à Garnier), à Villeurbanne (où le TNP présentera *les Libertins,* nouvelle pièce de Roger Planchon), à Evreux (où sera créée *Plekto,* nouvelle partition de Xenakis), qu'il s'agisse de chanson (comme celle que chantera bientôt MC Solaar), de mode (comme cette silhouette qu'a dessinée Issey Miyake) ou de photographie (comme celle que Pierre et Gilles, familiers du chromo, nous ont confiée spécialement pour cette période de vœux), des équipes de création sont partout à l'ouvrage, force vive de l'art dans un monde effrayé.



PHOTO

PIERRE ET GILLES

Princes du kitsch

C'est notre dernière image, finie il y a une semaine à peine et réalisée spécialement pour fêter la nouvelle année. Nous pensons l'envoyer à tous nos amis. Il ne faut pas y voir une image dérisoire ou «second degré». Nous aimons faire plaisir à nos proches, c'est tout. Enfants, nous attendions avec plaisir les cartes de vœux. C'est un Noël aquatique avec nos pulls marins et des branches de sapin que nous avons bombées en bleu. Nous sommes tous les deux nés au bord de la mer. Il y a aussi le perroquet qui nous accompagne depuis onze ans.
C'est le premier autoportrait où nous indiquons qui est Pierre et qui est Gilles. L'autoportrait est un exercice délicat. La prise de vue, les retouches des visages... Nous réalisons en ce moment des images plutôt dures, tristes, pessimistes. Un travail sur les atteintes portées au corps. Le monde est comme ça. Mais nous avons toujours alterné les images du monde tel qu'il est et celui que nous rêvons.

PIERRE ET GILLES

En obtenant, il y a dix jours, le Grand Prix de la Ville de Paris, Pierre et Gilles ont (bien) fini une année faste, dont le moment phare fut l'exposition à la galerie parisienne Samia Saouma, en mars dernier. Ils travaillent ensemble depuis 1976. Pierre exécute les croquis préparatoires, prend l'image au 6 x 6 et Gilles la repeint ensuite à l'acrylique. Le rythme est immuable : deux images par mois. Les modèles sont des amis, des rencontres ou eux-mêmes. Leur univers ? L'enfance, la sexualité (l'homosexualité notamment), les religions, les cultures, les icônes, le voyage. Des allers-retours flamboyants entre le présent et le passé, un monde violent et un monde idéalisé. Duettistes de la photo peinte, princes du kitsch – ils préfèrent le terme de «populaire» – et des couleurs fluo, ces grands enfants nostalgiques d'images saintes et de fées généreuses se préparent à une année 1994 chargée : ils seront l'été prochain les invités de marque des 25e Rencontres internationales de la photographie d'Arles ; ils exposeront aussi à Rome, à Venise, à Madrid – au National Centro de Arte Rena Sofia. Et ils poursuivront toujours, pour la presse ou pour d'autres, ces portraits de personnalités qui ont fait leur réputation. Dernier en date, le chanteur Holly Johnson, ex-Franky Goes to Hollywood.

à l'emporte-pièce sur tique se résume en une phrase : CLAIRE TREAN | par la CDU de Steffen Heitmann

1994

ARTS



Idées pour un calvaire

BLAIS CALLE MESSAGER

VÉRONIQUE.
Une origine de la représentation –
la naissance d'un portrait :
négatif/positif, droite/gauche inversée.
Représenter un fantôme –
une image devinée, figurée par le vide –
construire une icône –
Jean-Charles Blais

VENCE

Il s'agit de confier la décoration des petites chapelles abandonnées qui ponctuent le chemin du Calvaire, à Vence, à des artistes contemporains. Quatorze artistes – autant qu'il y a de stations, mais plus qu'il ne reste de chapelles – travaillent actuellement autour de cette belle idée venue d'un Vençois, Yvon Lambert. Les projets seront exposés au château de Villeneuve, à Vence, au printemps, en même temps que tous les dessins de Matisse conservés dans la chapelle du Rosaire, toute proche du chemin de croix. Trois de ces artistes nous ont confié leurs projets ou avant-projets. Jean-Charles Blais, dont les préoccupations tournent autour de la notion de portrait, a choisi la station 6 : Véronique essuie le visage du Christ. Sophie Calle, cette aventurière-photographe qui a fait sauter les barrières entre sa vie et son œuvre, propose pour la station 11 (la Crucifixion) neuf photos marquant les étapes de son «chemin de croix amoureux» en traversant les Etats-Unis avec Greg Shephard. Annette Messager a choisi la station 13 : la Descente de croix, pour y poursuivre sa mise en pièces, en fétiches, en reliques, du corps.

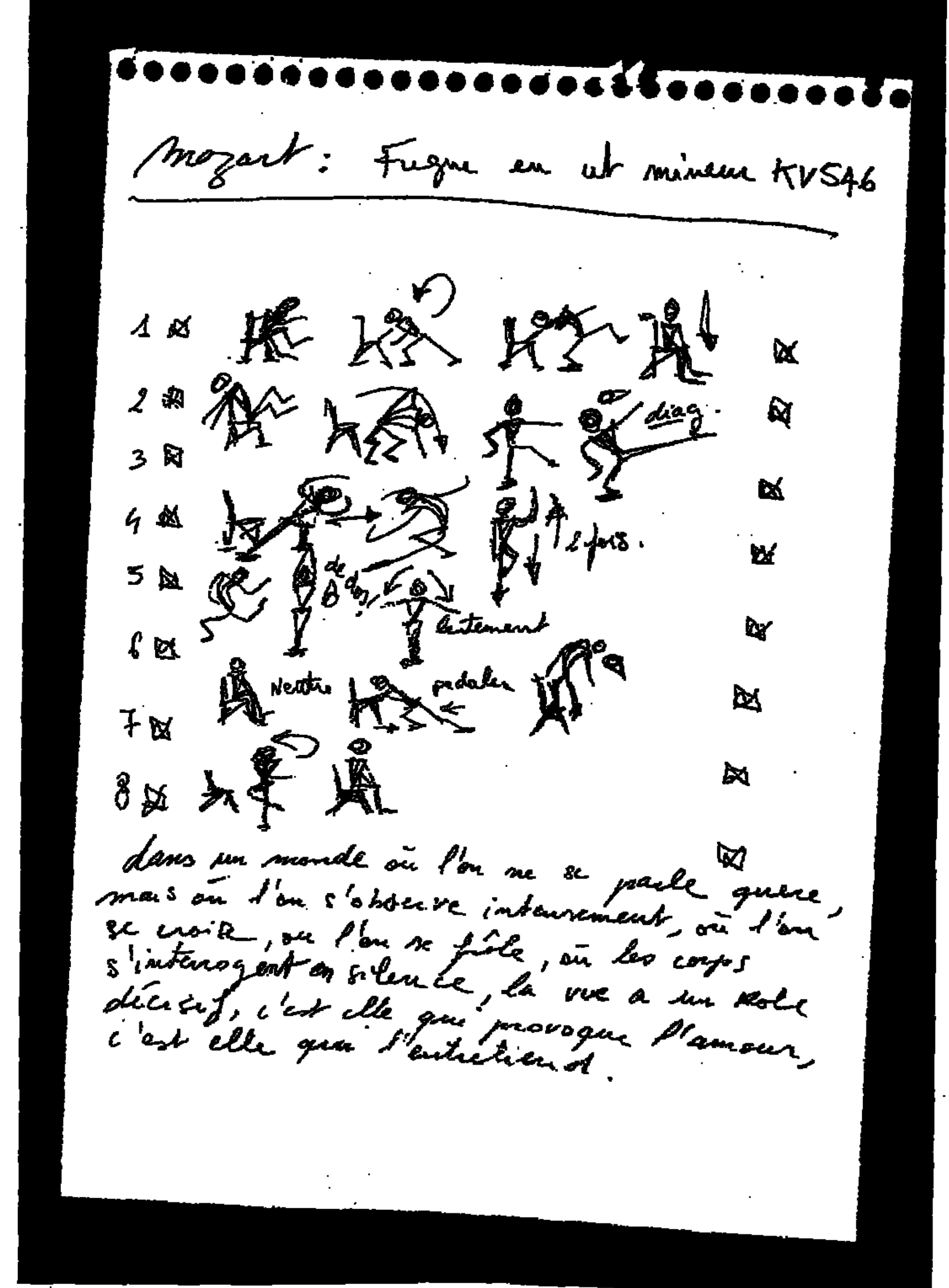
DANSE

PRELJOCAJ

Eloge du désir

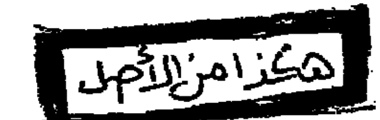
Qu'en est-il aujourd'hui de l'amour, dans la confusion de la crise, achoppant au doute, confronté au sida ? Comment se manifeste le cheminement des sentiments, l'itinéraire des passions ? Doit-on ritualiser à l'extrême son désir au point de dresser une nouvelle carte du Tendre, comme la technique du bonsaï, consistant à canaliser la pousse d'un arbre pour lui donner une forme pressentie par son jardinier ? L'inclination ressentie pour un être peut-elle se guider, se moduler, se façonner ? Si la capacité de résistance tend à exacerber le désir, il semble aussi que cette volonté d'enrayer les progrès de la passion tout en lui donnant une courbure particulière finit par exalter l'amour encore davantage. On jette alors l'huile de la réserve sur le feu de la passion. De «la Princesse de Clèves» aux «Liaisons dangereuses», en passant par «la carte du Tendre» de Mlle de Scudéry, toute cette littérature déjà nous a précédés dans la ritualisation sophistiquée des affres de l'amour, comme pour échapper à l'abîme du quotidien et du banal.

Angelin Preljocaj

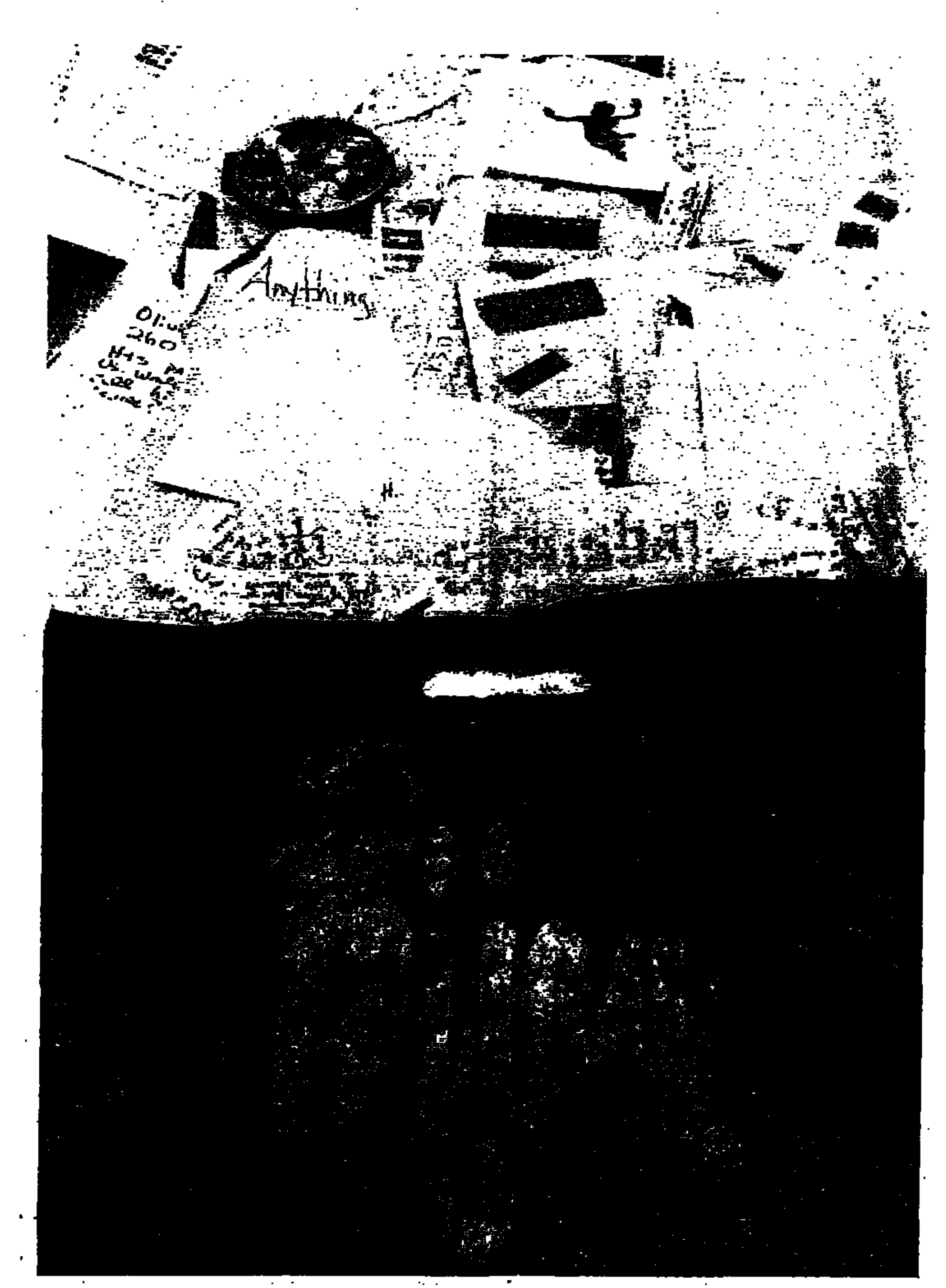


ANGELIN PRELJOCAJ

En avril 1992, la compagnie Preljocaj était invitée pour la première fois à danser à l'Opéra-Garnier. *L'Hommage aux Ballets russes*, créé pour la circonstance, tourne depuis dans le monde entier. L'Opéra-Garnier, conquis, lui a passé une nouvelle commande pour avril 1994 mais, cette fois-ci, d'une œuvre écrite pour son ballet. Vingt et un danseurs sont mis à la disposition d'Angelin Preljocaj qui a choisi parmi les étoiles : Isabelle Guérin, Elisabeth Maurin, Laurent Hilaire et Manuel Legris. Le chorégraphe prépare un nouvel art d'aimer qui conjuguerait la flamme de Mme de Clèves avec les méandres du cœur de Mlle Scudéry. Que de chemin parcouru depuis *les Plaisirs solitaires, Des amours sans amour, Liqueurs de chair*, un ballet de 1988 qui sera repris en janvier 1994 au Théâtre national de la danse de Chateauvallon. L'œuvre de Preljocaj, commencée il y a à peine dix ans, s'accomplit selon les lois du travail et du succès. Il est candidat à la reprise du Ballet du Nord à Roubaix.



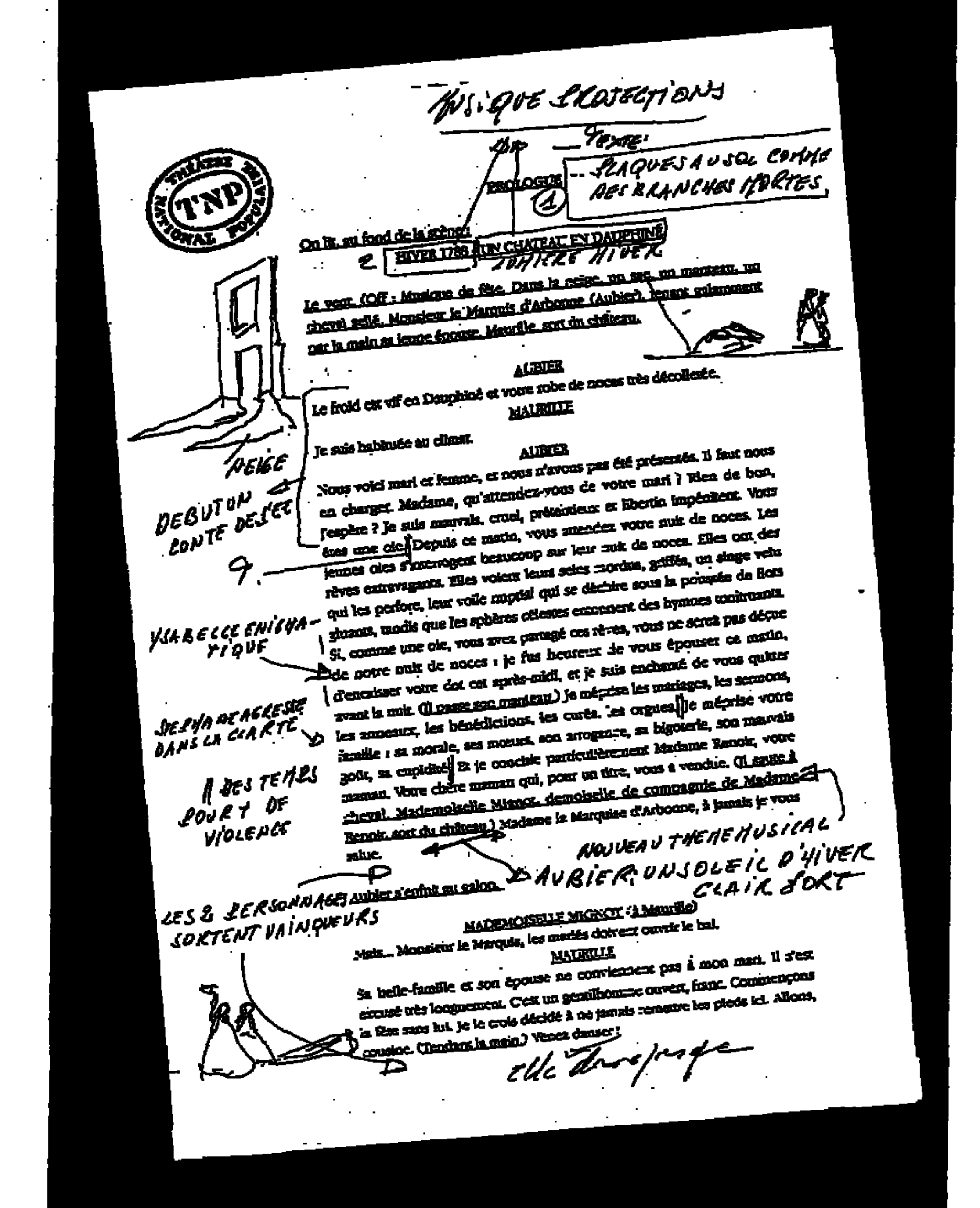




Il rêvait de faire du cinéma. Je rêvais de traverser l'Amérique avec lui. Pour l'inciter à me suivre, j'avais proposé que nous réalisions, durant le voyage, un film sur notre vie de couple. Il avait accepté et, le 3 janvier 1992, nous quittions New-York dans sa Cadillac grise en direction de la Californie. Neuf mois plus tard, à San-Francisco, alors que nous n'avions pas encore écrit le mot FIN sur la pellicule, ma main, tâtonnant sous le siège de la voiture pour l'avancer, a trouvé un sac en plastique noir. Je l'ai ouvert. Il contenait des lettres, vingt-quatre pour être précise, écrites de la main de Greg, adressées à une certaine II et envoyées, le tampon de la poste faisant foi, dans le courant de l'année 1992. Pour des raisons que j'ignorais, elles étaient revenues en sa possession et il les avait cachées là. Je les ai lues. J'en ai volé deux. L'une parce qu'il y disait : « ... Je serai libre en octobre. » L'autre, pour cette phrase : « ... Avec Sophie, j'ai cet enfant qui n'aurait jamais pu exister sans la passion que j'ai pour toi. » J'avais donné à Greg la possibilité d'exaucer son rêve le plus cher et c'est une autre qu'il remerciait. Quelques jours plus tard, il me tendait une lettre : « J'ai toujours su que tu entrerais dans ma vie. Je veux que tu saches que je t'aime et que tu es devenue la chose la plus précieuse à mes yeux », m'écrivait-il. Dans le doute, je décidai de lui donner raison : il serait libre en octobre.
Sophie Calle



« Buvez, ceci est mon sang, mangez, ceci est mon corps. »
Avant la communion, petite fille, cette phrase me bouleversait : corps du Christ fait homme, protecteur et menaçant, corps imaginé de l'homme à venir, à aimer, à redouter ? Corps que j'allais boire et manger...
Dans cette petite chapelle, j'aimerais qu'on y trouve, déposés, en attente, plusieurs bâtons de pèlerin. Des baluchons, de gros morceaux de tissu refermés en coussins au bout de longs bâtons sont posés contre le mur. Sur chacun d'eux repose une partie anatomique comme on en voit dans les écoles de médecine : sculpture rosée très saint-sulpicienne de notre peau coupée en tranches anatomiques dévoilant veines, muscles, artères, ligaments, sang... Sur chaque coussin est brodé : ton pied, ta main, ton cœur, ton oreille...
Fragments du corps du Christ ? Fragments de l'homme aimé ? qui reposent comme des reliques inquiétantes et protectrices.
Annette Messager



MUSIQUE PROJECTIONS

TEXTE

PROLOGUE (1) — PLAQUES AU SOL COMME DES BRANCHES MORTES

On lit, au fond de la scène : HIVER 1788 UN CHATEAU EN DAUPHINÉ — LUMIÈRE HIVER

Le vent. (Off : Musique de fête. Dans la neige, un sac, un manteau, un cheval sellé. Monsieur le Marquis d'Arbonne (Aubier), tenant galamment par la main sa jeune épouse, Maurille, sort du château.

AUBIER

Le froid est vif en Dauphiné et votre robe de noces très décolletée.

MAURILLE

Je suis habituée au climat.

AUBIER

Nous voici mari et femme, et nous n'avons pas été présentés. Il faut nous en charger. Madame, qu'attendez-vous de votre mari ? Rien de bon, j'espère ? Je suis mauvais, cruel, prétentieux et libertin impénitent. Vous êtes une oie. Depuis ce matin, vous attendez votre nuit de noces. Elles ont des jeunes oies s'interrogent beaucoup sur leur nuit de noces. Elles voient leurs seins mordus, griffés, un singe velu [illegible] rêves extravagants. Elles voient leurs seins [illegible] qui les perfore, leur voile nuptial qui se déchire sous la poussée de flots [illegible] tandis que les sphères célestes entonnent des hymnes tonitruants. Si, comme une oie, vous avez partagé ces rêves, vous ne serez pas déçue de notre nuit de noces : je fus heureux de vous épouser ce matin, d'encaisser votre dot cet après-midi, et je suis enchanté de vous quitter avant la nuit. (Il passe son manteau.) Je méprise les mariages, les sermons, les anneaux, les bénédictions, les curés, les orgues. Je méprise votre famille : sa morale, ses mœurs, son arrogance, sa bigoterie, son mauvais goût, sa cupidité. Et je conchie particulièrement Madame Renoir, votre maman. Votre chère maman qui, pour un titre, vous a vendue. (Il appelle à cheval. Mademoiselle Mignot, demoiselle de compagnie de Madame Renoir, sort du château.) Madame la Marquise d'Arbonne, à jamais je vous salue.

[illegible] Aubier s'enfuit au salon.

MADEMOISELLE MIGNOT (à Maurille)

Mais... Monsieur le Marquis, les invités doivent ouvrir le bal.

MAURILLE

Sa belle-famille et son épouse ne conviennent pas à mon mari. Il s'est excusé très longuement. C'est un gentilhomme ouvert, franc. Commençons la fête sans lui. Je le crois décidé à ne jamais remettre les pieds ici. Allons, [illegible]

NEIGE

DEBUT UN CONTE DE FÉE

9.

ISABELLE ENIGMATIQUE

STÉPHANE AGRESSIF DANS LA CLARTÉ

DES TEMPS COURTS DE VIOLENCE

NOUVEAU THÈME MUSICAL

AUBIER : UN SOLEIL D'HIVER CLAIR SORT

LES 2 PERSONNAGES SORTENT VAINQUEURS

THÉATRE

PLANCHON

Les Libertins

ROGER PLANCHON

Directeur du TNP de Villeurbanne, Roger Planchon reprend cette année une pièce qu'il avait écrite en 1965 et qu'il a entièrement revisitée, *les Libertins*. On le retrouve auteur, donc, mais aussi metteur en scène et acteur, aux côtés de Stéphane Freiss, Isabelle Gélinas et vingt-deux autres acteurs pour cette fresque historique de la France entre 1788 et 1800. Le spectacle sera donné du 8 au 26 février au TNP, puis du 9 mars au 30 avril au Théâtre national de Chaillot. Planchon se lance dans l'aventure théâtrale, exemplaire à plus d'un titre, au début des années 50 à l'âge de dix-huit ans. Venu de l'Ardèche, c'est à Lyon qu'il impose très tôt sa vision d'un théâtre d'art et qu'il devient, avec Jean Vilar et Jean Dasté, l'un des pionniers de la décentralisation dramatique et son propagandiste le plus affirmé. Cet admirateur d'Artaud, Welles, Dullin et Jouvet alterne la création de spectacles burlesques et populaires et celle des grands textes des répertoires classique et contemporain. Il doit sa réputation internationale à la qualité et à la clairvoyance de sa relecture des classiques (Shakespeare, Molière) et à la création des œuvres de ses contemporains, Adamov, Gatti, Vitrac.

1994



CINÉMA

RAPPENEAU

Le Hussard sur le toit

J'aime cette image, qui évoque le titre, mais surtout le point de basculement du film : le héros est sur les toits de Manosque, ville en proie à l'épidémie et à la terreur de l'autre. Il découvre le monde d'un nouveau point de vue : comme dans « le Diable boiteux », de Lesage, il dispose du pouvoir de regarder à l'intérieur des maisons (le diable, ici, c'est le choléra). Et il ignore encore que, dans l'une de ces maisons, se trouve la femme qui sera la clé de son existence. Pour moi, cette image contient à la fois une histoire d'amour et une histoire de regard, c'est-à-dire de cinéma. « Le Hussard » continue la démarche commencée avec « Cyrano ». La pièce de Rostand avait été la grande émotion théâtrale de mes dix ans, le texte de Giono fut mon livre de chevet à vingt ans, et en essayant de les porter à l'écran j'essaie de retrouver et de comprendre l'émotion d'alors. Ce sont des œuvres réputées inadaptables, de grands cinéastes se sont cassé les dents sur « le Hussard », mais j'espère avoir trouvé non une manière de l'illustrer, mais les règles de métamorphoses du texte en film. Le processus est l'inverse de celui de « Cyrano », qui avait une construction solide mais rien de visuel : le roman de Giono est riche en images fortes, mais il faut lui donner une dynamique de cinéma. Je cherche le film caché sous le livre.

Jean-Paul Rappeneau

JEAN-PAUL RAPPENEAU

Assistant puis scénariste aux côtés de Jacques Becker (sur un projet interrompu par la mort du cinéaste), de Louis Malle ou de Philippe de Broca, Jean-Paul Rappeneau a poursuivi cette activité, notamment pour Claude Sautet, après avoir débuté comme réalisateur en 1965 avec *la Vie de château*. Ce film lui vaut la reconnaissance du public et un prix Louis-Delluc. Son registre est celui de la comédie spectaculaire servie par des affiches prestigieuses : *les Mariés de l'an II* (1971), *le Sauvage* (1975), *Tout feu tout flamme* (1982). Après Noiret, Deneuve, Belmondo, Marlène Jobert, Montand et Adjani, il connaît un nouveau triomphe en compagnie de Gérard Depardieu avec *Cyrano de Bergerac*, le premier de ses films qui ne soit pas fondé sur un scénario original. Quatre ans plus tard, Rappeneau retournera, en mai 1994, derrière la caméra pour porter à l'écran un autre grand texte de la littérature française, *le Hussard sur le toit*, de Jean Giono. A nouveau une adaptation écrite avec Jean-Claude Carrière (rejoint, cette fois, par Nina Companeez), à nouveau une production fastueuse pilotée par René Cleitman (Hachette Première), où l'on croisera plusieurs vedettes, même si le rôle-titre est tenu par un jeune acteur peu connu.

MODE

MIYAKE

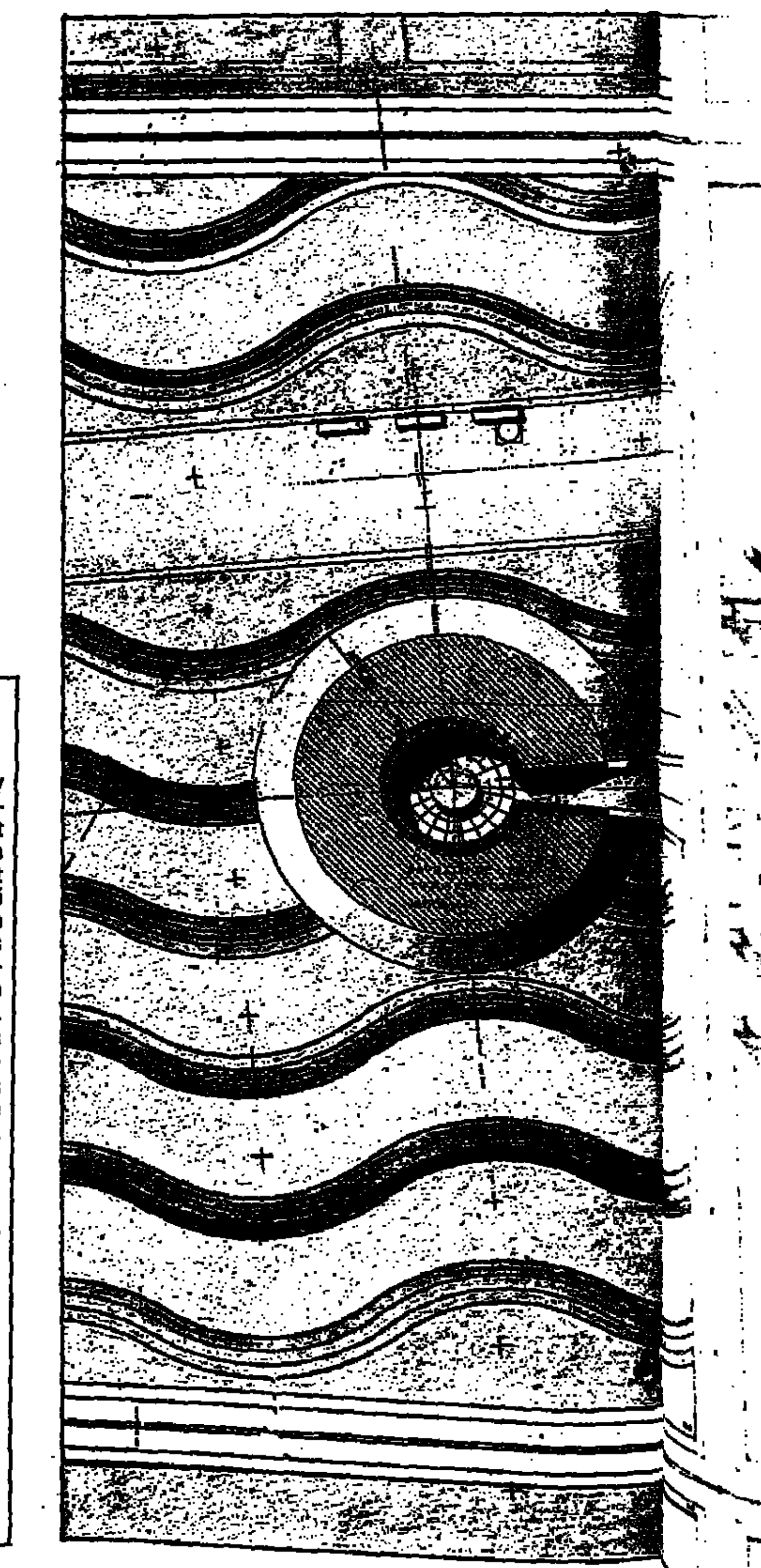
Le rêve en plis

On a quitté les années 80, narcissiques et trop mode. La simplicité est là, qui ne veut pas dire appauvrissement mais recherche constante. Aujourd'hui, j'essaie de ne pas impressionner les gens avec des vêtements, mais de les rendre plus heureux, moins gris. Ce serait ma plus grande joie pour 1994.

Issey Miyake

ISSEY MIYAKE

« *J'ai cherché la liberté d'être* », dit Issey Miyake qui, en 1973, présentait une collection pour la première fois à Paris. Vingt ans plus tard, son style reste plus que jamais associé à l'idée du mouvement d'un corps qu'il habille sans carcan. Né en 1938 à Hiroshima, arrivé à Paris en 1968, il concilie dans sa mode plusieurs influences : le *yofuku* (vêtement occidental) et le *wafuku* (vêtement japonais). De tissus écorces en manteaux cocons, d'imperméables coups de vent en plissés multicolores et aériens qui créent l'événement sur scène (les costumes pour les danseurs de William Forsythe) et en ville (les robes du soir infroissables et poids plume), ses vêtements bougent, modernes, fidèles à l'esprit du temps et à un optimisme auquel il n'a pas renoncé : « *Je ferme les yeux et je laisse le tissu me dire quoi faire.* » Issey Miyake est l'un des rares créateurs à accorder autant d'importance à la recherche de matières, évitant par là les pièges de la nostalgie misérabiliste. Son défilé de l'été 1994 (présenté en octobre dernier à la Cour carrée du Louvre, à Paris) a surpris une nouvelle fois par la beauté des formes, leur pureté, cette énergie dans les couleurs, autant de manières qu'il a de rendre le futur aimable.

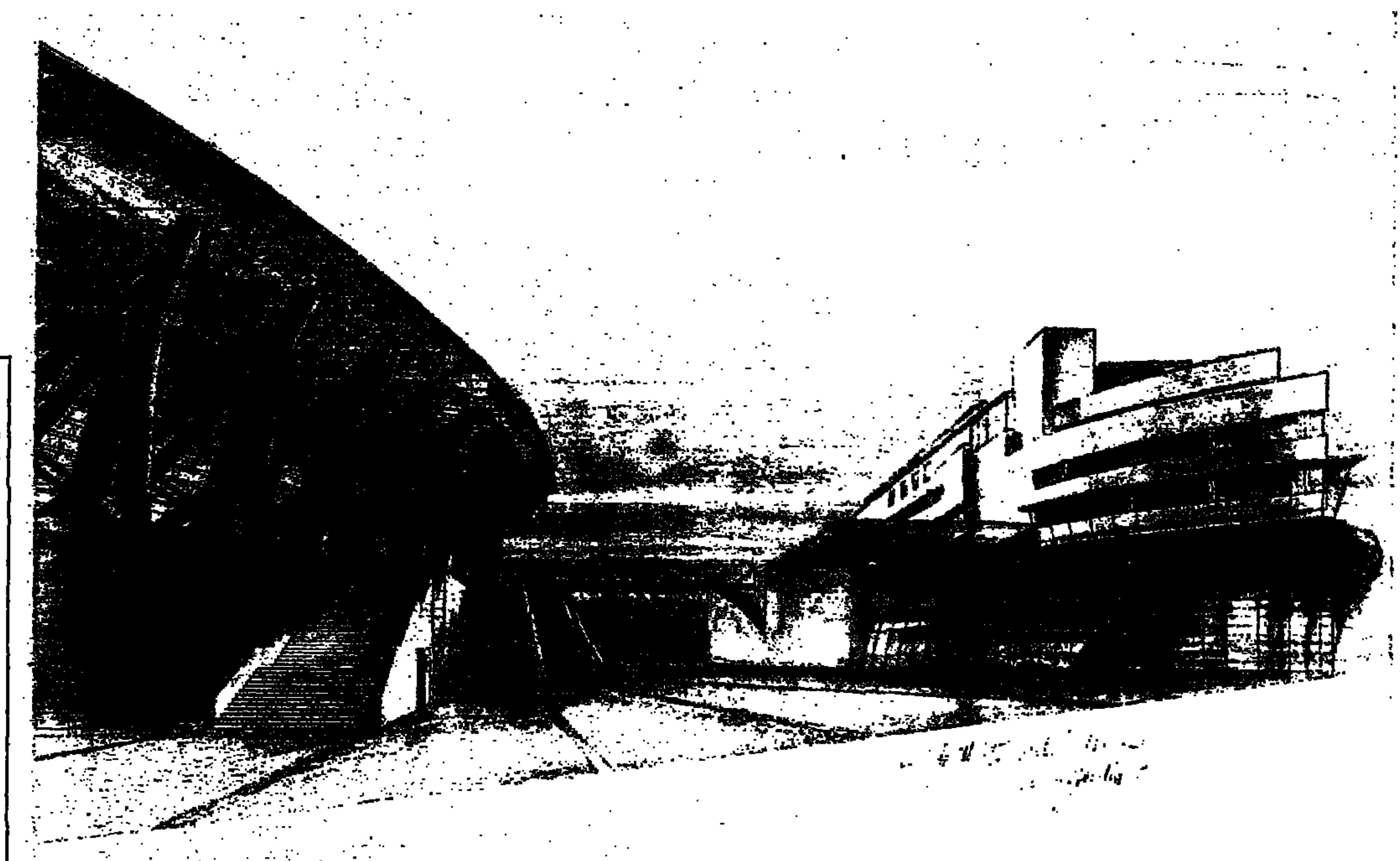


Charléty
e sport g

ARC
GA

Le Hussard sur le toit

Charléty le sport gothique

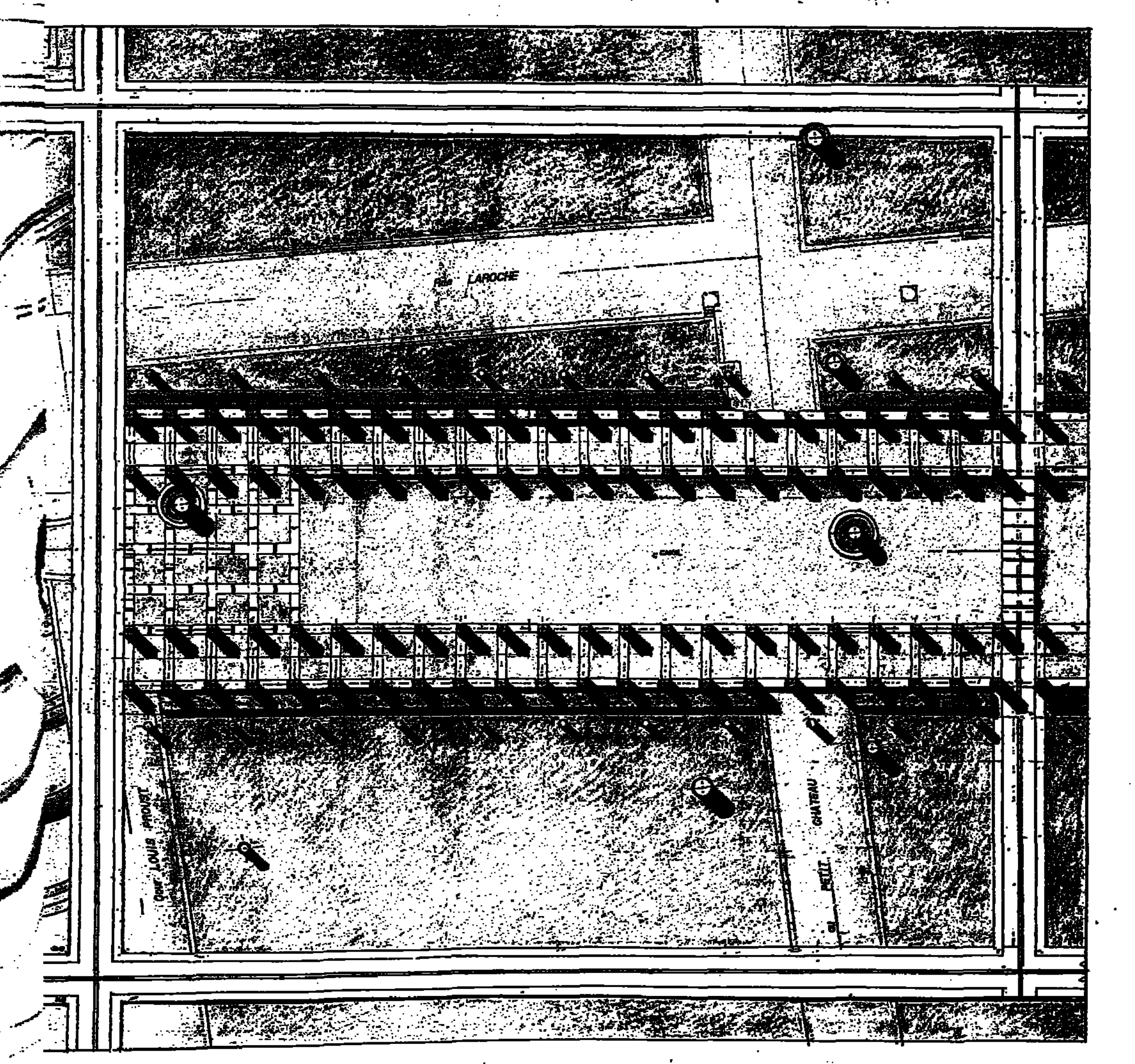


HENRI GAUDIN

« Henri Gaudin n'est pas un architecte qui écrit, mais plutôt un écrivain qui bâtit avec le béton, la pierre ou les mots », note Paul Virilio. Il est vrai que cet architecte humaniste, grand lecteur que la mer passionne, publie volontiers des ouvrages au titre énigmatique (*Seuil et d'ailleurs*, éd. du Demi-Cercle), et expose ses dessins dans les galeries. On lui doit récemment des bâtiments inspirés comme celui des Archives de la Ville de Paris, la mairie de Saint-Denis ou la faculté d'Amiens. Le nouveau stade Charléty qu'il construit avec son fils Bruno, à côté de la cité universitaire de Paris, est une nouvelle étape. Son élancement presque gothique est dramatisé par un auvent qui le cerne aux deux tiers. C'est aussi un exploit technique. Henri Gaudin a refusé le Grand Prix national d'architecture.

ARCHITECTURE GAUDIN

J'avais imaginé cet édifice un matin d'hiver en contre-jour. Et les hautes membrures de sa coque – immensément renflée en arène – accostées par la proue du bâtiment du Comité olympique. Ils sont là maintenant, vaisseaux qui sortent des brumes de nos imaginations et de la houle d'un chantier.
Quoi de mieux alors pour l'esprit, si, comme Montaigne « ma pensée ne va si les jambes ne l'agitent », que l'exercice du projet, du jet, de construire un stade.
Voilà que ce projet est presque prêt à la course – à offrir ses pistes aux corps agiles dès juin 1994.
Henri Gaudin



JARDIN HUET

Bercy rives de Seine

BERNARD HUET

Bernard Huet, récompensé cette année du Grand Prix de l'urbanisme et de l'art urbain, affirme volontiers que l'urbanisme ne l'a jamais intéressé mais que la ville le passionne. Cet architecte s'est d'abord fait connaître par son activité d'enseignant et de théoricien. Devenu praticien sur le tard, il a à son actif le réaménagement de la place de Stalingrad à Paris ou le « toilettage » des Champs-Elysées. Il intervient aussi dans des banlieues, comme à Avignon, par exemple. Depuis plusieurs années, avec trois architectes (Marylène Ferrand, Jean-Pierre Feugas et Bernard Le Roy) et un paysagiste (Philippe Raguin, qui a succédé à Ian Lecaisne, décédé), il travaille à la création du dernier grand parc de Paris : celui de Bercy (14 hectares) dont une première tranche ouvrira au cours du second semestre 1994. Le centre du jardin *(voir ci-contre)* est organisé autour d'un pavillon de l'eau où aboutit un canal.

CLAIRE TRÉAN | par la CDU de Steffen Heitmann

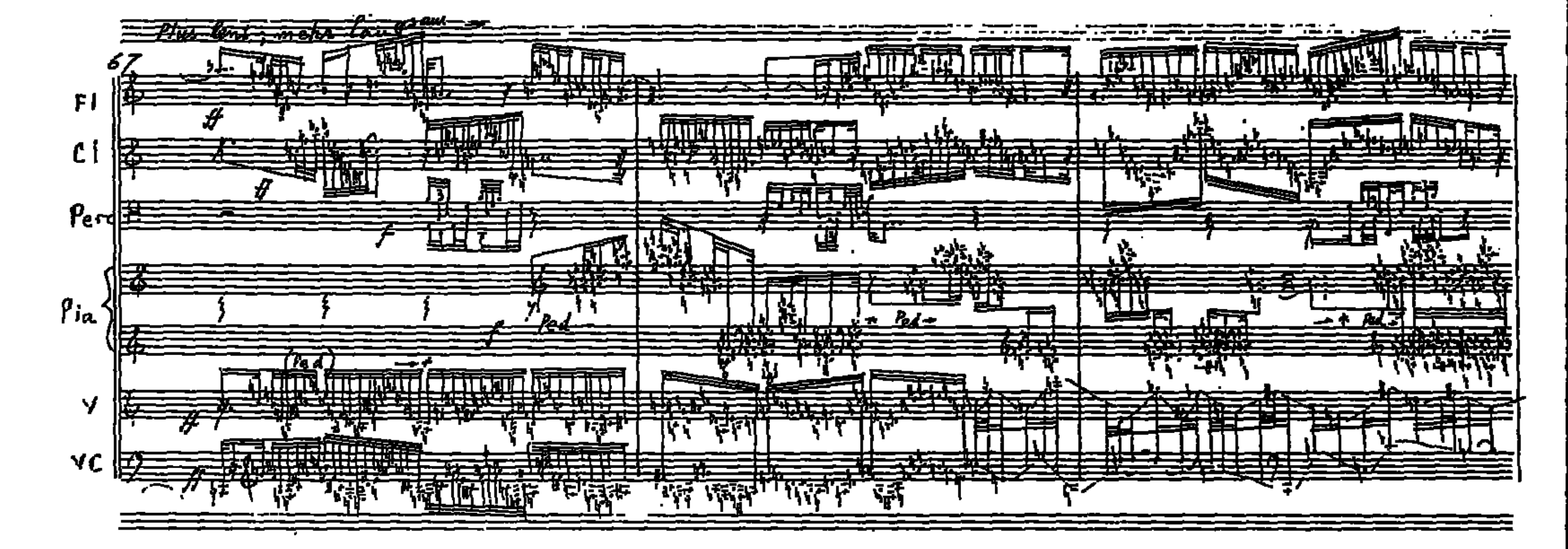
MUSIQUE

XENAKIS

Le bâtisseur

« Plekto », le titre, signifie « tresse » en grec. Le projet de l'œuvre est en effet de natter, de tisser six instruments ensemble. L'idée n'est pas très nouvelle. La mesure est à quatre temps, ce qui n'est pas nouveau non plus. Mais l'expérience me permet désormais d'utiliser les barres de mesure comme des poteaux télégraphiques. A l'intérieur, les lignes instrumentales montent et descendent librement. Je prends très souvent le métro. En ce début d'année, je souhaiterais que tous ceux qui se croisent en se bousculant apprennent à se dire pardon.

Iannis Xenakis



IANNIS XENAKIS

Iannis Xenakis – réconciliation du modernisme et de la philosophie présocratique – est, à soixante et onze ans, plus qu'un compositeur. Un homme qui vit, qui lit, qui pense, qui se tient au courant des recherches anthropologiques comme des progrès des nouvelles technologies, progrès auxquels il a en personne beaucoup contribué en rapprochant la composition des mathématiques statistiques et de la physique, en travaillant sur la composition et la pédagogie musicale assistées par informatique. Né en terre roumaine, mais d'origine grecque, il est condamné à mort pour fait de résistance et s'exile en France pour se retrouver aux côtés de Le Corbusier. Xenakis signe avec son opus 1, *Metastasis*, sa première partition graphique, calculée sur les équilibres de volumes et une orchestration de l'espace architecturale. Il invente des villes utopiques, crée des lieux de sons, de lasers et de lumières (les polytopes), retrouve sa culture ancestrale à travers ses musiques de scène (*Oresteia*)... A l'écoute du cosmos, il se veut simultanément conscient des bouleversements du monde, dont il traduit, par sa musique, les grands mouvements chaotiques. Réfugié dans sa bergerie corse, Xenakis compose en ce moment une partition pour grand orchestre, dont le titre, *Dammerschein*, signale les connotations wagnériennes. *Plekto*, dont un extrait est ici reproduit en fac-similé, et qui sera créée à Evreux en avril, est une partition à quatre temps, d'une complexité d'exécution certes redoutable, mais notée selon une graphie des plus traditionnelles.

RAP



MC SOLAAR

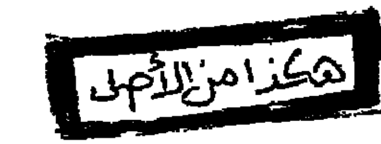
Un homme en colère

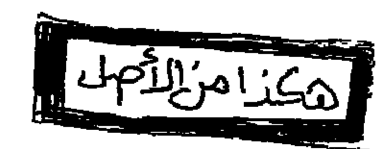
LA CONCUBINE DE L'HÉMOGLOBINE

J'ai vu la concubine de l'hémoglobine
Balancer des rafales de balles normales et faire des victimes
Dans les rangs des descendants d'ADAM
C'est accablant, troublant, ce sont pas des balles à blanc
On envoie des pigeons défendre la colombe
Qui avancent comme des pions défendre des bombes
Le Dormeur du Val ne dort pas,
Il est mort et son corps est rigide et froid
J'ai vu la concubine de l'hémoglobine
Chez le Vietmin, au Vietnam, sous forme de mines et de napalm
Parce que la science nous balance sa science
Science sans conscience égale science de l'inconscience
Elle se fout du progrès, mais souhaite la progression
De tous les processus qui mènent à l'élimination.
J'ai vu la concubine de l'hémoglobine
Morne comme l'automne, un printemps en Chine
Ça s'est assez passé, assez gâché, cassé
La porcelaine de peine, qu'est la colombe de paix
L'art de la guerre tue de jeunes bambins
L'œuvre de Kim Song Man reste sur sa fin
La guerre niqua, Guernica
Et comme le pique-assiette, Picasso la repiqua
J'ai vu la concubine de l'hémoglobine
En campagne électorale dans mes magazines
Jovial, mais bancal, le politicien s'installe
Comme le dit IAM « c'est un hold-up mental »
Je les dose avec le prose combat
Pose avec le mic, le mic est devenu ma tenue de combat
J'aime la politique quand elle a assez de vocation
Pour lutter contre les processus qui mènent à l'élimination
J'ai vu la concubine de l'hémoglobine
Dans une lutte économique, kalach-M 16
L'opinion s'aperçoit vite qu'il y a des malheureux,
quand le sol vire au rouge viennent les casques bleus
Le SOLAARSENAL est équipé de balles vocales,
Face au sol-sol, sol-air, Solaar se fait radical
Constate le paradoxe du pompier pyromane, hum
C'est comme si la Mafia luttait contre la Mafia
J'ai vu la concubine de l'hémoglobine
Se faire belle comme les voûtes de la Chapelle Sixtine
Pour l'alphabétisation des néo-fachos, à froid ou A chaud,
Avant le Bachot, ils souhaitent le Cachot, va revoir Dachau
Tel est le béaba de l'ABC du jeune Facho
C'est la horde aux ordres d'un nouvel ordre
Un peu partout dans les villes du globe, les crétins tissent leurs cordes
J'ai vu la concubine de l'hémoglobine
Elle aime la prolactine et les black smokingz
J'ai vu la concubine de l'hémoglobine
J'ai vu la concubine de l'hémoglobine
Voici un extrait de ma pensée profonde,
Ma guerre des nerfs parce que l'ignorance c'est le nerf de la guerre,
On nous dit Dieu est lumière, nous sommes tous frères,
Mais on constate que la lumière est éteinte,
Je souhaite que nous ne fassions plus les mêmes erreurs,
C'est dur à dire... mais j'ai peur.

MC SOLAAR

Lorsque, il y a deux ans, paraît l'album *Qui sème le vent récolte le tempo*, la critique hésite à classer son auteur sous les étiquettes habituelles. L'habillage est celui du rap, la coloration penche vers le funk, et les textes sont conçus dans la tradition de la chanson française : une écriture originale, et des idées derrière. Avec quelques titres phares *(Bouge de là, Caroline)*, MC Solaar gagne ses galons de chef de file d'une nouvelle génération de musiciens français – origines croisées, inspiration afro-américaine, identité parisienne – et ses premiers disques d'or. « Claude » MC, vingt-quatre ans, est un personnage chaleureux, né à Dakar de parents tchadiens, élevé entre Saint-Denis et Villeneuve-Saint-Georges. Déjà très en prise avec le réel, MC Solaar s'engage plus directement pour son deuxième album, *Prose combat*, à paraître chez Polydor début février, dont il nous livre un extrait en primeur : *la Concubine de l'hémoglobine*, chanson scandée à la manière du rap, poème indigné d'un jeune que les turbulences de l'Histoire heurtent.





LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA

Sélection

Bratan, le frère

de Bakhtiyar Khudoynazarov,
avec Timur Tursnow, Firus Sabsalljew, N. Arifowa, Tabarowa, R. Kurbanow, N. Beknurodow.
Soviétique, noir et blanc (1 h 40).

En train et en beauté, une balade nullement touristique, mais tout à fait cinématographique, à travers le Tadjikistan et au côté d'un adolescent flanqué de son petit frère.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Faut-il aimer Mathilde?

d'Edwin Baily,
avec Dominique Blanc, Paul Crauchet, André Marcon, Anne-Marie Cappelier, Florence Masure.
Franco-belge (1 h 35).

La vaillance d'une petite bonne femme, la vaillance d'une grande actrice (Dominique Blanc) qui lui prête son talent, pour venir à bout des grisailles et des pièges du quotidien, et du cinéma « social ».

Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel

de Laurence Ferreira Barbosa,
avec Valeria Bruni-Tedeschi, Melvil Poupaud, Marc Citti, Claire Laroche, Frédéric Diefenthal.
Français (1 h 43).

Portée par l'étonnante Valeria Bruni-Tedeschi, une plongée dans ces dérapages du quotidien qu'on appelle la folie.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

It's All True

de Richard Wilson,
Myron Meisel,
Bill Krohn.
Américain, noir et blanc.

La partie survivante d'un film inachevé d'Orson Welles, *Four Men on a Raft*, accompagnée du récit en images des événements qui accompagnèrent son tournage et scellèrent le destin du jeune génie du cinéma américain.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

Libera me

d'Alain Cavalier,
avec Annick Concha, Pierre Concha, Thierry Labelle, Christophe Turrier, Philippe Tardif, Cécile Haas.
Français (1 h 20).

En force et en finesse, en douceur violente et attentive, un hymne sans parole à l'esprit de résistance.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Le Maître de marionnettes

de Hou Hsiao Hsien,
avec Lin Chung, Cheng Kuei-chung, Cho Ju-wei, Hung Liu, Bai Ming-hwa, Tsai Chen-nan.
Taïwan (2 h 22).

Au fil de la mémoire d'un vieux marionnettiste, la première moitié du siècle à Taïwan évoquée par un film splendide.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

Smoking/No Smoking

d'Alain Resnais,
avec Sabine Azéma, Pierre Arditi.
Français (2 h 20 et 2 h 25).

Ou bien Resnais est un farceur génial, ou bien c'est un génie sans esbroufe... Sur le mode, aux infinies possibilités, du « ou bien », deux films joueurs et insolites interprétés par deux acteurs solitaires et multiples, pour mettre à jour les chausse-trappes du récit et les ressorts du temps. A voir dans l'ordre de son choix, mais à voir.

Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).

Un monde parfait

de Clint Eastwood,
avec Kevin Costner, Clint Eastwood, Laura Dern, T. J. Lowther, Keith Szarabajka, Leo Burmester.
Américain (2 h 18).

Bien soutenu par Kevin Costner, Clint Eastwood dynamite en douceur les règles du film de poursuite pour brosser un sombre et subtil portrait de la fin de l'innocence américaine.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-56) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).

VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Reprises

Parade de printemps

de Charles Walters,
avec Judy Garland, Fred Astaire, Ann Miller, Peter Lawford.
Américain, 1948 (1 h 43).

Fred Astaire était à l'époque supplanté par le style plus musclé de Gene Kelly. Celui-ci devait tenir le rôle principal, mais, après un accident, il fut remplacé, avec quelle élégance, quel bonheur et quel entrain par « l'homme aux semelles de vent », en tandem avec Judy Garland pour cette histoire de Pygmalion chorégraphique, sauvée du sentimentalisme par la danse.

VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon

Les entrées à Paris

La dernière semaine de 1993 est un peu décevante avec un total en retrait sur celle de l'an dernier, mais qui n'affectera pas la progression globale enregistrée cette année, d'environ 9 %, grâce notamment à une bonne tenue de la périphérie parisienne.

Parmi les six nouveautés de la semaine, seul *les Valeurs de la famille Addams* obtient un score significatif, avec près de 80 000 entrées dans ses 45 salles. Les autres étaient, il est vrai, confinées dans de minuscules circuits, mais même à l'échelle de ses 11 écrans, les 8 000 entrées de *la Nage indienne* sont une déception. En revanche, *It's All True* s'en tire bien à 4 500 dans ses trois salles.

Le sommet du box-office reste donc dominé comme prévu par *Aladdin*, qui profite à plein des congés scolaires pour attirer quelque 240 000 supporters, et dépasse ainsi le million d'entrées à Paris (et les quatre millions en France). Rappelons aux parents ayant déjà traîné plus de trois fois chez Disney leur progéniture (ou été traînés par elle) qu'il existe actuellement d'autres bons dessins animés sur les écrans, *le Bonhomme de neige* pour les petits, *la Ferme des animaux* pour les plus grands.

Derrière *Aladdin*, on trouve *Un monde parfait* à 135 000 dans la plus grosse combinaison du moment (50 écrans), soit un total de 280 000 en quinze jours pour le tandem Eastwood-Costner. Puis, au coude à coude avec les *Addams*, *Beethoven 2* à plus de 80 000 dans 39 salles, soit une hausse par rapport à la semaine de sa sortie, pour cause de vacances. Cela permet au saint-bernard de stocker 130 000 tickets dans son tonnelet. L'autre « suite » de la saison, *Allô maman, c'est Noël*, se retrouve, lui, aux abonnés absents avec moins de 20 000 correspondants dans 23 cinémas. Cette semaine a confirmé le succès d'*Adieu ma concubine*, qui dépasse les 200 000 entrées en neuf semaines. Quant à *Little Buddha*, il poursuit une carrière très moyenne, en atteignant un total de 275 000 entrées en quatre semaines.

Les films français sont complètement, et dramatiquement, hors du coup. Le seul résultat notable reste celui du double film d'Alain Resnais qui, grâce au rajout d'un écran, conserve une belle stabilité par rapport à sa sortie : plus de 20 000 entrées pour *Smoking*, et quelque 16 000 pour *No Smoking*. Soit un total de 40 000 pour le premier et de 32 000 pour le second. Rappelons aux réveillonneurs que le jeu ne consiste pas à aller voir deux fois *Smoking* et pas du tout *No Smoking*.

J.-M. F.

★ Chiffres : *le Film français*.

THEATRE

Spectacles nouveaux

Le Dictionnaire du diable

d'après Ambrose Bierce,
mise en scène
de Nordine Lahlou,
avec Cécile Backès, Philippe Faure et Daniel Znyck.

Trois compères et des pingouins chantent et jouent quelques aphorismes d'un grand maître de l'humour flegmatique : le moins qu'on puisse dire est que ce n'est pas triste.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. A partir du 4 janvier. Du mardi au samedi à 19 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. 70 F et 100 F.

Huis clos

de Jean-Paul Sartre,
mise en scène
de Michel Raskine,
avec Christian Drillaud, Arno Feffer, Marief Guittier et Marie-Christine Orry.

La pièce la plus célèbre de Sartre, débarrassée de sa mythologie, prend une force et une violence inattendues.

Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. A partir du 4 janvier. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 65 F à 90 F.

Mars ou Quelque chose de pourri dans le royaume

d'après Fritz Zorn,
mise en scène
de Clotilde Ramondou,
avec Hervé Falloux.

Soliloque d'un jeune homme rongé par un cancer qui vitupère sur la pourriture du monde.

Théâtre Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. A partir du 4 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 42-02-02-68. De 65 F à 135 F.

Talking Heads

d'après Alan Bennett,
mise en scène
de Laurent Pelly,
avec Christine Brücher, Charlotte Clemens et Nathalie Krebs.

Trois monologues de l'un des auteurs anglais contemporains les plus sarcastiques. Il a été, entre autres, le scénariste du film de Stephen Frears : *Prick Up Your Ears* sur un autre auteur anglais et subversif, Joe Orton.

Théâtre Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. A partir du 31 décembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 42-02-02-68. De 65 F à 135 F.

Paris

Fous des Folies

d'Alfredo Arias,
mise en scène
de l'auteur,
avec Philippe Choquet, Nadir Elie, Marie-José Escobar, Jacques Haurogné, Christiane Maillard, Liza Michael et Mouron.

Comment ne pas rêver – au moins rêver – à un monde de bonheur et d'insouciance quand on commence l'année dans les strass des Folies-Bergère.

Folies-Bergère, 32, rue Richer, 9e. Du mardi au dimanche à 21 h 15, le vendredi à 20 h 30. Tél. : 44-79-98-98. De 730 F à 98 F.

Régions

Caresses

de Sergi Belbel,
mise en scène
de Michel Dubois,
avec Philippe Bombled, Gérard Chaillou, Renée Coussazau, David Gabison, Joanne Genini, Emmanuelle Grangé, Sylvie Herbert, Frédéric Leconte, Florence Muller, Luc Schillinger, Elios Noël et Samuel Esnault.

A la façon de Schnitzler dans *la Ronde*, mais avec la fureur de vivre et de mourir qui a fait marcher la jeunesse de l'après-franquisme, une histoire de désir, d'amour, de désespoir.

32-Rue-des-Cordes, 32, rue des Cordes, 14012 Caen. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 31-46-27-29. 80 F et 100 F.

Le Mariage

de Gogol,
mise en scène
de Félix Prader,
avec Nathalie Dauchez, Huguette Cléry, Danièle Devillers, Sophie Nydegger, Christophe Odent, Laurent Sandoz, Patrick Bonnel, Pierre Miserez, Philippe Girard et Michel Goyard.

Une farce méchante à propos d'un mariage arrangé. Portrait peu flatteur d'une société de marchands, c'est-à-dire de braves égoïstes profiteurs.

Nouveau Théâtre, 12, place Imbach, 49000 Angers. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 41-87-80-80. 70 F et 95 F.

La sélection « Théâtre » a été établie par Colette Godard

MUSIQUE

Classique

Mercredi 29 décembre

Offenbach

Les Brigands
Michel Sénéchal,
Georges Gautier (Falsacappa),
Michèle Lagrange,
Valérie Millot (Fiorella),
Doris Lamprecht,
Brigitte Balleys (Fragoletto),
Jérôme Deschamps,
Andreas Jaggi (Pietro),
Daniel Galvez-Vallejo (comte de Gloria Cassis),
Ryland Davies (baron de Campo Tasso),
Philip Doghan (le prince),
Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris,
Louis Langrée,
Emmanuel Joël (direction),
Jérôme Deschamps,
Macha Makeïeff (mise en scène).

La ruée sur le spectacle de Jérôme Deschamps est presque comparable à celle qui a présidé à la *Butterfly* de Bob Wil-

➡

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ri à l'emporte-pièce sur tique se résume en une phrase : CLAIRE TREAN | par la CDU de Steffen Heitmann

son. Une seule chance d'accès : les six cents places réservées à la vente aux guichets quatorze jours avant chaque représentation. Savoir qu'on risque de faire la queue six heures et de repartir bredouille.

Opéra-Bastille, 19 h 30 (+ le 31 décembre et les 1er et 4 janvier). Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 380 F.

Jeudi 30 décembre

Cilea

Adrienne Lecouvreur

Mirella Freni (Adrienne Lecouvreur), Alexandrina Miltcheva (princesse de Bouillon), Peter Dvorsky (Maurice de Saxe), Jean-Luc Chaignaud (Michonnet), Frangiskos Voutsinos (prince de Bouillon), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Maurizio Benini (direction), Jean-Luc Boutté (mise en scène), Caroline Marcadé (chorégraphie).

Certes, l'œuvre de Cilea n'est pas impérissable, mais elle est le prétexte à de forts beaux numéros de chanteurs. Cette nouvelle production de la Bastille se signale par sa distribution vocale remarquable, un chef d'orchestre qui sait, comme peu, faire avancer un plateau et sa mise en scène. Plutôt que chercher le réalisme, Jean-Luc Boutté a réduit son travail à l'essentiel. Ce « théâtre » qui fait si souvent défaut aux mises en scène d'opéras.

Opéra-Bastille, 19 h 30 (+ le 3 janvier). Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 570 F.

Jazz

Barney Wilen Trio

L'image la plus rêveuse, la plus bleue, la plus mythique du jazz – donc la plus réelle – sous les doigts de Barney Wilen, seul saxophoniste comparable aux plus grands, miraculeusement en club comme si c'était son espace naturel.

Les 29 et 30. Sunset, 22 h 30. Tél. : 40-26-46-60.

Walter Bishop Michel Gaudry Philippe Combelle

Visage à l'étrangeté méditée, jeu fluide et inventif, la présence de Walter Bishop en club, ce mercredi, est la dernière bonne nouvelle de l'année. Excellente rythmique (Michel Gaudry à la basse, Philippe Combelle à la batterie). Né en 1927 à New-York, Walter Bishop a tenu le piano chez Charlie Parker, Miles Davis, Oscar Pettiford, Jackie McLean et Blue Mitchell.

Le 29. Petit Opportun, 22 h 45. Tél. : 42-36-01-36.

Michel Graillier Xavier Richardeau George Brown

Fin d'année au Sunset avec Michel Graillier, pianiste fin en trio (Xavier Richardeau et George Brown), que l'on retrouve sous une autre formule au Petit Opportun (Alby Cullaz et Simon Goubert) le 4 janvier.

Le 31 décembre et le 1er janvier. Sunset, 22 h 30. Tél. : 40-26-46-60.

Rock

Eddy Mitchell

A l'Olympia, m'sieur Eddy se fera rocker. L'un de ses meilleurs rôles, qu'il travaille depuis longtemps, en direction de la maîtrise et de la décontraction, s'appuyant sur une familiarité authentique avec ses sources musicales.

Le 4 janvier. Olympia, 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49.

Chanson

Louise Forestier

Personnages d'opéra et d'opérette mis en scène par Luc Plamondon et chantés par Louise Forestier avec simplicité et humour. Un spectacle de music-hall qui a le charme du cabaret.

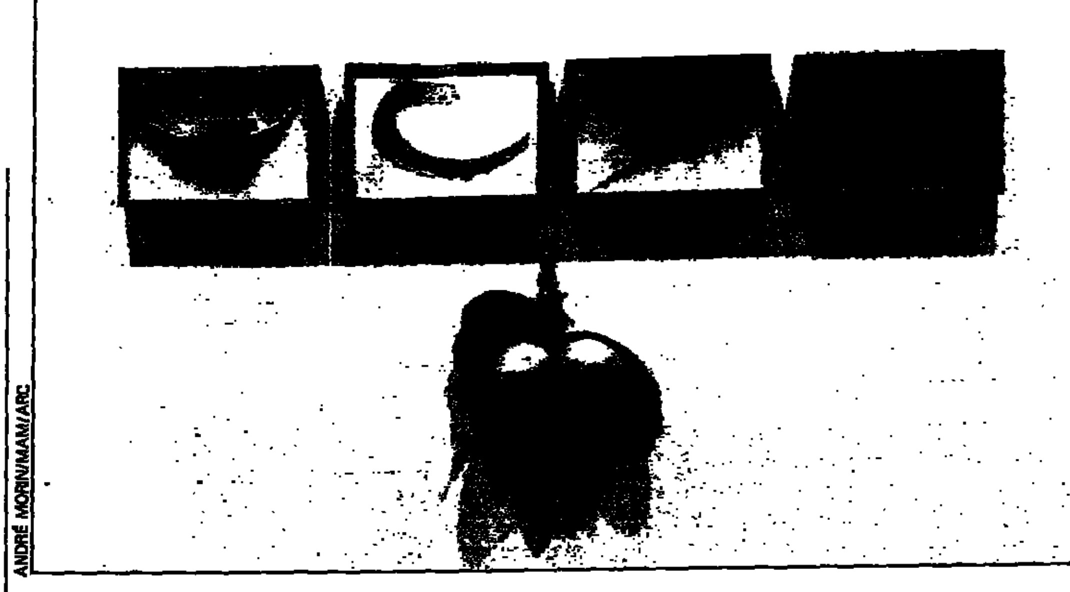
Les 29, 30 et 31 décembre et les 1er, 3 et 4 janvier. Théâtre de Dix-Heures, 22 h 30. Tél. : 46-06-10-17. 140 F.

La sélection « Classique » a été établie par Anne Rey.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chansons » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

L'HIVER APPORTE SES FESTIVALS

Sons nouveaux en Val-de-Marne. – Jazz et musiques actuelles se donnent rendez-vous chaque début d'année dans un festival départemental et itinérant, joliment titré « Sons d'hiver ». Du 14 janvier au 12 février, les groupes et les individus les plus... divers arpentent auditoriums, centres culturels et chapiteaux pour semer la bonne parole – celle de l'imagination – dans des localités généralement peu touchées par la création. Le programme, vu en *travelling*, a ses aspects inattendus (rappeurs du Bagoo Gang suivis du Grand Orchestre du Cochon Club et du Raï Kum, en ouverture), mais fleure généralement bon, comme cette journée du 15 janvier qui associe *Psappha* de Xenakis et le Quartet de Randy Weston, le spectacle sur le groupe des Six et Satie le 16, Portal et Galliano le 21, *Von heute auf Morgen* de Schoenberg par la Troupe de la Péniche Opéra le 22 janvier, en attendant Eric Watson et le Quintet Celea/Couturier le 8 février, le plus expérimental de James Blood Ulmer et le Trio Claude Barthelemy le 10, Denis Levaillant, son piano, et son nouveau complice magicien le 11. Des tarifs réduits sont prévus après obtention d'une carte d'abonnement. Sons d'hiver, Domaine A. Chérioux, 4, route de Fontainebleau, 94407 Vitry Cedex. Tél. : 46-87-31-31.

Ligeti et dix quatuors à Radio-France. – « Présences », le festival annuel de création de Radio-France, prend à chacune de ses éditions des ambitions et une ampleur nouvelles. Ce sont, cette année, 108 œuvres qui seront jouées entre le 20 janvier et le 18 février dans la grande maison. Outre quarante partitions du Hongrois György Ligeti, grand invité de la manifestation, 68 œuvres de 58 créateurs, dont 20 créations mondiales et 17 premières françaises, seront exécutées au cours de 24 concerts gratuits. Treize de ces créations procèdent de commandes passées par Radio-France, (notamment à Mâche, Dusapin, Stroppa, Tanguy), deux par l'INA-GRM (à Alsina et Teruggu). Quatre orchestres apporteront leur participation (le National et le Philharmonique de Radio-France, mais aussi l'Orchestre du Conservatoire national supérieur de Paris et celui d'Ile-de-France) et dix quatuors (des Anglais Arditti aux Roumains Balanescu et à plusieurs jeunes formations françaises) contribueront à un vaste panorama des œuvres récemment destinées à cette formation. Le jazz ne sera pas oublié, avec deux créations (de Pierre Blanchard et de Laurent Dehors, le 10 février), des rencontres sont prévues avec le Canadien Gilles Tremblay, le Belge Philippe Boesmans, le Suisse Michaël Jarell, le Français Éric Tanguy. Deux ateliers sont proposés, le premier centré sur Eliott Carter (le 30 janvier), le second sur Alban Berg (12 février). Tous les concerts sont gratuits. Rens. : Maison de Radio-France, 116 avenue du Président-Kennedy, 75016 Paris, tél. : 42-30-15-16.



Jean-Pierre Bertrand au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

ANDRÉ MORIN/MAM/ARC

ARTS

Paris

Autour d'un chef-d'œuvre de Matisse

La commande de *la Danse* pour décorer la salle principale de la fondation Barnes tracassa Matisse pendant trois ans. Qui travailla trois versions monumentales. Celles-ci – *la Danse inachevée* retrouvée en 1992, *la Danse de Paris* exposée en permanence au Musée d'art moderne, *la danse de Merion* mise en place à la fondation en 1933 – sont réunies pour la première fois, accompagnées d'une quarantaine d'œuvres préparatoires et de photographies du travail en cours. Un régal.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 19 heures, vendredi jusqu'à 21 heures, le 1er janv. de 14 heures à 18 heures. Visite comm. le jeudis et vendredis à 12 h 30, samedi à 14 h 30. Jusqu'au 6 mars 1994. 35 F.

Jean-Michel Basquiat, 1960-1988

De l'underground new-yorkais au vedettariat international, de Brooklyn à Soho, des graffiti à la peinture, de l'écriture au dessin, du dessin à la couleur..., la trajectoire fulgurante de Jean-Michel Basquiat (1960-1988), le jeune artiste par excellence des années 80 n'a pas fini de fasciner. L'exposition du Musée de la SEITA réunit soixante-dix peintures et travaux sur papier, dont nombre d'inédits appartenant à des collectionneurs privés.

Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Tél. : 45-56-60-17. Tous les jours sauf dimanche et jours fériés de 11 heures à 20 heures. Jusqu'au 28 février 1994. 25 F.

Pierre Chareau

Première grande rétrospective d'un architecte et créateur splendide de meubles dans l'entre-deux-guerres qui a peu produit, mais de l'original et du raffiné. Et s'est rendu célèbre en aménageant, à Paris, la maison du docteur Dalsace, dite la Maison de verre.

Centre Georges-Pompidou, galerie du CCI, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedis, dimanches et jours fériés de 10 heures à 22 heures, 31 déc. et 1er janv. de 12 heures à 22 heures. Jusqu'au 17 janvier 1994.

Roman Cieslewicz

Formé à bonne école (en Pologne), efficace, dans le genre coup de poing, Cieslewicz est l'auteur, depuis 1955, de plus de quatre cents affiches, pour le cinéma, Amnesty International ou le Centre Pompidou. Il travaille aussi pour le livre, dessine des couvertures, conçoit le graphisme de collections (par exemple 10/18). Hors commande, il se plaît dans le photomontage.

Centre Georges-Pompidou, forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedis, dimanches et jours fériés de 10 heures à 22 heures, 31 déc. et 1er janv. de 12 heures à 22 heures. Jusqu'au 21 février 1994.

De Khorsabad à Paris : la découverte des Assyriens

Parmi les découvertes que le visiteur de la nouvelle aile du Louvre pourra faire, celle de la cour de Khorsabad (Assyrie) et ses taureaux androcéphales est certainement l'une des plus spectaculaires... Une exposition du département des antiquités orientales accompagne la mise en place de l'ensemble monumental découvert il y a exactement cent cinquante ans.

Musée du Louvre, aile Richelieu, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi et le 1er janvier de 9 heures à 17 h 15, nocturnes les mercredis et lundis jusqu'à 21 h 15. Colloque les 21 et 22 janvier. Jusqu'au 14 février 1994. 40 F de 9h à 15h, 20 F après 15 h et dim., gratuit pour les moins de dix-huit ans.

L'Art populaire russe

L'exposition, qui est réalisée en collaboration avec le Musée historique d'Etat de Moscou, réunit plus de trois cents pièces : beaucoup d'objets usuels en bois sculpté et peint, beaucoup de textiles, des gravures, des peintures, des coffrets en métal, etc., fabriqués entre le seizième et le le dix-neuvième siècle.

Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, Paris 1er. Tél. : 42-33-82-50. Tous les jours sauf lundi et jour férié de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 17 avril 1994. 30 F.

Robert Mangold

Après Robert Ryman et Yves Klein, c'est au tour de l'Américain Robert Mangold, un obsédé de la peinture simple, plane et monumentale comme le mur, d'être exposé à Renn, chez Claude Berri. Une rétrospective de passage, qui réunit les œuvres principales des différentes séries depuis le milieu des années 60.

Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 42-60-22-99. Tous les jours sauf dimanche, lundi, mardi et jour férié de 12 heures à 17 heures, samedi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 juin 1994. 30 F.

Paris, Ville Lumière

Sous le titre un rien bateau de « Paris, Ville Lumière », l'exposition regroupe une vingtaine de projets d'artistes pour Paris, dont ceux de Marinus Boezem, Silvie et Chérif Defraoui, Bill Fontana, Nicolas Frize, Françoise Quardon et Keiichi Tahara répondent à une commande ferme de la ville par des interventions « légères », presque virtuelles, relevant du modelage de sons, de lumières et d'ombres.

Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Tél. : 42-84-23-60. Tous les jours sauf lundi et jour férié de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 13 février 1994.

Quand la peinture était dans les livres

Au XVe siècle, alors que fleurit le tableau de chevalet, le livre est en France un haut lieu de la peinture. Aussi, sans le recours aux bibliothèques qui conservent les manuscrits enluminés, nous connaîtrions mal nos grands peintres que furent Fouquet, Marmion ou Quarton.

Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Tél. : 47-03-81-10. Tous les jours de 10 heures à 20 heures, vendredi 31 décembre de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 janvier 1994. 30 F.

Trésors de Mongolie

De l'Altaï au Grand Khingan, la Mongolie est plus connue pour ses cavaliers et son désert de Gobi que pour ses productions artistiques, réalisme socialiste inclus. Pourtant, convertis au bouddhisme lamaïque tibétain depuis le XVIe siècle, les Mongols ont pratiqué un art étrange, que domine la figure de Zanazabar, à la fois sculpteur et chef religieux du XVIIe siècle. Découverte et dépaysement garantis.

Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, place d'Iéna, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-65. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 18 heures. Jusqu'au 14 mars 1994. 33 F (comprenant la visite du musée).

Jean-Pierre Bertrand

De photos en dessins, d'images furtives en papiers imprégnés de jus de citron, de sel ou de miel, qui, avec le temps se modifient comme toute matière vivante, Jean-Pierre Bertrand développe, depuis le début des années 70, une œuvre singulière, silencieuse, sensible. Qui peut passer pour hermétique.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundis et fêtes de 12 heures à 19 heures, samedis, dimanches de 10 heures à 19 heures, samedi 1er janvier de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 janvier 1994.

Régions

Annecy

Giuseppe Penone

En nourrissant son œuvre de choses de la nature naturelle et cultivée, plutôt que de culture et d'histoire, le Turinois Giuseppe Penone a pris du champ par rapport au mouvement arte povera dont il est issu. *Arbres*, *Mues* et *Pommes de terre*, dessins, marbres, bronzes et terres cuites... Le Musée d'Annecy propose un panorama de son travail depuis trois ou quatre ans.

Musée-château, place du Château, 74000. Tél. : 50-45-29-66. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 23 janvier 1994.

Bordeaux

Peinture, emblèmes et références

Le CAPC de Bordeaux fête ses vingt ans, et sa belle croissance dans l'Entrepôt Lainé. Pour l'exposition principale de cet anniversaire, neuf artistes internationaux ont été retenus : Baselitz, Buren, Kounellis, Polke, Rauschenberg, Richter, Stella, Warhol. Avec le plus souvent des œuvres de la fin des années 60.

CAPC - Musée d'art contemporain - galeries Ouest et Sud, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-44-16-35. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 27 février 1994.

Grenoble

Alighiero E Boetti

Le Magasin présente deux œuvres de l'artiste italien : *En alternant de 1 à 100* et *De bouche à oreille*, des histoires de carrés en progression quantitative. De la première série aux cases noircies par des élèves d'une trentaine d'écoles d'art françaises, des tisserands du Pakistan ont tiré cinquante kilims. Quant à la deuxième, qui est faite d'enveloppes et de timbres, ce sont les postiers et La Poste qui en sont les artisans.

Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38000. Tél. : 76-21-95-84. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures. Visite commentée tous les samedis à 17 heures. Jusqu'au 27 mars 1994. 8 F.

Mouans-Sartoux

C'est beau...

Dans *C'est beau...*, une citrouille, un cactus, un œuf d'autruche, du corail, une mâchoire de requin et quelques autres « curiosités » naturelles accompagnent des œuvres de Max Bill, Calderara, Schoonhoven, Honegger, Nemours, Morellet... pour voir autrement de quel bois se chauffent ces dignes représentants de l'art dit « concret ».

Espace de l'art concret, château, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Tous les jours sauf lundi, mardi, mercredi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 mars 1994.

Nantes

Barry Flanagan

Le musée des beaux-arts de Nantes fête ses cent ans dans la joie, avec Barry Flanagan, une figure de la sculpture anglaise contemporaine qui, depuis les années 60, défie la tradition (de la sculpture anglaise) et la critique, traitant de tout, du petit tas informe au grand lièvre de bronze, avec l'humour d'un pataphysicien.

Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures, vendredi jusqu'à 21 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 février 1994. 20 F.

Saint-Etienne

« Entre la sérénité et l'inquiétude »

Bernard Ceysson poursuit sa salutaire relecture de l'art d'après-guerre, et en particulier de l'histoire infiniment nuancée de la peinture européenne. « Entre la sérénité et l'inquiétude », qui reprend un mot de Nicolas de Staël, entend montrer les tiraillements vécus par des artistes oscillant entre tradition et modernisme, au milieu des décombres de l'ancien monde.

Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 janvier 1994.

Tours

Claude Vignon

On s'intéresse fort, ces dernières années, aux peintres du Grand Siècle. Après Vouet, Callot, La Hyre et Lorrain, c'est au tour de Vignon, le moins connu d'entre eux, de faire l'objet d'une importante exposition monographique, à Tours, où est né, il y a quatre cents ans, ce protégé de Richelieu.

Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard, 37000. Tél. : 47-05-68-73. Tous les jours sauf mardis et jours fériés de 9 heures à 12 h 45 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 février 1994.

Villeneuve-d'Ascq

Escale-Stopover-Tussenstop

Ils sont vingt. Ils sont jeunes, âgés de vingt-cinq à trente-cinq ans. Tous travaillent dans le nord-ouest de l'Europe : nord de la France, Belgique, Royaume-Uni. Ils ont été choisis après nombre de visites d'atelier par l'équipe du musée, pour, nous dit-on, *« l'exigence et l'acuité de la démarche individuelle »*. Et chacun d'eux a eu les moyens de réaliser une œuvre spécifique pour l'exposition.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Tous les jours sauf mardi et 1er janvier de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 9 janvier 1994. 25 F.

La sélection « Arts » a été établie par Geneviève Breerette et Harry Bellet
« Photo » : Michel Guerrin.